# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

# ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DES FONDS MUTUELS AMÉRICAINS SOCIALEMENT ET ENVIRONNEMENTALEMENT RESPONSABLES

# MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

PAR
AHMED MARHFOR

**SEPTEMBRE 2006** 

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

#### Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

#### REMERCIEMENTS

Je désire remercier ma directrice de recherche, Bouchra M'Zali, pour sa disponibilité, pour ses conseils judicieux et surtout pour toute l'aide précieuse qu'elle a su me donner.

Je remercie également les professeurs Kodjovi G. Assoé et Jean Desrochers d'avoir accepté de consacrer un peu de leur temps à la lecture de ce mémoire. Je les remercie également pour leurs remarques lors de l'évaluation de ce travail de recherche.

Enfin, merci à mes parents et à mes deux sœurs pour leur support moral tout au long de mon périple. Je n'aurais pas été capable d'arriver jusque là sans vous.

# TABLE DES MATIÈRES

LIST	ΓE DE	S FIGURES	viii
LIS	ΓE DE	S TABLEAUX	ix
LIS	ΓE DE	S SIGLES ET ACRONYMES	x
SON	ИМАП	RE	xi
INT	RODU	ICTION	1
	APITR /UE D	E I E LITTÉRATURE	3
1.1	Invest	issement socialement responsable	3
	1.1.1	Définition et principes	4
	1.1.2	Historique du concept	12
	1.1.3	Les formes et les objectifs de l'investissement socialement responsable (ISR)	14
	1.1.4	Évolution et tendances actuelles de l'ISR	21
1.2	Les pr	incipaux processus de sélection	24
	1.2.1	Les critères de sélection	24
		1.2.1.1 Les critères négatifs	25
		1.2.1.2 Les critères positifs	25
	1.2.2	Le processus de sélection	28
	1.2.3	La crédibilité et les controverses entourant le concept de l'ISR	30
1.3		rformance financière des fonds els socialement responsables (FMSER)	31
	1.3.1	L'impact social de l'ISR	32

	1.3.2	La perfo	rmance financière de l'ISR	33
1.4	Les m	esures de	performance financière	43
	1.4.1	Les mesu	ures d'évaluation traditionnelle	44
		1.4.1.1	La mesure de Treynor	44
		1.4.1.2	La mesure de Sharpe	44
		1.4.1.3	La mesure de Jensen	46
		1.4.1.4	La mesure de Modigliani et Modigliani	47
	1.4.2	Critiques	des mesures de performance	48
		1.4.2.1	Les critiques théoriques	48
		1.4.2.2	Les critiques techniques	49
	APITR THOD		ET MODÈLE D'ANALYSE	55
2.1	Hypot	hèses d'ét	tude et modèle d'analyse	56
	2.1.1	Objectif	s et modèle d'analyse de l'étude	56
	2.1.2	Hypothè	eses de recherche	57
2.2	Source	e et traiter	nents des données	60
	APITR ALYS1		SULTATS	63
3.1	Analy	se sur la b	pase des rendements arithmétiques	63
3.2	-		erformance financière ajustée au risque e Jensen	64
3.3			erformance financière ajustée au risque Treynor	70
3.4	-		erformance financière ajustée au risque Sharpe et la mesure de Modigliani et Modigliani	74
3.5	Concl	usion		83

APPENDICE A LISTE DÉTAILLÉE DES PRINCIPALES ÉTUDES EMPIRIQUES COUVRANT L PERFORMANCE FINANCIÉRE DE L'ISR	A 85
APPENDICE B LISTE DÉTAILLÉE DES FONDS MUTUELS SOCIALEMENT RESPONSABLES DES FONDS CONVENTIONNELS COMPARABLES	S ET 93
APPENDICE CI TESTS DE STUDENT SUR L'ÉGALITÉ DES MOYENNES EFFECTUÉS SUR LES RENDEMENTS MENSUELS MOYENS ARITHMÉTIQUES PAR ANNÉE (1985-1994)	107
APPENDICE C2 TESTS DE STUDENT SUR L'ÉGALITÉ DES MOYENNES EFFECTUÉS SUR LES RENDEMENTS MENSUELS MOYENS ARITHMÉTIQUES PAR ANNÉE (1995-2005)	108
APPENDICE C3 TESTS DE STUDENT SUR L'ÉGALITÉ DES MOYENNES EFFECTUÉS SUR LES RENDEMENTS MENSUELS MOYENS ARITHMÉTIQUES COUVRANT TOUTE LA DURÉE	109
APPENDICE DI LE TEST DE JARQUE-BERA (1984)	110
APPENDICE D2 LE TEST DE JARQUE-BERA (1984)	111
APPENDICE E1 ALPHA DE JENSEN MENSUEL (RENDEMENTS NON NORMALISÉS) 1985 À 1990	112
APPENDICE E2 ALPHA DE JENSEN MENSUEL (RENDEMENTS NON NORMALISÉS) 1985 À 1995	113
APPENDICE E3 ALPHA DE JENSEN MENSUEL (RENDEMENTS NON NORMALISÉS) 1985 À 2000	114
APPENDICE E4 ALPHA DE JENSEN MENSUEL (RENDEMENTS NORMALISÉS) 1985 À 1990	115
APPENDICE E5 ALPHA DE JENSEN MENSUEL (RENDEMENTS NORMALISÉS) 1985 À 1995	116

APPENDICE E6 ALPHA DE JENSEN MENSUEL (RENDEMENTS NORMALISÉS) 1985 À 2000	117
APPENDICE F1 INDICE SHARPE SELON DES RENDEMENTS NON NORMALISÉS DE 1985 À 1990	118
APPENDICE F2 INDICE SHARPE SELON DES RENDEMENTS NON NORMALISÉS DE 1985 À 1995	119
APPENDICE F3 INDICE SHARPE SELON DES RENDEMENTS NON NORMALISÉS DE 1985 À 2000	120
APPENDICE F4 INDICE SHARPE SELON DES RENDEMENTS NORMALISÉS DE 1985 À 1990	121
APPENDICE F5 INDICE SHARPE SELON DES RENDEMENTS NORMALISÉS DE 1985 À 1995	122
APPENDICE F6 INDICE SHARPE SELON DES RENDEMENTS NORMALISÉS DE 1985 À 2000	123
APPENDICE GI INDICE TREYNOR SELON DES RENDEMENTS NON NORMALISÉS DE 1985 À 1990	124
APPENDICE G2 INDICE TREYNOR SELON DES RENDEMENTS NON NORMALISÉS DE 1985 À 1995	125
APPENDICE G3 INDICE TREYNOR SELON DES RENDEMENTS NON NORMALISÉS DE 1985 À 2000	126
APPENDICE G4 INDICE TREYNOR SELON DES RENDEMENTS NORMALISÉS DE 1985 À 1990	127
APPENDICE G5 INDICE TREYNOR SELON DES RENDEMENTS NORMALISÉS DE 1985 à 1995	128

APPENDICE G6 INDICE TREYNOR SELON DES RENDEMENTS NORMALISÉS DE 1985 À 2000	129
APPENDICE HI MESURE DE MODIGLIANI ET MODIGLIANI CALCULÉE SUR LA BASE DE RENDMENTS NORMALISÉS DE 1985 À 1990	130
APPENDICE H2 MESURE DE MODIGLIANI ET MODIGLIANI CALCULÉE SUR LA BASE DE RENDMENTS NORMALISÉS DE 1985 À 1995	131
APPENDICE H3 MESURE DE MODIGLIANI ET MODIGLIANI CALCULÉE SUR LA BASE DE RENDMENTS NORMALISÉS DE 1985 À 2000	132
BIBLIOGRAPHIE	133

# LISTE DES FIGURES

Figure		Page
1.1	La mesure du bêta de portefeuille	50
1.2	Exemple d'alpha de Jensen négatif pour un market-timer	53

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1.1	Modèle à trois dimensions de Carroll (1979)	8
1.2	Modèle de la performance sociétale de Wood (1991)	11
1.3	Les cinq critères les plus populaires utilisés par les fonds mutuels (en milliards de dollars)	15
1.4	Les activités des actionnaires militants	17
1.5	Répartition de l'investissement social selon les trois stratégies d'investissement	19
1.6	Exemples de critères positifs et négatifs	27
1.7	Alpha de Jensen mensuel (rendements non normalisés) (1985-2005)	65
1.8	Alpha de Jensen mensuel (rendements normalisés) (1985-2005)	68
1.9	Indices de Treynor calculés sur la base des rendements non normalisés (1985-2005)	71
1.10	Indices de Treynor calculés sur la base des rendements normalisés (1985-2005)	72
1.11	Indices de Sharpe calculés sur la base des rendements non normalisés (1985-2005)	75
1.12	Indices de Sharpe calculés sur la base des rendements normalisés (1985-2005)	78
1.13	Mesure de Modigliani et Modigliani calculée sur la base des rendements normalisés (1985-2005)	80
1.14	Indices Treynor, Sharpe et M.M (rendements non normalisés) (1985-2005)	81
1.15	Indices Treynor, Sharpe et M.M (rendements normalisés) (1985-2005)	82

#### LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CAPM Capital Asset Pricing Model (Modèle d'équilibre

des actifs financiers)

CSP Corporate Social Performance (Performance sociale

corporative)

DSI 400 Domini Social Index (Indice social Domini 400)

FMSER Fonds mutuels socialement et environnementalement

responsables

FMER Fonds mutuels environnementalement responsables

FC Fonds mutuels conventionnels

IC Indice de marché comparable

ISR Investissement socialement responsable

PFE Performance financière de l'entreprise

PSE Performance sociale de l'entreprise

SIF Social Investment Forum (Forum d'investissement social)

S&P500 Standard and Poor's 500

RS Responsabilité sociale

#### **SOMMAIRE**

L'objectif de cette recherche consiste à évaluer la performance financière ajustée au risque des fonds mutuels socialement et environnementalement responsables (FMSER) américains. Plusieurs études empiriques, qui traitent de cette performance, ont obtenu des résultats mitigés qui ne convergent pas.

Cette divergence est, selon notre constat, attribuable à des différences méthodologiques entre ces recherches et à la présence d'un certain nombre de biais. Afin d'éviter ces sources de divergences, nous prendrons en compte, dans la présente étude, l'ensemble des bases de comparaison utilisées dans la littérature. Pour cela, d'une part, les FMSER seront « pairés », dans un premier temps, à des indices de marché généraux tels que le S&P500 ou le DSI 400; dans un deuxième temps, à des indices de marché comparables ayant la même allocation d'actifs (actions, obligations ou équilibrée); dans un troisième temps, à des fonds conventionnels comparables (FC) disponibles sur le marché ayant aussi la même allocation d'actifs et de taille similaire, et finalement à des FC offerts par la même institution.

D'autre part, pour permettre de comparer nos résultats à ceux des études précédentes, nous utiliserons les trois mesures traditionnelles de performance financière (alpha de Jensen, ratio de Treynor et celui de Sharpe) en plus de la mesure proposée par Modigliani et Modigliani en 1997.

Les résultats démontrent qu'il n'existe pas de différences de rendement statistiquement significatives entre les FMSER et l'indice de marché S&P500. De plus, nous obtenons le même résultat lorsque nous comparons les rendements des FMSER actions et ceux de l'Indice S&P500. Par ailleurs, notre recherche a révélé aussi que les FMSER obligataires obtiennent une différence de rendement négative significative par rapport à l'indice obligataire Lehman Brothers.

D'un autre côté, si on choisit de comparer les rendements des FMSER avec ceux de leurs pairs, on note que les FMSER actions performent aussi bien que les FC actions. Cependant, aucune conclusion ne peut être émise pour les autres catégories de FMSER (obligataires et équilibrés).

Finalement, lorsque l'horizon de placement est pris en compte, on peut considérer que certains FMSER actions sont influencés par la présence d'une éventuelle dette latente. À ce niveau, on a remarqué que la performance de cette catégorie de FMSER connaît une amélioration avec le temps.

Mots clés : investissement socialement responsable, fonds mutuels socialement et environnementalement responsables, performance financière, performance sociale, critères de sélection, responsabilité sociale.

#### INTRODUCTION

La présente recherche s'intéresse à la performance financière des fonds mutuels socialement et environnementalement responsables (FMSER) américains. Notre objectif est de déterminer si le marché accorde une prime lorsqu'on choisit d'investir selon des critères socialement et environnementalement responsables. Dans la littérature pertinente, nous avons constaté que l'impact de l'investissement socialement responsable (ISR) sur la performance financière des fonds demeure, à ce jour, une question controversée qui suscite de nombreux débats. En effet, les résultats des principales études entourant ce sujet demeurent mitigés et ne convergent pas. Selon certaines recherches, les FMSER performent mieux que le marché et les fonds mutuels comparables (FMC) traditionnels, Pour d'autres, ces fonds obtiennent de mauvaises performances par rapport au marché et à leurs pairs. Enfin, une troisième catégorie d'études estime qu'il n'existe aucune différence significative entre le fait d'investir de façon socialement responsable et le fait d'investir sans tenir compte des critères sociaux et environnementaux. Par ailleurs, on a aussi constaté la présence de différences méthodologiques entre ces recherches, ce qui peut expliquer leurs résultats contradictoires. Pour ce faire, notre analyse de la performance financière des FMSER sera effectuée en tenant compte des diverses limites dans la littérature ainsi que des différences méthodologiques.

Afin de comparer les résultats de notre recherche aux différentes études empiriques antérieures, nous évaluerons la performance financière des FMSER par rapport à celle d'indices de marché tel que le S&P500. Signalons qu'un nombre important d'études empiriques (White, 1995, Reyes et Grieb, 1998 ...) ont utilisé le S&P500 comme indice de référence. Il reste que la seule comparaison avec le S&P500 demeure insuffisante puisqu'un tel indice est composé seulement d'actions, ce qui ne correspond pas nécessairement à l'allocation d'actifs de tous les FMSER . À ce niveau, certains FMSER sont considérés comme des fonds obligataires ou équilibrés. Par conséquent, chaque catégorie de fonds devra être comparée à un indice de marché comparable qui a la même allocation d'actifs. Ainsi, les FMSER d'actions seront comparés au S&P500, les FMSER obligataires au Lehman Brothers US Agregate et les fonds de type équilibré à un indice équilibré. Notre première hypothèse consistera à comparer la performance financière des

FMSER à des indices de marché généraux. D'un autre côté, nous savons que les indices de marché sont gérés de façon passive. Ceci n'est pas le cas d'une bonne partie des FMSER. Par conséquent, il serait important de voir comment les FMSER performent en comparaison avec des fonds mutuels conventionnels (FMC) disponibles sur le marché qui, hormis les critères sociaux, ont la même allocation d'actifs. Une telle comparaison nous amène à proposer deux autres hypothèses concernant les rendements des FMSER et ceux des FMC.

D'autre part, même si des tests statistiques auraient permis le rejet des trois premières hypothèses, c'est-à-dire que les FMSER performent moins que le marché ainsi que leurs pairs, on ne peut pas conclure que les investissements qui considèrent des critères d'ordres sociaux, éthiques ou environnementaux soient de mauvais investissements. En effet, il est possible que la gestion médiocre d'une institution puisse fausser les résultats. Par conséquent, pour prendre en considération la qualité de gestion institutionnelle, nous comparons les FMSER à des fonds mutuels conventionnels ayant la même allocation d'actifs et provenant de la même institution.

Dans le premier chapitre, nous effectuons un survol de la littérature entourant le domaine de l'ISR. Aussi, nous présentons les principales mesures de performance financière utilisées dans la littérature ainsi que leurs diverses limites.

Dans un deuxième chapitre, nous expliquons le but de cette étude, les différentes hypothèses de recherche, la nature des données ainsi que notre méthodologie.

En dernier lieu, le troisième chapitre présente et analyse les résultats obtenus. Ces derniers nous permettrons de conclure et de brosser/identifier de futures avenues de recherche.

#### **CHAPITRE I**

## REVUE DE LITTÉRATURE

L'objectif de cette recherche est l'évaluation de la performance financière de l'investissement socialement responsable (ISR). Ce choix est doublement motivé. D'une part, il l'est par le nombre de plus en plus croissant des investisseurs qui désirent non seulement que leurs placements soient profitables, mais exigent qu'ils respectent des critères d'éthique, de responsabilité sociale ou environnementale. D'autre part, il est motivé par le fait que les enjeux entourant la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) sont de plus en plus le centre d'intérêt des médias et des chercheurs.

Ce chapitre, qui résume la revue de littérature, est subdivisé en quatre parties. Dans un premier temps, nous présentons la définition et, d'une manière générale, le concept de l'investissement socialement responsable. Dans un deuxième temps, nous expliquons les principaux processus de sélection des titres et de formation de portefeuilles d'investissement socialement responsable (PISR). Par la suite, nous discutons et nous analysons les résultats des principales recherches portant sur la performance financière de l'ISR. Dans un dernier temps, les principales mesures de performance financière ainsi que les diverses limites y étant associées clôtureront la revue de littérature.

#### 1.1 Investissement socialement responsable

Depuis plusieurs années, les investisseurs cherchent de plus en plus à acquérir des actifs qui répondent non seulement à des exigences économiques et financières, mais aussi à des exigences sociales, éthiques ou environnementales. Ce style d'investissement appartient à la catégorie de l'investissement socialement responsable. Il connaît une croissance très rapide et suscite de nombreux débats et controverses. Les institutions religieuses sont considérées comme étant les catalyseurs d'un tel phénomène et sont les premiers groupes à pratiquer ce type d'investissement, et ce, depuis plusieurs décennies. Plus récemment, une série d'événements d'ordre social et environnemental ont accru la prise de conscience autour des enjeux de la responsabilité sociale.

#### 1.1.1 Définition et principes

Les concepts de « l'investissement socialement responsable » (ISR) et de la « responsabilité sociale » (RS) ont beaucoup évolué à travers le temps; cependant, il n'existe, à ce jour, aucune définition de ces concepts qui fasse l'unanimité.

Selon le Social Investment Forum (SIF), l'ISR est un processus qui considère les conséquences sociales et environnementales des investissements dans le cadre d'un contexte global incluant une analyse financière rigoureuse. Ces conséquences peuvent être à la fois positives et négatives. En fait, il s'agit d'investir dans des compagnies qui répondent à certains critères de responsabilité sociale et d'une manière qui convienne aux croyances morales des individus. Ce type d'investissement reflète une approche qui intègre à la fois des enjeux sociaux et environnementaux dans les décisions d'investissement. Les investisseurs sociaux peuvent être des individus, des compagnies, des universités, des hôpitaux, des fonds de pension, des fonds d'investissement, des institutions religieuses et des organisations à but non lucratif.

De leur côté, Hutton, D'Antonio et Johnsen (1998) soutiennent que l'ISR est le fait de prendre des décisions d'investissement basées sur les performances sociale et financière. Selon ces auteurs, les investisseurs essayent d'harmoniser leurs valeurs personnelles et leurs comportements d'investissement. Potentiellement, il s'agit d'une manière puissante pour les investisseurs de promouvoir et de récompenser les compagnies qui ont un comportement socialement responsable. En effet, en décidant d'acquérir des parts sociales dans ces compagnies, les investisseurs dits socialement responsables injectent des capitaux nécessaires à la croissance et à la pérennité de telles organisations. D'un autre côté, certains investisseurs, se prévalant de leurs droits d'actionnaires, cherchent à influencer le comportement des entreprises à l'égard de plusieurs causes sociales (environnement, droits des travailleurs, ...). Ceci démontre que l'un des objectifs de ce type d'investisseurs est de supporter une cause sociale.

Selon Weigand, Brown et Wilhem (1996): « Les investisseurs socialement responsables introduisent des considérations éthiques et morales dans leurs processus de décision. Spécifiquement, l'intention est d'investir d'une manière qui convient aux croyances morales de l'individu ». Pour eux, l'ISR se manifeste comme une conviction selon laquelle les firmes qui respectent les clients, les employés et l'environnement représentent des investissements supérieurs. Ces auteurs insistent aussi sur le fait que la poursuite

d'objectifs moraux et éthiques ne doit pas remettre en question les rendements des investissements.

À l'instar de Weigand et al. (1996), Lowry (1991) considère l'ISR comme une forme d'investissement qui reflète les valeurs et les principes moraux des individus. Toutefois, Lowry soutient que l'investissement éthique est l'une des formes les plus simples de l'investissement social. Ce dernier comprend aussi d'autres formes plus actives de la responsabilité sociale qui impliquent des interventions économiques et politiques. De telles interventions permettent de transformer les pratiques économiques dans le but de démocratiser l'économie et d'humaniser les lieux du travail (Lowry, 1991).

L'idée fondamentale véhiculée par ces différents auteurs est que les firmes ont à la fois une obligation de veiller aux intérêts financiers de leurs actionnaires et de travailler pour le bien-être social de la communauté. Le concept de l'ISR permet de concilier ces deux enjeux. La plupart de ces auteurs s'entendent aussi sur le fait que l'ISR dépasse les seules exigences de la performance financière et introduit les concepts de la responsabilité sociale et de la performance sociale (*Corporate Social Performance* ou CSP) qui ont, eux aussi, fait l'objet de plusieurs études.

Différents auteurs ont étudié le concept de la responsabilité sociale (RS) et ont apporté plusieurs définitions et approches à ce concept. Davis (1973) estime que la RS est : « La considération et la réponse par les firmes aux enjeux qui sont au-delà des seules exigences économiques, techniques et légales. » Pour lui, la RS va au-delà des obligations de l'entreprise, à savoir ses obligations économiques et légales. À ce niveau, il s'agit de signaler que les responsabilités légales d'une firme évoluent dans le temps, d'où l'importance d'un suivi permanent des attentes d'ordre légal. Un tel suivi permettra à l'entreprise d'éviter une exposition à des poursuites judiciaires qui pourraient miner sa performance financière. Selon Davis (1973), en ne faisant que considérer ses responsabilités économiques, et en oeuvrant à la limite de ses responsabilités légales, soit, par exemple, en respectant à peine son droit de pollution, une entreprise risque d'être poursuivie par les autorités judiciaires. Ces poursuites la forceront à débourser des sommes d'argent considérables en frais d'avocats et, s'il elle est reconnue coupable de ses actes, en dommages et intérêts. Les dépenses encourues pour assumer sa responsabilité légale, qu'elle aura négligée d'assumer en premier lieu, diminueront alors son profit qui, par conséquent, ne pourra pas être maximisé pleinement (tiré de la revue de littérature de Jenny Desrochers, 2002).

De son côté, Carroll (1979) formule une approche de la RS en faveur d'un modèle à trois dimensions (les catégories de la RS, les enjeux sociaux et les philosophies de la réceptivité sociale). Les deux dernières dimensions seront examinées ultérieurement. Concernant la dimension des catégories de la RS, Carroll (1979) propose des catégories qui englobent la définition de Davis (1973). En effet, Carroll (1979) estime que, pour définir la responsabilité sociale, il faut s'adresser à toutes les obligations de la société. Pour lui, ce concept dépasse donc les seules exigences économiques et légales comme le soutient Davis (1973). De plus, Carroll (1979) va encore plus loin en annonçant que la RS doit aussi couvrir les attentes d'ordre éthique (définition proposée par Weigand *et al.* (1996) et Lowry (1991)) et discrétionnaire que la société peut exiger des compagnies à un certain moment. Cette approche a été largement reprise dans la littérature. L'apport de Carroll (1979), par rapport à Davis ainsi qu'aux différents auteurs qui l'ont précédé, est l'ébauche d'un premier cadre conceptuel dans ce domaine. En effet, Carroll est l'un des premiers chercheurs à pouvoir créer un modèle intégré capable de donner une représentation plus ou moins simplifiée du concept de la RS.

La première dimension couverte par ce modèle concerne les catégories de la responsabilité sociale des organisations. À ce niveau, Carroll (1979) énonce que la première responsabilité sociale de l'entreprise est de nature économique. Un tel énoncé est d'une importance capitale puisqu'il sera à l'origine du principe de la « hiérarchie des responsabilités ». Nous reviendrons plus en détail sur ce principe et les controverses qu'il suscite ultérieurement. Toutefois, pour Carroll (1979), ce rôle économique de l'entreprise n'est qu'un engagement partiel envers son « contrat social ».

La deuxième dimension traite de la gestion des enjeux sociaux. Carroll (1979) souligne que ces enjeux sont difficilement identifiables à l'avance et qu'ils varient en fonction du temps, des types d'industries et des pays. Le plus important, aux yeux de cet auteur, est de bien comprendre ces enjeux et de les prendre en compte dans l'évaluation de la performance sociale d'une organisation.

La troisième dimension de ce modèle est liée aux philosophies de la réceptivité sociale. Le point de départ de cette notion est l'idée que la société exprime certaines demandes auxquelles les organisations devront répondre de manière appropriée. Elle représente en fait l'opérationnalisation du concept de la responsabilité sociale.

Dans son modèle de la performance sociale, Carroll (1979) semble favoriser une certaine hiérarchisation des responsabilités de l'entreprise en annonçant que la première responsabilité sociale demeure économique. Par conséquent, selon Carroll (1979), la place qu'occuperait la responsabilité économique devrait être plus importante par rapport aux autres types de responsabilité (légale, éthique et discrétionnaire). Les dangers d'une telle approche peuvent être énormes. En effet, même si Carroll insiste sur l'importance des trois autres responsabilités, il est tout à fait possible qu'une entreprise puisse remettre en question ses responsabilités éthique et discrétionnaire une fois que ses intérêts financiers sont en jeu. Pire encore, il se peut aussi que des dirigeants (mal intentionnés ou profitant d'une interprétation du modèle à la Carroll qui les arrange) mettent beaucoup l'accent sur l'économique et négligent les normes sociales et la dimension éthique. Ce n'est pas un hasard qu'un tel modèle (par rapport à celui de Wood, 1991) demeure attrayant aux yeux des gens du milieu des affaires.

**Tableau 1.1** Modèle à trois dimensions de Carroll (1979)

Les catégories de la responsabilité sociale

- Responsabilités économiques
- Responsabilités légales
- Responsabilités éthiques
- · Responsabilités discrétionnaires

Les enjeux sociaux

- Discrimination
- Protection de l'environnement
- Sécurité des produits
- Sécurité au travail

Les philosophies de la réceptivité sociale

- Défensives
- Réactives
- Accommodantes
- Proactives

Source: « A Three-Dimensionnal Model of Corporate Performance » Carroll (1979)

Pour leur part, Watrick et Cochran (1985) s'inspirent du modèle de Carroll et définissent la CSP comme : « une interaction parmi les principes de responsabilité sociale, le processus de réceptivité sociale et les politiques développées pour faire face aux enjeux sociaux ». Ils montrent aussi comment diverses perspectives (responsabilité économique, responsabilité publique et réceptivité sociale) peuvent être incorporées dans une seule structure. En même temps, ils donnent raison à la « hiérarchisation des responsabilités » proposée par Carroll tout en insistant sur l'importance des autres responsabilités des entreprises :

As in Maslow's model, prepotency exists such that the need for profitability (economic responsibility) predominates if it is not being satisfied [...]. Other responsibilities follow profitability and should not be excluded from management's consideration solely because they decrease profit.

Leur modèle fait aussi référence à la notion de réceptivité sociale (Corporate Social Responsiveness). Selon Wartick et Cochran (1985), les enjeux de la réceptivité doivent d'abord identifier et analyser les attentes de changements liées aux responsabilités des compagnies et, par la suite, mettre en place des réponses appropriées aux problèmes sociaux. Leur modèle est intéressant mais pose un certain nombre de questionnements. En

effet, Wood (1991) estime que plusieurs limites caractérisent le modèle de Watrick et Cochran (1985). Dans un premier temps, Wood considère que le terme « performance » doit prendre en considération des actions et des résultats et non des intégrations et des interactions. De plus, leur définition de la CSP demeure insuffisante sans l'introduction d'une variable qui concerne les actions des compagnies. Dans un deuxième temps, ce modèle pose un problème en considérant la réceptivité sociale comme étant un seul processus au lieu de plusieurs processus. En dernier lieu, la composante finale du modèle est trop restrictive. En effet, les politiques développées pour faire face aux enjeux sociaux représentent un critère parmi d'autres qui permet de juger de la performance sociale des compagnies. L'absence de ces politiques ne signifie pas qu'il n'existe pas de performance sociale.

D'un autre côté, la définition de la performance sociale selon Wood (1991) diffère de celle de Carroll (1979). Les divergences entre Wood et Carroll concernent la conceptualisation même de ce qu'est la RS. Pour Carroll, une telle responsabilité est illustrée par la « pyramide des responsabilités sociales ». Ceci suggère, comme on l'a vu précédemment, que la responsabilité économique l'emporte sur les autres et que c'est sur cette base que les autres responsabilités doivent s'aligner. Par contre, le modèle de Wood s'appuie sur des principes qui ne donnent d'importance à aucune dimension particulière (Wood, 2004). En effet, Wood évite de classer la responsabilité sociale selon sa nature et adopte une approche par les principes qui exprime les motivations de base qui poussent les gens à agir. Selon l'auteur, l'idée de base du concept de la RS est que : « L'entreprise et la société sont interreliées plutôt que d'être deux entités séparées. » Cette interrelation amène un certain nombre d'attentes qui se reflètent à trois niveaux distincts (institutionnel, organisationnel et individuel). Ceux-ci permettent trois niveaux d'analyse dont découlent trois principes, à savoir : la légitimité, la responsabilité et la discrétion managerielle.

#### \* Niveau institutionnel : principe de légitimité (obligations, sanctions sociales)

Selon ce principe, la société accorde la légitimité et le pouvoir aux entreprises. À long terme, ceux qui n'utilisent pas leur pouvoir d'une manière que la société considère comme étant responsable (acceptable) tendent à le perdre. L'entreprise est donc supposée responsable car elle existe et opère dans un environnement partagé avec d'autres acteurs (la gestion des parties prenantes).

Dill (1975, cité dans Freeman, 1984) définit les parties prenantes comme étant les individus qui possèdent un statut externe à l'entreprise, et qui ont des idées sur ce que sa performance économique et sociale doit comporter. Toutefois, ce n'est qu'au milieu des années 1980 qu'on voit apparaître une définition précise de la notion de « partie prenante ». En effet, afin d'analyser les forces économiques et sociopolitiques qui sont à l'origine des turbulences de l'environnement externe de l'entreprise, Freeman (1984) élabore une approche des parties prenantes. Cette approche permet aux dirigeants de mieux gérer leur entreprise de façon à ce qu'ils soient aptes à identifier les groupes ou les individus qui affectent, ou sont affectés par la poursuite des activités de l'entreprise (tiré de la revue de littérature de Jenny Desrochers, 2002).

Selon Wood (1991), si les parties prenantes pertinentes perdent leur confiance, la firme devient illégitime et risque de disparaître.

#### \* Niveau organisationnel : principe de la responsabilité publique

Ce principe libère la RS des ambiguïtés qui l'ont accompagné dans ses premiers développements. Selon ce principe, les entreprises ne sont pas responsables de la résolution de tous les problèmes sociaux. Elles sont responsables de résoudre les problèmes qu'elles ont causé et d'aider à résoudre des problèmes et des enjeux sociaux liés à leurs intérêts et leurs opérations commerciales. Les firmes doivent avoir :

- un engagement primaire: mécanismes de coordination (relations avec le marché);
- un engagement secondaire: externalités.

#### \* Niveau individuel : principe de la discrétion managériale

Ce principe implique que :

- les managers agissent dans un environnement organisationnel et sociétal plein de choix;
- leurs actions ne sont pas totalement prescrites par des procédures formelles.
- les managers sont des acteurs moraux qui disposent de plusieurs choix quant aux décisions à prendre (de préférable moralement acceptables) afin de remplir leurs engagements à la fois économiques et sociaux.

Tableau 1.2

Modèle de la performance sociétale de Wood (1991)

Principes de motivation       Responsabilité sociale       Niveau institutionnel Légitimité       (Obligations, sanctions sociales)         Niveau organisationnel Responsabilités publiques       Niveau organisationnel Responsabilités publiques       (Engagement primaire et secondaire de la firme)         Processus de de gestion       Réceptivité sociale       Analyse environnementale       (Suivi de l'état de l'environnement)         Gestion des intéressés       (Réponses aux exigences des intéressés)         Gestion des enjeux       (Plans et politiques)         Résultats observables       Programmes sociaux       (Indicateurs sociaux, bilan social)         Programmes sociaux       (Programmes sociaux ou philanthropiques)         Politiques sociales       (Institutionnalisation de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et culture éthique)				
Responsabilités publiques primaire et secondaire de la firme)  Niveau individuel Discrétion managériale Personnelle des cadres)  Processus de environnementale (Suivi de l'état de l'environnement)  Gestion des intéressés (Réponses aux exigences des intéressés)  Gestion des enjeux (Plans et politiques)  Résultats observables  Résultats  Programmes sociaux  (Indicateurs sociaux, bilan social)  Programmes sociaux  (Programmes sociaux ou philanthropiques)  Politiques sociales  (Institutionnalisation de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et	de	•		sanctions
Processus de gestion  Récultats observables  Résultats observables  Résultats observables  Processus de environnementale environnement environnement environnement environnement environnement environnement environnement environnement)  Gestion des intéressés (Réponses aux exigences des intéressés)  Gestion des enjeux (Plans et politiques)  Programmes sociaux (Indicateurs sociaux, bilan social)  Programmes sociaux  Oprogrammes sociaux ou philanthropiques)  Politiques sociales (Institutionnalisation de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et			Responsabilités	primaire et secondaire de la
de gestion  Gestion des intéressés (Réponses aux exigences des intéressés)  Gestion des enjeux (Plans et politiques)  Résultats observables  Résultats observables  Résultats observables  Programmes sociaux (Indicateurs sociaux, bilan social)  Programmes sociaux (Programmes sociaux ou philanthropiques)  Politiques sociales (Institutionnalisation de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et				personnelle des
Gestion des intéressés  (Réponses aux exigences des intéressés)  Gestion des enjeux  (Plans et politiques)  Résultats observables  Résultats Observables  Programmes sociaux Ou philanthropiques)  Politiques sociales  (Indicateurs sociaux, bilan social)  Programmes sociaux Ou philanthropiques)  Politiques sociales  (Institutionnalisation de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et	de	Réceptivité sociale		
Résultats observables       Résultats       Impacts sociaux bilan social       (Indicateurs sociaux, bilan social)         Programmes sociaux ou philanthropiques)       Politiques sociales       (Institutionnalisation de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et	gestion		Gestion des intéressés	exigences des
observables  Programmes sociaux (Programmes sociaux ou philanthropiques)  Politiques sociales (Institutionnalisation de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et			Gestion des enjeux	(Plans et politiques)
Politiques sociales (Institutionnalisation de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et		Résultats	Impacts sociaux	
de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et			Programmes sociaux	
			Politiques sociales	de politiques de RS dans l'entreprise favorisant réceptivité décisionnelle et

D'autres textes privilégient une approche qui consiste à introduire des dimensions permettant d'évaluer et de juger la qualité de la performance sociale des entreprises.

À ce niveau, Epstein (1987) fait référence à huit dimensions à surveiller afin de maintenir la qualité de la performance sociétale de la firme :

- La qualité des relations entre l'entreprise et ses partenaires économiques, sociaux et politiques.
- La prise en compte du long terme tout en effectuant les ajustements nécessaires à court et moyen terme.
- La volonté de trouver des solutions aux problèmes sociétaux immédiats.
- La légitimité des critères économiques et éthiques des décisions.
- La légitimité des objectifs de l'entreprise, en particulier son rôle dans la société.
- La profondeur de l'institutionnalisation organisationnelle des structures et systèmes de gestion sociétale.
- La qualité du suivi des décisions à caractère sociopolitique.
- La réévaluation permanente de la performance et des processus d'adaptation sociopolitiques de l'entreprise.

De son côté, Pasquero (2002) estime que la performance des compagnies est sujette à plusieurs types d'évaluation simultanée et, par conséquent, une définition multidimensionnelle de la performance s'impose. Avec des variantes, l'auteur considère que le concept de la performance sociale de l'entreprise inclut trois éléments :

- un élément économique, la rentabilité financière classique;
- un élément organisationnel, la réceptivité sociale, qui vise la capacité d'adaptation de l'entreprise aux exigences de son environnement sociétal;
- un élément décisionnel, la responsabilité sociale, qui concerne la capacité de l'entreprise de décider en tenant compte des effets de ses décisions sur autrui et sur la société en général.

#### 1.1.2 Historique du concept

Selon le SIF, l'histoire du concept de l'ISR remonte à plusieurs centaines d'années et trouve ses origines dans les traditions religieuses juive, chrétienne, et musulmane. Depuis des siècles, de nombreux investisseurs, dont les convictions religieuses soutenaient la paix et la non-violence, ont activement évité d'investir dans des entreprises qui profitaient de la guerre. Ils refusaient aussi d'investir dans des firmes qui produisent de l'alcool et du

tabac. Cette culture du refus d'investir dans des compagnies en utilisant des critères négatifs a dominé les premières actions de ce mouvement. Dans ce sens, certains ont refusé d'investir dans le domaine militaire et dans des compagnies en affaires avec l'Afrique du Sud en guise de protestation contre la guerre du Vietnam et l'Apartheid. Par exemple, le *Pax World Fund*, considéré comme le premier fonds d'investissement socialement responsable, évitait d'investir dans des firmes d'armement. Ce fonds a été fondé en 1971 et offrait des options aux investisseurs opposés à l'escalade de la militarisation et à la guerre du Vietnam. Cette stratégie (*negative screening*) continue à jouer un rôle prépondérant dans le mouvement de l'ISR.

Les origines modernes de l'ISR remontent aux années 1960 qui ont été marquées par une série de mouvements sociaux allant des luttes pour les droits civiques, des mouvements contre la guerre du Vietnam aux nouvelles législations sociales. Il s'agit d'une époque où on assistait à une prise de conscience concernant les enjeux de la RS.

En fait, après l'abolition de l'Apartheid, on a pensé que le mouvement serait en décroissance. Mais, durant les vingt dernières années, d'autres événements d'une importance capitale tels que les incidents de Tchernobyl et d'Exxon Valdez ainsi que le réchauffement climatique ont ramené à la surface la fragilité de notre système environnemental face à un développement économique non contrôlé. De plus, forts de leur expérience et avancée contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, les investisseurs socialement responsables ont élargi leur champ d'intervention et ont contribué à une relance du mouvement insufflée par la quête d'une performance sociale et environnementale basée sur un screening positif. Cette stratégie a catalysé un nouvel élan de l'ISR et marquera l'expansion des dimensions positives dans l'évaluation des compagnies. Ainsi, les systèmes de protection de l'environnement, le respect des droits humains, l'utilisation des organismes génétiquement modifiés deviennent des critères de plus en plus importants. Aussi, la gouvernance corporative, qui est communément utilisée comme un facteur de choix des investissements, est en cours de devenir un critère formel pour l'ISR. À cela s'ajoute un concept intégrateur, celui du développement durable (sustainable development) qui devient de plus en plus l'objectif le plus «dominant». À ce niveau, le terme « développement durable » a été utilisé pour la première fois en 1987 dans un rapport intitulé « Notre futur commun » et publié par une commission chargée par l'ONU de réfléchir aux questions de développement. Il est défini comme suit : « Le

développement qui permet de répondre aux besoins présents sans compromettre les capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

### 1.1.3 Les formes et objectifs de l'investissement socialement responsable (ISR)

La littérature qui traite du concept de l'ISR fait référence à trois différentes formes d'investissement. Selon Weigand *et al.* (1996), l'univers des investisseurs socialement responsables se divise en trois principales catégories : 1) les investisseurs qui adhèrent à des directives spécifiques dans leur choix de portefeuilles; 2) les investisseurs classifiés comme des actionnaires activistes et, finalement, 3) les investisseurs qui sont intéressés par l'investissement direct dans la communauté. Bien que l'objectif de ces trois stratégies reste le même, leur importance ainsi que leur impact diffèrent. En effet, selon le SIF, les actifs gérés en utilisant au moins un critère de sélection représentaient en 2005 plus de 1,685 trillions \$ (ce montant inclut les investissements privés) comparativement à 703 milliards \$ d'investissements reliés aux actionnaires militants et 19,6 milliards \$ d'investissements en relation avec le développement communautaire.

#### • Les investisseurs avec des lignes directives (screnning)

Les investisseurs avec des lignes directives gèrent leurs avoirs d'une manière qui convient à leurs critères de choix (tableau 1.3).

Tableau 1.3

Les cinq critères les plus populaires utilisés par les fonds mutuels (en milliards de dollars)

Critères	Masse monétaire
1. Tabac	159 \$
2. Alcool	135 \$
3. Jeu	41 \$
4. Armement	34 \$
5. Relations communautaires	32 \$

Source: Social Investment Forum, 2005

Comme on a vu précédemment, ces critères peuvent prendre la forme de filtres d'exclusion ou d'inclusion. Ils seront traités plus en détail ultérieurement.

L'investissement avec des lignes directives a connu une croissance soutenue entre 2001 et 2005. Cette croissance peut être attribuée au nombre de plus en plus important des institutions et des investisseurs qui sont attirés par le domaine de l'ISR et qui sont persuadés que toute gestion approximative des enjeux sociaux, éthiques ou environnementaux constitue un pari risqué.

Le SIF estime que parmi les 1,685 trillions \$ d'actifs gérés suivant des critères, 1,506 trillions \$ sont gérés de manière privée pour le compte d'institutions et d'individus et 179 milliards \$ appartiennent à des fonds mutuels. Une étude effectuée par ce Forum auprès des 151 fonds d'investissements socialement responsables américains a démontré que le tabac est le critère de choix le plus utilisé (plus de 88 % du total des fonds). L'alcool est aussi utilisé par la moitié de ces fonds (voir le tableau 1.3 ci-haut).

Au-delà d'engager leur épargne dans l'ISR selon des critères, certains investisseurs tentent, par le biais de leurs placements, de modifier le comportement des entreprises en jouant leur rôle d'actionnaires actifs et responsables et en faisant jouer leur vote.

#### L'activisme des actionnaires

L'activisme des actionnaires vise à faire des pressions directes sur les corporations dans le but d'améliorer leur performance dans certains domaines spécifiques (Hutton *et al*, 1998).

Se prévalant de leur droit d'actionnaires, ces investisseurs estiment qu'ils ont le droit et la responsabilité d'intervenir dans l'amélioration de la performance, des politiques et des pratiques de leurs compagnies. Ainsi, ils peuvent avoir recours à des résolutions (shareholder resolutions) pour atteindre leurs objectifs, entamer des discussions et des négociations avec le management et annoncer publiquement leurs prises de position sur des enjeux lors des assemblées générales annuelles. Selon le SIF, l'activisme des actionnaires est ouvert à un large nombre d'investisseurs. En effet, chaque investisseur peut contacter les dirigeants de la compagnie, le département en charge des relations avec les investisseurs ou le conseil d'administration pour tout enjeu qui le concerne. Cependant, selon les règles de la Securities Exchange Commission (SEC) aux États-unis, les actionnaires qui désirent recourir à des résolutions doivent avoir au moins 2000 \$ de parts d'une compagnie (ou être détenteur de 1 % du capital social) un an avant le délai limite de dépôt de la proposition et proposer des résolutions qui contiennent au maximum 500 mots (Source: Social Investment Forum). Ces investisseurs peuvent aussi réclamer des informations à la haute direction et demander à la compagnie de considérer certains changements dans ses pratiques ou ses politiques. Dans certains cas, ils n'ont même pas besoin de recourir à des résolutions pour atteindre leurs objectifs. Certains dirigeants, sachant que ces investisseurs ont un droit de recours, s'arrangent pour discuter et négocier certains enjeux dans le but d'éviter les recours à des résolutions. Prenons, par exemple, Dreyfus Corporation et le fonds Parnassus qui préfèrent s'engager dans des négociations avec les dirigeants des compagnies au lieu de recourir à des résolutions. Ce type de stratégie connaît une croissance soutenue depuis plusieurs années. Entre 2002 et 2005, le nombre de résolutions portant sur les aspects sociaux ou environnementaux a augmenté de 20 % passant de 292 résolutions en 2002 à 348 résolutions en 2005 (SIF). Ces résolutions n'incluent pas les résolutions qui portent sur les réformes de la gouvernance.

Certains considèrent ces activistes comme des radicaux; cependant, leurs objectifs tendent généralement à rendre les firmes plus citoyennes et à inviter à un dialogue entre le management et les actionnaires. Bien qu'il existe peu de participants dans cette activité, ce type d'investisseurs est plus efficace et leurs actions ont le plus d'impact visible (voir tableau 1.4). En effet, plusieurs exemples attestent du succès d'une telle stratégie : au niveau des politiques de non-discrimination liées à l'orientation sexuelle, 22 résolutions ont été déposées en 2005 dont une bonne partie a été retirée après que les compagnies aient accepté de mettre en place de telles politiques (source : Social Investment Forum).

Parmi ces compagnies, on trouve Electric Power, Caterpillar, Duke Energy, etc. En 2005, 30 résolutions en relation avec les enjeux du changement climatique ont été déposées auprès d'importantes entreprises (American Electric Power, Chevron Texaco, General Electric, Exxon Mobil).

Tableau 1.4
Les activités des actionnaires militants

Désignations	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Résolutions déposées	292	299	350	348
Résolutions votées	159	145	200	177

Source: Social Investment Forum.

Les investisseurs socialement responsables ne se limitent pas seulement à utiliser des critères de sélection ou à se mobiliser pour faire pression sur les compagnies; ils s'impliquent parfois directement auprès des personnes et communautés défavorisées.

#### L'investissement communautaire

Certains investisseurs socialement responsables préfèrent investir directement au sein des communautés les plus défavorisées. L'investissement communautaire correspond donc aux capitaux directement injectés auprès des communautés et des personnes défavorisées. Il permet l'accès au crédit, aux produits bancaires de base et aux services communautaires pour les personnes défavorisées et les petites entreprises. Il peut aussi offrir d'autres services tels que l'éducation, le mentoring et le support technique. Ainsi, plusieurs personnes à faible revenu à travers le monde ont pu acquérir des maisons, créer des entreprises, profiter des soins de santé et trouver des emplois. Ces investissements offrent généralement des rendements plus faibles, mais ont un impact direct sur les gens et les communautés qui luttent pour survivre et améliorer leur qualité de vie. À ce niveau, signalons qu'une loi adoptée en 1977 aux États-Unis (Community Reinvestment Act), a pour principe d'obliger les banques américaines à fournir du crédit dans les communautés à faible revenu (voir le site web: http://www.ffiec.gov/cra/pdf/newmarketstaxcredi.pdf). Cependant, les stipulations de cette législation demeurent discrétionnaires. En effet, cette loi n'oblige pas les banques à prendre des risques qu'elles considèrent non raisonnables et ne les force pas à financer des activités qui sont jugées non rentables selon les critères propres à chaque banque. L'atteinte des objectifs de cette loi dépend donc en grande partie du degré d'implication et de la surveillance des conseils d'administration des banques. Dans ce sens, l'investissement communautaire vise à se substituer aux banques conventionnelles qui négligent ces communautés.

Les investisseurs qui utilisent une telle stratégie placent leur argent principalement dans des institutions financières de développement communautaire. Ils ont aussi la possibilité d'investir dans des portefeuilles spécialisés en investissement communautaire. Cette forme d'investissement a connu, malgré des conditions économiques difficiles, une importante croissance entre 2003 et 2005. En effet, l'investissement communautaire aux États-Unis a augmenté de 43 % durant ces deux années passant de 13,7 milliards \$ en 2003 à 19,6 milliards \$ en 2005. De plus, ce type d'investissement couvre différentes zones géographiques du monde. En effet, plusieurs initiatives ont permis aux femmes d'Inde et du Bangladesh par exemple de recourir au microcrédit pour créer leurs propres entreprises, aux populations d'Afrique subsaharienne de profiter de la prévention contre le Sida et de l'éducation de base, etc.

Signalons que ces trois formes d'investissement sont en pleine croissance (voir tableau 1.5).

Tableau 1.5

Répartition de l'investissement social aux États-unis selon les trois stratégies d'investissements

Les formes d'ISR (en milliards de \$)	1999	2001	2003	2005
L'investissement avec critères	1,497	2,010	2,143	1,685
L'activisme des actionnaires	922	897	448	703
L'activisme et l'investissement avec critères	(265)*	(592)	(441)	(117)
L'investissement communautaire	5	8	14	20
TOTAL	2,159	2,323	2,164	2,290

Tiré du Report on Socially Responsible Investing Trends in the United States (2005)

Comme nous l'avons constaté précédemment, l'ISR possède plusieurs voies d'action pour faire bouger les entreprises. La motivation de cette nouvelle « race » d'investisseurs ne se limite plus à placer l'argent dans les entreprises les plus rentables, mais aussi à s'investir dans les plus responsables, socialement et écologiquement parlant. Ces personnes semblent vouloir donner du sens à leur épargne et atteindre des objectifs très variés. Dans la littérature, il existe très peu d'auteurs qui définissent clairement les objectifs de ce style d'investissement.

Pour une meilleure compréhension de ces objectifs, nous estimons qu'il est important de distinguer entre plusieurs types de fonds :

- 1) Les fonds éthiques proprement dits. L'objectif de ces fonds est d'exclure certains secteurs ou entreprises sur la base de critères moraux. Une partie de ces critères de sélection trouvent leurs origines dans l'éthique religieuse (Kinder et Domini, 1997). À ce niveau, les investisseurs cherchent à concilier leurs valeurs et leurs stratégies d'investissement. Par conséquent, ils éliminent toutes les entreprises qui ne répondent pas à leurs valeurs.
- 2) Les fonds socialement responsables. Ils se fondent moins sur des valeurs religieuses et encouragent celles du respect des droits humains, de la protection des minorités, de la sécurité des produits, etc. Cette deuxième catégorie de fonds a pour objectif d'humaniser l'environnement du travail et d'encourager les firmes qui ont de bonnes relations avec leurs employés et leurs communautés, des produits de qualité et une grande diversité dans

<sup>\*</sup> Certains portefeuilles allouent leurs capitaux en fonction des critères et selon l'activisme des actionnaires. Ces actifs seront soustraits du total afin d'éviter une double comptabilisation.

leur management et leurs travailleurs. À ce niveau, Lowry (1991) a identifié quatre objectifs généraux : démocratiser l'économie, humaniser l'environnement de travail, repenser les façons traditionnelles de faire distribuer le profit et convaincre les compagnies qu'une « conscience d'entreprise » est payante (tiré de la revue de littérature de Julie Hamel, 2000).

3) Les fonds dédiés qui n'excluent a priori aucune activité économique. De tels fonds se dédient exclusivement à une cause précise (environnement, protection des minorités, équité dans l'emploi, etc.). Pour mieux illustrer l'objectif des fonds dédiés, nous prendrons comme exemple les fonds dits environnementaux. Ces derniers partent du postulat que certaines entreprises, qui minimisent leurs risques environnementaux et qui disposent de politiques les plus progressistes envers leurs employés et la société, améliorent leurs performances économiques et sociales. M'Zali et Turcotte (1997) estiment que les portefeuilles d'investissement environnementaux (PIE) cherchent à réconcilier les objectifs de rentabilité et ceux de respect de l'environnement. De plus, elles considèrent que les impacts sociaux et environnementaux diffèrent selon le type de PIE. Ainsi, l'archétype de l'industrie d'environnement (IE) permet de participer au développement d'entreprises qui visent à remédier à la dégradation environnementale. Ces auteurs estiment aussi qu'une étude plus poussée des catégories d'entreprises qui composent l'industrie de l'environnement serait nécessaire. Selon elles, l'établissement de catégories au sein même de l'industrie de l'environnement permettrait d'évaluer la portée environnementale avec plus de justesse et possiblement de constituer des portefeuilles plus ciblés. D'un autre côté, l'archétype de la responsabilité environnementale (RE) vise plutôt le contrôle des entreprises potentiellement polluantes dans le but d'éviter ou de limiter la dégradation environnementale. Pour M'Zali et Turcotte (1997), la portée du contrôle réalisé est cependant limitée : en théorie, elles considèrent que le processus de sélection permet de favoriser les entreprises performantes et de rendre le financement plus difficile pour celles qui ne le sont pas. Cependant, cet effet de prime à la performance environnementale est proportionnel à l'importance des investissements dans des PIE de type RE qui demeurent négligeables et insuffisants pour offrir une prime significative.

La sensibilisation des entreprises constitue aussi un effet indirect du processus de sélection environnementale des PIE. Quant à l'impact environnemental de l'investissement dans le secteur monétaire, il est difficile à évaluer.

Il demeure qu'en général, la mission de l'ISR est d'harmoniser entre les valeurs des personnes et leur argent, de promouvoir et de récompenser les compagnies qui ont un comportement socialement responsable.

La littérature fait référence à trois formes d'ISR. La première réfère aux investisseurs qui adhérent à des directives spécifiques, la deuxième aux actionnaires activistes et la troisième aux investisseurs qui préfèrent investir directement au sein des communautés. Ces trois formes d'investissement sont en pleine croissance. L'examen de la littérature révèle aussi que peu d'auteurs définissent clairement les objectifs de l'ISR. Il reste que la mission de l'ISR peut être perçue comme une manière d'établir un lien entre les valeurs des gens et leur argent, d'encourager et de réaliser des changements sociaux.

#### 1.1.4 Évolution et tendances actuelles de l'ISR

Bien que le concept culturel entourant l'ISR varie d'une région à l'autre du globe (nous reviendrons plus en détail sur ce point ultérieurement), il n'en demeure pas moins qu'on assiste à un mouvement international qui encourage les investisseurs à placer leur argent en respectant certains critères sociaux, éthiques ou environnementaux. Ce mouvement couvre toutes les formes de l'ISR et plus de 21 pays.

Il s'agit de signaler à ce niveau que le plus grand marché au monde, dédié à l'ISR, est celui des États-Unis (Source : Social Investment Forum).

#### • La dynamique nord-américaine

L'industrie de l'ISR en Amérique du nord a connu une croissance soutenue durant les dernières années en termes à la fois de capitalisation et de stratégies utilisées. Aux États-Unis, la première étude effectuée par le « Social Investment Forum » en 1984 a estimé la valeur des actifs impliqués dans l'ISR à 40 milliards de dollars US. En 1995, le même forum rapporte que la valeur est passée à 639 milliards. Entre 1997 et 1999, les actifs dédiés à ce style d'investissement ont presque doublé passant de 1,18 trillions dollars US à 2,16 trillions. En 2005, le total des actifs s'élevait à 2,29 trillions dollars US gérés par diverses institutions (fonds de pensions, fonds mutuels, money managers, fondations, organisations religieuses et institutions financières). Cependant, ce montant ne représente que 9,4 % du total des actifs gérés aux États-Unis.

Même si l'ISR ne représente qu'une petite partie des marchés financiers nord-américains, nous estimons que ce style d'investissement est en phase de croissance accélérée et qu'il sera amené à jouer un rôle de plus en plus important. En effet, de 1995 à 2005, les actifs impliqués dans l'ISR ont connu une croissance supérieure de 40 % à celle de tous les actifs gérés aux États-Unis et les portefeuilles socialement responsables ont eux aussi augmenté de 240 % durant la même période en comparaison aux 174 % de croissance de tous genres d'actifs (voir site web <a href="https://www.socialinvest.org">www.socialinvest.org</a>).

Au Canada, selon l'Organisation canadienne d'investissement social, les actifs gérés de façon responsable ont atteint 65,46 milliards \$ en juin 2004, soit une progression de 27 % entre 2002 et 2004.

Dans le marché nord-américain, les catégories d'investissement qui reposent sur l'activisme des actionnaires et l'investissement communautaire croissent en popularité et jouent un rôle de plus en plus prépondérant.

#### Le marché européen

Le mouvement d'ISR européen a débuté plus tard qu'aux États-Unis. Bien qu'il existe des similarités entre ces deux mouvements, on ne peut nier la présence de plusieurs différences (notons que le marché américain et britannique présentent plusieurs similarités). La première différence de taille concerne l'encours de l'ISR. En Europe, cet encours demeure faible par rapport aux États-Unis. Une deuxième différence concerne les approches législatives adoptées pour promouvoir ce style d'investissements. En France, par exemple, le législateur a choisi de mettre la pression sur les entreprises tandis que l'approche anglo-saxonne privilégie l'imposition d'obligations aux actionnaires (Andrée de Serres, 2004). De plus, les différences d'ordre législatif existent aussi au sein même de l'Europe. En effet, alors que certaines réglementations encouragent les professionnels à rendre publique leurs politiques en matière d'ISR, d'autres ouvrent l'épargne salariale à ce nouveau style d'investissement, en permettant la retraite par capitalisation ou en privilégiant les incitations fiscales.

Par exemple, en juillet 2000 est entré en vigueur en Grande-Bretagne un nouvel article de loi (Le *Trustees Act*) qui oblige les fonds de pension à rendre publique, dans une déclaration de principes d'investissement, leurs politiques en matière d'ISR (Chauveau, 2003). Selon le Social Investment Forum britannique, les 500 plus importants fonds de pension entendent répondre à cette nouvelle obligation. Ce forum estime que cette loi semble avoir un impact positif puisque l'un des principaux fonds de pension anglais

(Morley Fund Management) a annoncé son intention de se retirer des plus importantes compagnies qui refuseraient de publier un rapport environnemental.

En France, une nouvelle loi sur l'épargne salariale dite « Loi Fabius » a pour mission de développer ce nouveau style d'investissement apparemment peu utilisé et peu connu par les salariés français (Chauveau, 2003). Selon Chauveau (2003) : « Il est fort à parier que les salariés seront sensibles au fait que leur argent soit placé sur la base de critères éthiques. » Il ajoute aussi : « De toute façon, les syndicats qui auront un contrôle sur la façon dont les Fonds Communs de Placement d'Entreprise investissent souhaitent que ces fonds aillent vers des entreprises responsables. »

En Allemagne, une loi votée en mai 2001 permettant la retraite par capitalisation semble réorienter d'importantes sommes d'argent vers les entreprises socialement responsables à travers des fonds de placement et d'assurance-vie (Chauveau, 2003). Selon une étude de la Deka Bank, ce sont 9 milliards d'euros qui iront dans les fonds de placement et assurances-vie dès la première année.

Au Pays-Bas, les pouvoirs publics semblent privilégier l'incitation fiscale (tiré de la revue de Sandrine Laprun, 2000).

Ces nouvelles réglementations en Europe semblent encourager les investissements socialement responsables. Ainsi, le nombre des fonds dits socialement responsables a pratiquement doublé en Europe passant de 159 à 300 en 2002.

D'un autre côté, il existe aussi des différences au niveau du choix des critères sociaux d'un pays à l'autre. Une telle situation peut être expliquée essentiellement par les différences d'ordre culturel. Ainsi, si les français ont tendance à privilégier les critères qui sont liés à l'emploi et le social en général, les allemands, eux, s'orientent beaucoup plus vers les fonds verts. Aussi, les critères négatifs, qui sont largement utilisés aux États-Unis, ne sont pas privilégiés en France car ils correspondent à un aspect plus militant qui n'est pas dominant dans la culture française (tiré de la revue de littérature de Sandrine Laprun, 2000). De même, les américains sont focalisés sur les discriminations (on demande souvent aux entreprises combien il y a d'afro-américains, d'asiatiques, d'hispaniques ... dans leur management), alors qu'une telle approche est en contradiction avec la tradition républicaine en France (Chauveau, 2003).

#### L'opportunité asiatique

Le SIF estime que les plus grandes opportunités de croissance de l'ISR se trouvent dans le marché asiatique. L'Association Asiatique du Développement Durable et de l'Investissement Socialement Responsable identifie 18 fonds locaux à travers les différents pays asiatiques. De plus, un important nombre de portefeuilles internationaux souhaitent investir dans le marché asiatique. Après l'Australie, le Japon demeure le marché le plus prometteur en termes de croissance. En 2003, les actifs impliqués en ISR dans ce pays dépassent l milliard de dollars US. Ce qui caractérise les investisseurs japonais est le fait qu'ils ne considèrent pas les investissements liés à la production des cigarettes, de l'alcool, du jeu et de l'armement comme étant des investissements non sociaux; cependant, ils prêtent plus d'attention aux domaines de l'environnement, des droits humains, etc.

#### 1.2 Les principaux processus de sélection

Dans le chapitre précédant, nous avons vu que les définitions du concept de l'ISR varient d'un auteur à l'autre. Cette diversité caractérise aussi les critères de sélection des titres qui forment les FMSER. Avec l'ISR, seules les compagnies qui répondent à certains critères sont incluses dans ces fonds. D'autres sont tout simplement éliminées étant donné qu'elles ne respectent pas ces critères.

#### 1.2.1 Les critères de sélection

Dans la littérature, on fait référence à deux types de critères : financiers et sociaux. Concernant les critères financiers, il s'agit des objectifs traditionnels que tout investisseur souhaite atteindre (rentabilité, liquidité...). Pour les critères sociaux, les investisseurs socialement responsables peuvent utiliser des combinaisons entre des critères dits négatifs et positifs. Ces deux types de critères s'ajoutent aux critères financiers afin que les titres puissent répondre aux exigences de l'ISR. Dans la littérature, il n'existe pas d'accord clair et général concernant les critères sociaux. Cependant, certains critères sont d'usage courant et s'avèrent généraux alors que d'autres sont très spécifiques (Rockness et Williams, 1988).

Tel que mentionné par plusieurs auteurs, les critères dits négatifs sont utilisés pour écarter les compagnies qui violent des valeurs. Ces compagnies sont considérées par les investisseurs comme étant non socialement responsables principalement à cause de ce qu'elles produisent ou vendent. D'un autre côté, les critères dits positifs cherchent à inclure toute compagnie qui contribue à l'amélioration des enjeux sociaux les plus

significatifs. En fait, chaque entreprise est choisie en fonction de ses comportements face à ces enjeux sociaux. Une évaluation objective de la performance des compagnies sur la base de critères sociaux demeure nécessaire et indispensable à la crédibilité de l'ISR (Cheveau, 2003).

À ce niveau, l'évaluation de la performance sociale peut être effectuée directement par les gestionnaires des fonds ou par l'investisseur lui-même. D'un autre côté, les investisseurs peuvent aussi recourir à des informations externes fournies par plusieurs organismes qui agissent comme des agences de notation de la performance sociale des entreprises.

#### 1.2.1.1 Les critères négatifs

Plusieurs études ont fait référence aux critères négatifs. Ces derniers prennent généralement la forme de filtres d'exclusion (sin stocks) pour les firmes oeuvrant dans les domaines du tabac, de l'alcool, des jeux, de la pornographie et de l'armement (voir tableau 1.6). Travers (1997) estime que l'élimination des titres ne se limite pas aux seuls producteurs mais touche aussi les distributeurs, les grossistes et les détaillants qui font affaire avec ces manufacturiers.

D'un autre côté, les critères d'évaluation de la performance environnementale ne font pas consensus. M'Zali et Turcotte (1997) mentionnent que la diversité du mouvement écologique rend plus difficile l'évaluation de la performance environnementale de l'entreprise. Elles pensent que les choix environnementaux sont marqués par l'apparition fréquente de controverses. Ces dernières se manifestent souvent dans le processus d'élaboration des normes et réglementations en matière d'environnement. Travers (1997) reconnaît aussi la difficulté d'évaluer les critères environnementaux; cependant, il estime que les principes donnés par la CERES (Coalition for Environmentally Responsible Economies) représentent un moyen d'évaluation des comportements des firmes qui respectent certaines normes environnementales.

# 1.2.1.2 Les critères positifs

Certains auteurs estiment que les critères positifs sont restés sans grand changement à travers le temps (Rockness et Williams, 1998). D'autres croient qu'ils ont évolué en fonction des changements sociaux (Kinder et Domini, 1997).

En général, plusieurs auteurs s'accordent pour encourager les firmes qui respectent les droits de l'homme, l'environnement, les employés, les consommateurs, les droits des

animaux, etc. (voir tableau 1.6). Ils estiment que ces entreprises présentent plusieurs caractéristiques :

- \* Elles sont généralement bien acceptées par les communautés des régions où elles choisissent de s'installer. Ceci facilite leur accès aux marchés et leur expansion.
- \* Elles génèrent moins de gaspillage et utilisent moins d'énergie. Ceci permet d'épargner de l'argent.
- \* Elles sont considérées comme moins risquées. Ce qui leur permet d'obtenir des escomptes sur le coût de capital et de faibles primes d'assurances.
- \* Elles attirent et retiennent un personnel compétent.

# Tableau 1.6 Exemples de critères positifs et négatifs

·	,
Critères négatifs  Tabac, alcool, jeux et armement	Exclusion des compagnies impliquées dans la production et la distribution de ces produits
• Autres : Pornographie / divertissement pour adultes et anti-familial, expérimentations animales, avortement	À exclure
Critères positifs	
• Environnement	Inclusion ou exclusion des compagnies sur la base d'enjeux liés à l'utilisation de l'énergie, mesures de prévention de la pollution, recyclage, gestion des déchets dangereux, changement climatique
• Produits / Services	Inclusion ou exclusion des compagnies sur la base d'enjeux liés à la qualité et sécurité des produits, leadership en terme d'innovations, nombre de poursuites, publicité controversée
• Relations de travail	Inclusion ou exclusion des compagnies sur la base d'enjeux liés aux pratiques en matière d'emploi, l'implication des employés, la santé et sécurité au travail, la retraite et avantages sociaux, les relations avec les syndicats
• Emploi / Égalité/ Diversité	Inclusion ou exclusion des compagnies sur la base de la diversité du personnel d'encadrement et de la main-d'œuvre, l'égalité des chances pour les femmes et minorités, les politiques de discriminations
• Impact communautaire	Inclusion ou exclusion des compagnies sur la base des enjeux liés aux dons de charité, support à l'accès au logement abordable, l'éducation, au crédit

Source : Social Investment Forum 2003

Nous avons vu ci-haut les principaux critères sociaux utilisés par les gestionnaires dans la sélection des PISR, il s'agit de signaler que le choix ainsi que l'application de ces critères diffèrent lors du processus de sélection des titres.

#### 1.2.2 Le processus de sélection

Comme nous l'avons vu précédemment, la sélection des titres se base sur deux catégories de critères (financiers et sociaux). Généralement, cette sélection s'effectue d'abord par l'utilisation de critères financiers. Par la suite, on applique des critères sociaux (Rockness et Williams, 1988; M'Zali et Turcotte, 1997).

Leckey (1995) estime que l'utilisation des critères sociaux varie d'un fonds à l'autre. Une étude effectuée par Rockness et Williams (1988) montre que plusieurs gestionnaires de FMSER n'utilisent pas unanimement les mêmes critères de sélection. Selon ces auteurs, le seul critère à faire l'unanimité au sein des FMSER est celui faisant référence aux bonnes pratiques environnementales.

En fait, l'application des critères de sélection repose sur des évaluations que les responsables des FMSER doivent effectuer. Ces évaluations nécessitent l'existence de sources d'informations objectives et fiables. Stone (2001) démontre que les gestionnaires des FMSER consultent plusieurs sources d'informations avant de sélectionner des titres. Il estime qu'une telle situation est tout à fait normale du fait du manque de standardisation dans ce domaine. De plus, son étude a démontré que les évaluateurs passent beaucoup de temps à collecter et corroborer ces informations. L'évaluation ainsi que la réévaluation des titres sont effectuées sur une base quotidienne et hebdomadaire (Stone, 2001). Ceci est loin des observations de Rockness et Williams (1988). En effet, ces auteurs ont trouvé que la réévaluation des titres inclus dans des FMSER, à l'époque, se faisait en moyenne chaque 3 ans ou 5 ans.

L'étude de Stone (2001) fait aussi référence à deux éléments qui interviennent dans la sélection des titres : 1) l'importance de la performance sociale actuelle et 2) l'approche du « meilleur de la classe » (*Best in class*).

Ceci veut dire que les évaluateurs recherchent des compagnies qui travaillent activement pour améliorer de façon concrète leur performance environnementale et non celles qui prétendent le faire à travers des politiques environnementales qui n'existent que sur papier. En fait, ces évaluateurs envoient un message clair aux compagnies qui souhaitent faire partie des FMSER : « Vous devez faire mieux que de simplement avoir en place des

politiques environnementales ». Ils veulent que ces compagnies prouvent leurs intentions en démontrant de manière claire et convaincante leurs engagements à protéger et préserver l'environnement (Stone, 2001). Aussi, ces évaluateurs ne se concentrent plus sur des événements ou des incidents isolés, mais suivent les performances des compagnies dans le temps.

Par ailleurs, certaines entreprises ne sont plus bannies des listes des évaluateurs seulement parce qu'elles font partie d'un secteur industriel sensible du point de vue environnemental. Dans ce sens, l'approche « Best in class » vise à sélectionner les meilleurs comparativement à leurs concurrents dans un secteur industriel donné (exemple du secteur de l'industrie des produits chimiques). Cette approche démontre le désir des sociétés d'investissement d'éviter de bannir tout secteur qui peut être viable financièrement pour leurs portefeuilles (Stone, 2001).

D'un autre côté, Hutton *et al.* (1998) admettent que le processus de sélection demeure subjectif. Ils estiment que la mesure des attributs utilisés pour définir les firmes socialement responsables est complexe et dépend de la nature des critères. En effet, certains aspects des critères positifs nécessitent des évaluations qualitatives parfois difficiles à effectuer (Hutton *et al*, 1998). Cette subjectivité est aussi liée à la qualité de l'information utilisée : plus les critères sont subjectifs, plus on a besoin d'informations (Hutton *et al*, 1998).

Pour illustrer cette réalité, M'Zali et Turcotte (1997) estiment que les choix des critères de sélection sont à l'origine de plusieurs controverses qui animent l'univers de l'ISR. De plus, elles annoncent que la validité du processus dépend aussi des sources d'informations.

L'utilisation des sources d'information varie d'un fonds à l'autre (Rockness et Williams, 1988). Les sources d'information principales étant les entreprises elles-mêmes, il est aisé alors de remettre en cause la fiabilité et la validité de ce type d'informations (M'Zali et Turcotte, 1997). Certaines informations peuvent provenir aussi des associations industrielles, des agences gouvernementales et des firmes de recherche.

La plupart des études qui traitent du processus de sélection des titres démontrent que l'application des critères est un élément ambigu et multidimensionnel. Ainsi, une telle ambiguïté peut remettre en question la crédibilité de l'ISR et être à l'origine de plusieurs controverses.

### 1.2.3 La crédibilité et les controverses entourant le concept de l'ISR

L'étude du processus de sélection a démontré l'importance de la question de la crédibilité de L'ISR. Hutton *et al.* (1998) estiment que cette crédibilité dépend de deux facteurs majeurs :

- la qualité de l'information;
- les définitions conceptuelles et opérationnelles appliquées aux concepts à évaluer.

Travers (1997) annonce qu'il existe trois façons de gérer une telle situation : 1) tolérance zéro, 2) par des niveaux bien définis de tolérance et 3) par l'investissement dans des compagnies qui violent certains critères, mais qui essayent en même temps d'améliorer leurs performances sociales.

La première option est claire et précise et ne laisse aucun champ à la controverse, contrairement aux deux dernières options qui semblent plus subjectives. En effet, Travers (1997) se demande comment on peut classer une entreprise qui fournit du papier à cigarette pour les compagnies de tabac? La même question peut s'appliquer à une compagnie d'aluminium qui vend des canettes à des brasseries. De plus, comment peut-on mesurer de façon tangible toute amélioration de la performance sociale? Pour répondre à ces questions, Travers prend l'exemple d'une compagnie de papier dont 25 % des revenus actuels proviennent des ventes à une entreprise de tabac. Si cette part était passée de 50 % à 25% durant les deux dernières années, peut-on parler d'amélioration à ce niveau?

La réponse, selon Travers, nécessite des recherches approfondies. En effet, si le management de la firme a fourni des efforts pour réduire ces ventes aux compagnies de tabac, la réponse à cette question est oui. Cependant, si cette réduction est juste le résultat de clients perdus en raison de la compétition, on ne peut considérer ceci comme une amélioration. Par conséquent, les investisseurs ainsi que les sociétés d'investissement doivent avoir une compréhension claire et précise des enjeux qui les intéressent avant de conclure des transactions entre eux (Travers, 1997). Ceci permettra, d'une part, aux clients d'investir dans des fonds qui répondent à leurs exigences sociales et éthiques et, d'autre part, aux sociétés d'investissement de respecter leurs engagements.

Parallèlement à l'enjeu de la crédibilité, celui de la performance de l'ISR accompagne aussi ce style d'investissement. Dans ce qui suit, nous allons traiter du concept de la performance de l'ISR dans sa globalité et surtout mettre l'accent sur une de ces

dimensions les plus importantes, à savoir la performance financière de ce style d'investissement.

#### 1.3 La performance financière des fonds mutuels socialement responsables

Les travaux qui entourent la problématique de la performance financière des FMSER revêtent une importance cruciale pour la promotion et la croissance de l'ISR. En effet, si de tels travaux réussissent à prouver que le marché accorde une prime particulière pour la RS, cela pousserait les investisseurs institutionnels à injecter plus de fonds dans ce domaine et inciterait les compagnies à agir de plus en plus de façon responsable.

Avant de traiter de la performance financière de l'ISR, il convient de souligner que le concept de la performance qui entoure le mouvement de l'ISR ne se limite pas à la seule dimension financière. Il englobe aussi la notion de performance sociale. Dans notre revue de littérature, nous nous appuierons sur les définitions proposées par Hutton *et al.* (1998) qui définissent le concept de la performance selon trois dimensions :

- La première dimension consiste pour les investisseurs d'intégrer purement et simplement leurs valeurs dans leur investissement. Cette dimension considère la performance sociale comme étant un élément personnel pour l'investisseur. Cet aspect comporte moins de controverses puisque la mesure de la performance devient un jugement personnel selon les convictions de chacun. Par conséquent, il ne sera pas traité dans cette étude.
- La deuxième dimension concerne le changement social. Rappelons que l'un des objectifs de l'ISR est d'encourager un changement dans le comportement des compagnies. La performance à ce niveau est justifiée par un aspect externe la rendant d'autant plus controversée. En effet, la question est de savoir si l'ISR cause ou peut catalyser un changement social ou non. Nous pouvons sûrement louer son rôle dans la disparition de l'apartheid en Afrique du Sud et dans l'exercice de pressions sur certaines entreprises (exemple des compagnies de tabac), mais les enjeux dans ce domaine sont nombreux et complexes pour répondre de manière précise à cette question. Cette dimension fera l'objet de la section 1.3.1
- La troisième dimension qui demeure la plus controversée concerne la performance financière de l'ISR. Il s'agit de savoir si ce style d'investissement permet des rendements ajustés aux risques identiques, supérieurs ou inférieurs à ceux des investissements

traditionnels qui ne tiennent pas compte des critères sociaux. Nous nous pencherons plus en détails sur cette question à la section 1.3.2 (La performance financière de l'ISR).

#### 1.3.1 L'impact social de l'ISR

Dans ce qui suit, nous allons essayer d'évaluer l'impact social de L'ISR. Plusieurs auteurs estiment que l'une des principales motivations qui anime les investisseurs socialement responsables serait d'encourager un changement dans le comportement des compagnies. Selon Hutton *et al.* (1998), l'impact de l'ISR, à ce niveau, est justifié par un élément externe le rendant d'autant plus difficile à évaluer. En effet, ces auteurs précisent qu'il est très ardu de prouver de façon claire et nette que ce style d'investissement a un effet réel sur la société. Cependant, Hutton *et al.* (1998) estiment que l'ISR a joué un rôle important dans la disparition de l'apartheid en Afrique du Sud et continue à ce jour d'exercer des pressions de plus en plus fortes sur les compagnies de tabac.

D'un autre côté, Angel et Rivoli (1997) annoncent que certaines entreprises, qui sont exclues des portefeuilles d'investissement pour des raisons sociales ou éthiques, peuvent faire face à une augmentation de leur coût du capital. Ceci peut les mener à changer leur comportement afin de se conformer à certaines exigences sociales et éthiques. Toutefois, un tel coût demeure négligeable sauf si un grand nombre d'investisseurs décident conjointement de boycotter le titre (Angel et Rivoli, 1997). À ce niveau, Modigliani et Modigliani (1997) soutiennent de leur côté le contraire. Par ailleurs, l'effet de telles actions dépend aussi de la taille de la firme et de son taux de croissance.

Selon Bourque (2004), les mouvements de la finance socialement responsable font œuvre de pionniers pour la construction d'une nouvelle régulation économique. Cet auteur estime que de tels mouvements sont en train d'établir les principes et de construire les règles de base du système de régulation internationale, au même titre que le mouvement associatif (syndical, coopératif et mutuel) du siècle dernier avait établi les principes des systèmes de sécurité sociale avant qu'ils fussent mises en place dans les pays occidentaux.

D'un autre côté, les détracteurs de la performance sociale de l'ISR estiment qu'un tel mouvement est tellement fragmenté et dispose de peu de ressources qu'il ne peut avoir une influence réelle sur les compagnies. Ils lui reprochent aussi son caractère autorégulateur et considèrent que ce mouvement devra utiliser son pouvoir pour exiger de l'État une réglementation qui tient pour responsable et justiciable les entreprises qui sont

socialement irresponsables (Parent, 2004) : « Seule la loi peut véritablement protéger les plus faibles et faire échec aux resquilleurs, où qu'ils soient. »

Ainsi, pour Bourque (2004), la réalité actuelle montre que l'approche volontariste de la RSE ne représente pas la réponse adéquate aux enjeux du respect des droits et des changements climatiques. Cet auteur fait aussi référence au rapport de l'ONG britannique *Christian Aid Beyond the Mask*<sup>1</sup> qui dévoile que la responsabilité sociale des entreprises (RSE) risque d'être réduite à une version moderne de la philanthropie désintéressée si elle ne se fait pas dans un cadre plus contraignant. Bourque (2004) ajoute qu'une telle RSE ne sert qu'à masquer les impacts dévastateurs de l'activité des multinationales et à contrer les tentatives pour une réglementation internationale plus stricte.

De ce fait, la question de savoir si l'ISR cause un changement social ou non demeure un enjeu d'actualité. Bien que plusieurs exemples concrets semblent prouver qu'un tel style d'investissement peut avoir un certain impact sur les firmes, il demeure difficile de répondre de manière précise à cette question tellement les enjeux dans ce domaine sont multiples et complexes.

#### 1.3.2 La performance financière de l'ISR

Nous avons vu qu'il est difficile d'affirmer si l'ISR a un réel impact sur le comportement des compagnies. D'un autre côté, il est encore plus difficile de savoir si ce style d'investissement permet des rendements identiques, supérieurs ou inférieurs à ceux des investissements traditionnels. À ce niveau, plusieurs recherches ont essayé de traiter les implications de la sélection sociale des titres au niveau de la performance financière. Les conclusions de ces études sont mitigées. En effet, certains auteurs prétendent que l'ISR permet de dégager des rendements excédentaires alors que d'autres soutiennent qu'il n'a aucun impact sur les rendements, voire même un impact négatif.

Par ailleurs, il existe différents courants qui traitent de la performance financière de l'ISR. Le premier courant analyse la relation entre la performance sociale des entreprises (PSE) et la performance financière des entreprises (PFE). Une telle exploration est devenue en quelque sorte une « confrontation » depuis que Milton Frideman (1970) a soutenu que la seule responsabilité sociale de la firme est de réaliser des profits. À ce jour, les chercheurs n'ont pas atteint un consensus concernant ce sujet (Cochran et Wood, 1984). En effet,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce rapport se trouve sur le site web: http://www.christian-aid.org.uk/indepth/0401csr/index.htm.

certaines études estiment qu'il n'existe aucune relation entre ces deux variables, alors que d'autres présupposent une relation positive, voire même négative. Plusieurs arguments tentent de justifier les points de vue des uns et des autres.

Ceux qui suggèrent que la relation entre la PSE et la PFE est négative estiment qu'une plus grande responsabilité tend à augmenter les coûts (McGuire *et al*, 1988). Ceci met l'entreprise dans une position financière désavantageuse par rapport aux firmes qui se préoccupent moins de la responsabilité sociale (Aupperle, Caroll et Hatfield, 1985; Ullmann, 1985). De plus, certains auteurs considèrent que la responsabilité sociale peut limiter les alternatives stratégiques des firmes (McGuire *et al*, 1988).

Par contre, d'autres auteurs trouvent que la relation entre ces deux variables est positive. Ils annoncent qu'une bonne responsabilité sociale améliore le moral des employés ainsi que la réputation de la firme auprès des consommateurs (Davis, 1975). Par conséquent, une entreprise qui se préoccupe de sa responsabilité sociale pourra éviter des problèmes avec ses employés et mieux fidéliser sa clientèle (McGuire et al, 1988). De plus, des activités plus engagées socialement améliorent les relations de la firme avec d'autres acteurs tel que les banques, les investisseurs et les instances gouvernementales (McGuire et al, 1988). Ces points de vue soutiennent, en se référant à la théorie des parties prenantes (stakeholders theory), que la firme doit non seulement satisfaire les demandes des actionnaires, mais aussi les revendications implicites des intéressés (McGuire et al, 1988). Cette théorie suggère que les revendications implicites telles que la qualité du produit sont moins coûteuses que les revendications explicites telles que les contrats du travail ou les demandes exprimées par les actionnaires et obligataires (McGuire et al, 1988). À ce niveau, les firmes qui ne sont pas socialement responsables peuvent encourager certains intéressés à douter de leurs habiletés à honorer les revendications implicites. Par conséquent, de telles revendications peuvent être transformées en des revendications explicites plus coûteuses (McGuire et al, 1988). Par exemple, certaines firmes qui n'agissent pas de manière responsable envers l'environnement peuvent pousser le gouvernement à voter des lois plus contraignantes et surtout plus coûteuses. D'un autre côté, Spicer (1978) considère que les investisseurs perçoivent les entreprises non socialement responsables comme des investissements plus risqués puisqu'elles pourraient faire l'objet de poursuites judiciaires, de grèves, etc. (McGuire et al, 1988) estiment de leur côté qu'un haut degré de responsabilité sociale peut permettre à la firme d'avoir de faibles risques financiers et par conséquent des relations plus stables avec le gouvernement et les instances financières.

Le fait de trouver une relation positive entre la performance financière et sociale de l'entreprise concorde avec l'hypothèse de la dette latente. Selon cette hypothèse, une firme qui n'agit pas de manière responsable envers la société et l'environnement accumule une dette latente (M'Zali et Turcotte, 1997). Ces auteurs estiment que la valeur de cette dette réduirait la valeur actuelle de la firme et, du fait même, sa performance financière. D'autres études prétendent qu'il n'existe aucune relation entre la PFE et la PSE.

De ce fait, il n'existe aucun consensus autour de la relation entre la PFE et la PSE. Parmi les raisons qui expliquent une telle situation, nous pouvons citer les différences d'ordre conceptuel, opérationnel et méthodologique entourant les définitions et les méthodes de mesure de la performance sociale et financière (Cochran et Wood, 1984; Ullmann, 1985; McGuire *et al*, 1988; Griffin et Mahon, 1997). De telles différences concernent généralement les sources d'informations utilisées, les échantillons étudiés (un seul ou plusieurs secteurs industriels), les variables considérées, le choix des mesures de la performance sociale et financière ainsi que la durée des études.

Griffin et Mahon (1997) ont effectué une recherche qui couvre l'ensemble des études qui traitent de la relation entre la PFE et la PSE et ont analysé leurs principales anomalies. En effet, ces auteurs trouvent que 78 % des 51 études répertoriées ont sélectionné des échantillons appartenant à plusieurs industries. Ils estiment que les résultats de ces études peuvent masquer des différences sectorielles dans la mesure où chaque industrie a ses propres particularités qui font que les enjeux sociaux ne peuvent être traités de la même façon (Griffin et Mahon, 1997). Ils soutiennent aussi que les diverses façons de mesurer la performance sociale et financière peuvent engendrer des résultats contradictoires. À ce niveau, Griffin et Mahon (1997) indiquent que ces mesures prédéterminent la relation entre ces deux variables.

La PSE et la PFE sont en fait mesurées de plusieurs manières. Selon Cochran et Wood (1984), il existe deux méthodes pour mesurer la PSE. La première repose sur un indice de réputation (*reputation index*). Selon cette méthode, des observateurs compétents dans le domaine notent les firmes sur la base d'une ou de plusieurs dimensions entourant la performance sociale (Cochran et Wood, 1984). Toutefois, cette méthode ne repose pas sur

des mesures rigoureuses et demeure subjective (Cochran et Wood, 1984). De plus, la plupart des indices de réputation couvrent un marché relativement limité de firmes, ce qui peut aboutir à des biais reliés à la taille des échantillons.

La seconde méthode pour mesurer la PSE consiste à effectuer une analyse de contenu (Cohran et Wood, 1984). L'objectif de cette méthode est de chercher l'information concernant la PSE dans les nombreuses publications de l'entreprise pour la mesurer. Une telle méthode a deux avantages significatifs (Cohran et Wood, 1984):

- Une fois que le choix (subjectif) des variables est effectué, la procédure demeure raisonnablement objective.
- Étant donné que cette technique est plus « mécanique », elle peut couvrir des échantillons très larges.

Cependant, l'analyse de contenu présente aussi certains inconvénients (Cohran et Wood, 1984).

Selon d'autres auteurs, d'autres méthodes sont susceptibles de mesurer la PSE. Ainsi, McGuire et al. (1988) font référence à une troisième méthode qui utilise le contrôle de la pollution : « The third method of measuring corporate social responsibility uses performance in controlling pollution as a proxy measure. ».

Aucune des trois méthodes citées ci-dessus ne peut être considérée comme étant complètement adéquate pour la mesure de la PSE. (McGuire *et al*, 1988; Cochran et Wood, 1984).

Comme pour la PSE, il n'existe aucun consensus autour des méthodes de mesure de la performance financière des entreprises (Griffin et Mahon, 1997). En réalité, il existe un large éventail de mesures financières que nous pouvons classer en deux catégories (Cochran et Wood, 1984): les mesures de rendement du marché et les mesures du rendement comptable.

Le but des mesures de rendement du marché est de calculer la performance selon la perspective des actionnaires. D'un autre côté, les mesures comptables mettent le point sur comment les résultats financiers reflètent les différentes politiques managerielles de l'entreprise.

Au côté des échantillons étudiés et des méthodes de mesure de la performance, le type des variables utilisées peut aussi influencer les résultats des études. Pour cela, plusieurs

auteurs ont essayé d'ajouter de nouvelles variables pour mieux comprendre la relation entre la PFE et la PSE.

Selon Cochran et Wood (1984), l'oubli de certaines variables peut mener à des fausses corrélations (positives ou négatives) entre la PFE et la PSE :

This expanded analysis reveals that the key correlate with CSR is asset age and that the omission of this variable in previous studies may have led to spurious positive correlations between CSR and financial performance.

Ces deux auteurs ont trouvé donc qu'au sein des groupes industriels, la variable financière la plus fortement corrélée avec la PSE est l'âge des actifs de la firme. Selon Cochran et Wood (1984), l'oubli d'une telle variable peut fausser les résultats des études qui n'en tiennent pas compte.

De son côté, Ullmann (1985) a jugé opportun d'inclure deux autres variables à savoir le risque et la visibilité industrielle. D'autres auteurs ont choisi d'étudier le rôle de la taille de la firme :

When the pollution control variable is forced into the regression there is a sharp decline in the coefficient and significance of the size variable in the regression equation. Statistically, this is due to the fact that these two variables are highly correlated. (Spicer, 1978)

Spicer (1978) soutient qu'une bonne performance dans le domaine de la pollution est associée avec une grande profitabilité, un risque faible et une grande taille de l'entreprise.

La taille de la firme est généralement définie comme « l'échelle des opérations dans une organisation » (Price et Mueller, 1986). À ce niveau, la PSE et la taille peuvent être corrélées positivement parce que les grandes firmes ont une grande visibilité; ainsi elles sont engagées dans plus et de meilleures performances sociales que les petites entreprises qui ont moins de visibilité (Chen et Metcalf, 1980). Ceci peut se produire aussi à cause du fait qu'une grande firme attire plus d'attention de la part des différents acteurs (actionnaires, État, groupes de pression, clients et fournisseurs...). La grande firme devra donc répondre avec la plus grande attention aux attentes de ces acteurs (Burk et al, 1986; Waddock et Graves, 1997). D'un autre côté, les petites firmes ont besoin d'un esprit entrepreneurial pour se développer. Cet esprit, dans les premières étapes de développement de la petite firme, mettra plus l'accent sur des orientations plus

économiques que légales, éthiques, morales et philanthropiques (Aupperle *et al*, 1985; Pinkston et Carroll, 1993). Pour ces raisons externes et internes, la taille de la firme est considérée par divers auteurs comme un prédicteur positif de la PSE. En même temps, la taille de la firme peut aussi être un prédicteur positif de la PFE parce que la taille peut mener à des économies d'échelles (Thompson, 1967), à plus de contrôle des ressources et des acteurs externes (Pfeffer et Salancik, 1978) et à un accroissement des opportunités grâce à l'attraction et la rétention des meilleurs employés (Mueller, 1969; Williamson, 1975; Stanford, 1980). Ceci nous amène au modèle proposé par Orlitzky (2001) qui intègre dans une méta analyse 41 différentes corrélations Taille-PSE et les combine avec une méta analyse de la relation empirique entre la Taille-PFE. Cet auteur estime dans ces conclusions que la taille peut causer une fausse relation bivariée positive entre la PSE et la PFE.

Ainsi, malgré le nombre important d'études empiriques réalisées pour déterminer la nature de la relation entre la PFE et la PSE, on ne peut aboutir à des conclusions unanimes. Toutefois, selon Griffin et Mahon (1997), les « bonnes » nouvelles sont qu'un nombre plus élevé de recherches ont trouvé une relation positive entre ces deux variables.

Le deuxième courant, qui traite de la performance financière de l'ISR, cherche à analyser l'impact de la sélection sociale des titres sur la performance des portefeuilles dits socialement responsables. Avant de présenter et d'analyser les résultats des différentes études pertinentes à ce sujet, nous tenons à rappeler qu'avec l'ISR, seules les compagnies qui répondent à certains critères sont incluses dans les portefeuilles d'investissement socialement responsables (PISR). Une telle sélection est incompatible avec la théorie moderne de portefeuille (Grieb et al, 1998). Cette dernière stipule qu'il faut combiner entre le portefeuille de marché (portefeuille diversifié comportant tous les titres risqués) et des actifs sans risque afin de maximiser l'utilité des investisseurs. Elle suppose aussi que l'exposition au risque peut être réduite (sans sacrifier le rendement) par une telle diversification. Par conséquent, de par sa nature, la sélection des titres réduit les opportunités d'investissement et peut aboutir à la formation de portefeuilles concentrés et donc peu diversifiés. Dans le même sens, Martin, Keown et Farrell (1982) rapportent qu'une concentration générée par une politique sélective d'investissement induit une covariance positive hors marché (extramarket covariance) au niveau des rendements.

D'autre part, Kurtz (1997) soutient que l'imposition de critères sociaux peut même créer un risque supplémentaire :

The impact of social screens is decidedly nonrandom, and, as a result, social screens can create uncompensated risk, even in very large portfolios. This is the most widely cited objection to SRI.

Kurtz (1997) fait aussi référence au fait que l'ISR peut avoir un impact sur l'habilité des managers à exécuter certaines stratégies d'investissement :

One little-studied aspect of social screening is the impact on manager's ability to execute their strategies. If an active manager's strategy calls for an overweighting of, say, utility stocks, screening may interfere with implementation, as utilities are often excluded from SRI portfolios because of environmental considerations. There is some evidence that this interference has occurred.

De son côté, Travers (1997) fait allusion à trois limites de l'ISR (surtout au niveau international):

The most prominent argument against ISRI is that the restrictions imposed on portfolios hurt relative performance [...]. Fees are often an issue in ISRI [...]. Another objection raised is the view that the ISRI universe is prohibitively small.

De plus, Wagner, Emkin et Dixon (1984) estiment que l'ISR engendre des coûts additionnels de recherche, de transactions et d'administration. Ces auteurs estiment que la gestion de tels actifs s'avère complexe et plus coûteuse. En général, ces coûts surviennent lors de la construction des PISR et leur réévaluation et aussi à cause de la recherche et du traitement de l'information.

Malgré l'existence de ces différents coûts, plusieurs auteurs estiment qu'ils peuvent être compensés par un certain nombre d'avantages liés à l'ISR. En effet, selon Travers (1997), il est possible de diminuer le risque et de profiter de certains avantages en recourant à la diversification internationale :

While ISRI today represents a small piece of non-US equity investment pie, it is growing, vibrant, and effective means of achieving the advantages of unrestricted non-US investments. These benefits include: diversification, and expanded opportunity set, globalization of the marketplace, and the ability to take advantage of less efficient markets.

Son étude montre que les PISR internationaux (hors marché américain) offrent des rendements aussi compétitifs que les portefeuilles traditionnels.

D'un autre côté, puisque les PISR ont tendance à avoir une capitalisation plus faible que les portefeuilles traditionnels, certains auteurs estiment que de tels portefeuilles peuvent enregistrer des rendements anormaux sans pour autant subir une augmentation de risque et ce, en bénéficiant du biais lié à la taille. À ce niveau, des études ont trouvé que la variable « taille » représente un important facteur qui affecte les rendements des titres. En effet, Reinganum (1981), en comparant la performance de dix portefeuilles classés en fonction de leur taille de capitalisation, a obtenu une différence de rendement significative entre les titres de plus petite taille et ceux de plus grande taille pour un risque systématique similaire. Le portefeuille composé des titres ayant la plus faible valeur de capitalisation a obtenu des rendements moyens supérieurs de 20 % au portefeuille composé des titres ayant la valeur de capitalisation la plus élevée. Reinganum (1981) soutient aussi que le CAPM ne décrit pas le rendement des actifs de façon adéquate puisqu'un investisseur peut, en fonction de la taille de la compagnie, bâtir un portefeuille qui obtient systématiquement des rendements anormaux. Aussi, selon Banz (1981), Fama et French (1995), les entreprises de petites tailles ont procuré aux investisseurs des rendements supérieurs à ce que prévoit le CAPM alors que les rendements des entreprises de grandes tailles sont inférieurs.

Par ailleurs, Kurtz (1997) estime que l'impact positif de l'information liée à ce type d'investissement peut aussi contrebalancer les différents coûts engendrés par l'ISR.

Il semble donc qu'on ne peut se prononcer de manière certaine sur l'impact des critères sociaux au niveau de la performance financière de l'ISR. Une telle situation peut s'expliquer par la présence de différences méthodologiques entre les recherches effectuées dans ce domaine. En effet, certains travaux se sont limités à des études d'événements. À ce niveau, Gunthorpe (1997) examina l'effet des annonces de comportements non éthiques sur un échantillon de 69 firmes américaines durant la période 1988-1992. Cet auteur a utilisé le modèle de marché pour estimer les rendements anormaux durant les 5 jours avant et après les annonces. Les résultats démontrent qu'un comportement non éthique implique une pénalité significative au niveau des prix des titres à hauteur de 1,3 % par jour et 2,3 % par semaine. Klasser et Mc Laughin (1996) ont choisi de leur côté un échantillon de 96 firmes publiques américaines qui ont fait l'objet d'annonces positives sur le plan éthique et 16 firmes ayant fait l'objet d'annonces

négatives. La période couverte par cette étude s'étend de 1985 à 1991. Les résultats de cette recherche rapportent une moyenne cumulative de rendement anormal positive de 0,8 % pour le 1<sup>er</sup> échantillon et un rendement anormal moyen cumulatif négatif de 1,5 % pour le 2<sup>éme</sup> échantillon. Ces études d'événements présentent certaines limites. En effet, lors des annonces de comportements non éthiques, on peut s'attendre à deux sortes de réactions de la part des investisseurs. On a, d'une part, la réaction des investisseurs dits socialement responsables dont le souci et les attentes sont purement sociales; et d'autre part, la réaction des investisseurs « traditionnels » qui agissent, eux, sur la base de critères purement financiers et qui peuvent aussi décider de se retirer de la firme, non pas parce qu'ils estiment que les actions de l'entreprise sont non éthiques mais tout simplement parce qu'ils ont peur des probables pertes financières que peuvent engendrer de telles annonces.

D'autres études ont analysé l'impact de la sélection sociale des titres sur la performance des portefeuilles dits socialement responsables (PISR). Ainsi, Wood (1992) et Tepper (1993) rapportent que l'ISR a enregistré des rendements inférieurs par rapport aux moyennes du marché. D'un autre côté, Litvak (1992) indique que le taux de rendement des PISR est comparable à celui de l'indice S&P500 durant la période 1979-1989. Par ailleurs, Luck et Pilotte (1992) trouvent que l'indice social Domini (DSI 400) a enregistré une performance excédentaire de 2 % l'an en comparaison avec l'indice S&P500 (1990-1992).

Khan *et al.* (1997), dans leur recherche, ont enlevé les titres des firmes de tabac de l'indice S&P500 et ont constaté que ceci réduit la performance de 21 points de base par an sur une période de 10 ans (1987-1996) avec un effet négligeable sur le risque. Cette même étude démontra qu'une stratégie d'optimisation d'un portefeuille sans firmes de tabac peut engendrer des coûts importants de transactions dus à un taux de roulement élevé.

Certains auteurs ont choisi de comparer les PISR à des portefeuilles conventionnels plutôt qu'à des indices de marché. Dans ce sens, Guerard (1997) compara la moyenne des rendements mensuels de 950 firmes désignées comme étant socialement responsables et celle de 1300 firmes non socialement responsables sur une période allant de 1987 à 1994. Les résultats de cette étude démontrent qu'il n'existe aucune différence significative entre les rendements des deux portefeuilles. De leur côté, Bauer *et al.* (2005) ont comparé les performances de deux portefeuilles construits à partir de scores différents d'efficience

environnementale (*eco-effciency*) sur une durée de 8 ans (1995-2003). Ils ont trouvé que la performance du portefeuille avec un score élevé d'efficience environnementale est supérieure à la performance du portefeuille avec un score faible. À priori, aucune conclusion ne peut être obtenue concernant l'impact des critères sociaux sur la performance financière de l'ISR.

Une troisième catégorie de recherches, à laquelle s'intéresse particulièrement notre étude, la performance financière des fonds mutuels socialement environnementalement responsables (FMSER). Les résultats obtenus pour les FMSER sont tout aussi mitigés que ceux obtenus pour les firmes et les PISR. En effet, Hamilton, Jo et Statman (1993) ont constaté que le marché n'accorde pas de valeur aux caractéristiques de la responsabilité sociale. Leurs résultats indiquent que la performance des FMSER n'est pas statistiquement différente de celle des fonds conventionnels. Ces auteurs ont utilisé l'alpha de Jensen pour analyser la performance de 32 fonds mutuels américains. Pour leur part, Grieb et Reyes (1998) ont effectué des comparaisons entre des FMSER et des fonds conventionnels ayant les mêmes objectifs d'investissement. En utilisant la mesure de Sharpe, ils ont constaté qu'il n'existe pas de différence statistiquement significative entre les rendements des FMSER et ceux des fonds conventionnels comparables. D'un autre côté, une étude effectuée par le Social Investment Forum (SIF) en 1998 et portant sur 183 FMSER montre que les FMSER ont mieux performé par rapport aux fonds conventionnels. Pour sa part, Sauer (1997) soutient que les critères sociaux n'ont pas d'impact négatif sur les rendements des fonds :

These findings suggest that social-responsibility screens do not necessarily have an adverse impact on the risk-adjusted returns for the well diversified investor.

De même, les résultats obtenus par Bauer *et al.* (2002) corroborent ceux obtenus par Hamilton *et al.* (1993), Sauer (1997) et Grieb et Reyes (1998).

Concernant les FMER, White (1995) compara entre des FMER américains et allemands avec leurs indices de marché. Les résultats de cette recherche ont démontré que les FMER ont obtenu de moins bonnes performances que les indices de marché. Toutefois, sur la même période, les fonds conventionnels ont eux aussi mal performé par rapport aux indices de marché.

Les différences au niveau des méthodologies rendent très difficile l'interprétation des résultats empiriques (voir Appendice A). En effet, nous sommes incapables de tirer des conclusions concernant les facteurs clés qui peuvent influencer la performance de l'ISR ainsi que leur niveau d'importance. À ce niveau, la littérature fait référence à plusieurs facteurs d'influence tels que le processus de sélection des titres, les coûts associés à l'ISR (les coûts de gestion et de transactions, l'effet de concentration, etc.), la taille, les politiques d'investissement, la qualité de gestion, le type de mesure de la performance, etc.

L'objectif de notre recherche sera d'analyser la performance financière de L'ISR en tenant compte de la présence de ces différents facteurs.

#### 1.4 Les mesures de performance financière

Tel que mentionné auparavant, il existe divers facteurs qui peuvent influencer les résultats des recherches entourant la performance financière de l'ISR. Parmi ces facteurs, on trouve le type de mesure utilisée pour évaluer cette performance financière. L'appréciation de la performance d'un portefeuille ou d'un fonds mutuel n'est pas une tâche facile. En effet, la présence de biais, dans les mesures de performance utilisées, peut fausser à la fois les calculs des rendements et les comparaisons entre les fonds mutuels ou les portefeuilles.

Différentes mesures de performance ont été proposées dans la littérature financière au cours des quarante dernières années. Il s'agit de signaler que nous nous limiterons dans notre revue de littérature à examiner seulement les plus connues, soit celles proposées par Treynor (1965), Sharpe (1966), Jensen (1968) et Modigliani et Modigliani (1997).

Lors des études empiriques, seulement les trois premières mesures traditionnelles ont été utilisées individuellement ou conjointement pour évaluer la performance des FMSER. En effet, Hamilton, Jo et Statman (1993) ainsi que Bauer *et al.* (2002) ont utilisé l'alpha de Jensen dans leurs recherches. Grieb et Reyes (1998) ont préféré utiliser la mesure de Sharpe. De son côté, Sauer (1997) a utilisé ces deux mesures alors que White (1995) a jugé opportun d'utiliser les trois mesures à la fois.

#### 1.4.1 Les mesures d'évaluation traditionnelle

# 1.4.1.1 La mesure de Treynor

Selon cette mesure, le portefeuille qui a connu la meilleure performance est celui qui a procuré l'excédent de rendement le plus élevé par unité de risque systématique  $(\beta_p)$ . L'indice de Treynor correspond à l'équation suivante :

$$T_{p} = \frac{(R_{p} - R_{f})}{\beta_{p}} \tag{1}$$

Avec:  $R_p$ : Rendement moyen du portefeuille

R<sub>f</sub>: Rendement moyen d'un titre sans risque

β<sub>P</sub>: Coefficient bêta du portefeuille

Le portefeuille qui a l'indice de Treynor le plus élevé est considéré comme étant le plus performant. Une telle méthode s'avère surtout appropriée pour évaluer la performance d'un portefeuille bien diversifié.

#### 1.4.1.2 La mesure de Sharpe

Contrairement à l'indice de Treynor, la mesure de Sharpe prend en considération le risque total du portefeuille (écart-type du taux de rendement) au lieu du risque systématique (coefficient bêta). L'indice de Sharpe se calcule comme suit :

$$S_{p} = \frac{R_{p} - R_{f}}{\sigma_{p}} \tag{2}$$

Avec: R<sub>P</sub>: Rendement moyen du portefeuille

R<sub>f</sub>: Rendement moyen d'un titre sans risque

σ<sub>P</sub>: Écart-type du taux de rendement du portefeuille

Ce ratio, tout comme celui de Treynor, permet de classer des fonds. Selon l'indice Sharpe, le fonds qui a connu la meilleure performance est celui qui a procuré l'excédent de rendement le plus élevé par unité de risque total ( $\sigma$  ( $R_p$ )). Ainsi, ce ratio peut s'avérer plus approprié lors de l'évaluation des FMSER puisqu'il utilise le risque total au lieu du risque systématique. À ce niveau, Martin, Keown et Farrell (1982) soutiennent que la sélection des titres réduit les opportunités d'investissement et peut aboutir à la formation

de portefeuilles concentrés et donc peu diversifiés. De ce fait, le bêta n'est pas en mesure de capter ce «biais» qui peut être relié à l'ISR.

Bien que le ratio de Sharpe semble mieux approprié pour évaluer la performance des FMSER, un test d'inférence statistique demeure nécessaire pour déterminer si la différence de rendement entre deux fonds est significative. Ce test consiste à tester l'hypothèse suivante lorsqu'il s'agit de comparer deux portefeuilles (a) et (b):

$$H_0 = S_a - S_b = 0 (3)$$

S<sub>a</sub>: Indice de Sharpe du portefeuille (a)

S<sub>b</sub>: Indice de Sharpe du portefeuille (b)

À ce niveau, Jobson et Korkie effectuent une transformation afin d'améliorer les propriétés statistiques de l'indice de Sharpe. La différence entre les deux ratios devient :

$$S_{ab} = \sigma_b R_a - \sigma_a R_b \tag{4}$$

σ<sub>a</sub>: écart-type du portefeuille (a) observé

σ<sub>b</sub>: écart-type du portefeuille (b) observé

R<sub>a</sub>, R<sub>b</sub>: Rendements des portefeuilles (a) et (b)

Le test statistique est donc : Z-stat =  $\frac{R_a \sigma_b + R_b \sigma_a}{\sqrt{\theta}}$  (5)

La variance estimée  $\theta$  est :

$$\mathcal{9} = 1\frac{1}{T} \left[ 2\sigma_{a}^{2}\sigma_{b}^{2} - 2\sigma_{a}\sigma_{b}\sigma_{a,b} + \frac{1}{2}R_{a}^{2}\sigma_{b}^{2} + \frac{1}{2}R_{a}^{2}\sigma_{b}^{2} - \left( \frac{R_{a}R_{b}}{2\sigma_{a}\sigma_{b}} \right) * \left( \sigma_{a,b}^{2} + \sigma_{a}^{2}\sigma_{b}^{2} \right) \right]$$

 $O\grave{u}:\sigma_{a,\,b}\,est$  la covariance entre (a) et (b)

T: Le nombre d'observations

Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de 1% sont : -2.326<Z<2.326.

#### 1.4.1.3 La mesure de Jensen

Cet indice capte le rendement du portefeuille qui n'est pas expliqué par le CAPM.

Rappelons que le rendement espéré selon le CAPM se calcule comme suit :

$$E(R_p) = r_{f+} \beta_p [E(R_M) - r_f]$$
 (6)

Le rendement excédentaire est estimé ainsi :

$$E(R_p) - r_f = \beta_p [E(R_M) - r_f]$$
 (7)

En régressant les rendements excédentaires observés du portefeuille sur les rendements excédentaires du portefeuille du marché, on peut mesurer le fameux alpha de Jensen qui représente en fait la performance anormale du portefeuille. Le modèle de régression linéaire est le suivant :

$$R_{pt} - R_{ft} = \alpha_p + \beta_p (R_{Mt} - R_{ft}) + e_{pt}$$
 (8)

 $Avec: R_{pt} - R_{ft} \qquad : \quad Rendement \ excédentaire \ du \ portefeuille \ à la \ période \ t.$ 

 $\alpha_p$  : L'ordonnée à l'origine de la droite de régression.  $\alpha_p$  mesure la

performance anormale du portefeuille

 $\beta_{p}$  : Coefficient bêta du portefeuille

R<sub>Mt</sub> - R<sub>ft</sub> : Rendement excédentaire du portefeuille de marché à la période t.

e<sub>nt</sub> : Terme d'erreur aléatoire

Lorsque la valeur de  $\alpha_p$  est statistiquement supérieure à zéro, cela indique que le gestionnaire du portefeuille a réussi à « battre le marché ». Inversement, une valeur négative de  $\alpha_p$  veut dire que le gestionnaire a obtenu un rendement inférieur à celui obtenu en optant pour une stratégie passive, et ce, pour un même niveau de risque systématique. Aussi, il faut que l'alpha de Jensen soit statistiquement significatif. Pour ce faire, il s'agit de calculer sa statistique t qui est approximativement égale à :

$$t \cong \frac{\alpha p}{\sigma (\varepsilon p)} \times \sqrt{T}$$
 (9)

T: nombre d'observations

L'indice de Jensen présente un inconvénient majeur en comparaison aux indices de Treynor et de Sharpe. En effet, cette mesure ne permet pas d'effectuer un classement des portefeuilles qu'on souhaite comparer. Pour remédier à une telle limite, on utilise une formule (ratio d'évaluation) qui divise l'alpha de Jensen par le bêta du portefeuille.

$$\frac{\alpha_p}{\beta_p} = \alpha_p \text{ ajust\'e pour le risque} \quad (10)$$

Le portefeuille avec le ratio d'évaluation le plus élevé est celui qui se classe en première position.

#### 1.4.1.4 La mesure de Modigliani et Modigliani :

Modigliani et Modigliani (1997) proposent une autre mesure de performance ajustée au risque (RAP ou Risk-adjusted Performance). Leur approche prend en considération le différentiel entre le risque d'un portefeuille donné (i) et le risque du portefeuille de marché (S&P500 par exemple). L'idée de base consiste à ajuster le risque du portefeuille (i) au risque du portefeuille de marché. Un tel ajustement peut être effectué en recourant au l'effet de levier. En effet, on peut, par exemple, recourir à des capitaux empruntés (représentant une part d% du portefeuille) pour acquérir des titres. Ce genre d'opération devra accroître le risque et le rendement espéré du portefeuille. Selon Modigliani et Modigliani (1997), l'écart type et le rendement du portefeuille devront accroître de d% et la valeur de d sera égale à :

$$\sigma_{(i)} = (1 + d_i) \sigma_i = \sigma_M$$
 soit  $d_i = \sigma_M/\sigma_i - 1$  (11)

Avec:

 $\sigma_{(i)}$  écart-type du rendement ajusté au risque (RAP) du portefeuille (i)

 $\sigma_i$  écart-type du rendement  $(r_i)$  du portefeuille (i)

σ<sub>M</sub> écart-type du rendement (r<sub>M</sub>) du portefeuille de marché

D'un autre côté, on peut aussi vendre la même part (d%) d'un portefeuille et utiliser le montant de la vente pour acheter des titres sans risque. Ceci permettra de réduire le risque du portefeuille ainsi que son rendement espéré. Par conséquent, la mesure de performance proposée par Modigliani et Modigliani est estimée comme suit :

RAP (i) = 
$$(1 + d_i) r_i - d_i r_f$$
 (12)

Avec: rf Rendement moyen d'un titre sans risque

En remplaçant et simplifiant (équations 11 et 12), on obtient :

RAP (i) = 
$$(\sigma_{M}/\sigma_{i}) (r_{i} - r_{f}) + r_{f}$$
 (13)

Selon Modigliani et Modigliani (1997), cette mesure procure le même classement proposé par la mesure de Sharpe et permet de comparer le RAP d'un portefeuille donné au rendement moyen du marché (r<sub>M</sub>).

# 1.4.2 Critiques des mesures de performance

Les mesures de performance présentées précédemment ont fait l'objet de plusieurs critiques (théoriques et empiriques) dans la littérature financière. Avant de présenter les limites associées à chacune des trois mesures traditionnelles, il s'agit de signaler que de telles mesures ne font pas apparaître les facteurs explicatifs de la performance (Grandin, 1998). En effet, ces mesures s'avèrent incapables d'établir si une bonne ou une mauvaise performance du gestionnaire est attribuable aux décisions relatives à l'allocation d'actifs et/ou à la sélection des titres (Morissette, 2002).

### 1.4.2.1 Les critiques théoriques

L'une des critiques les plus importantes concernant les mesures de Treynor et de Jensen est celle exprimée par Roll (1978). Nous avons vu que ces deux mesures s'appuient sur la théorie du CAPM qui suppose que le portefeuille de marché est efficient. Dans le cas contraire, on peut avoir autant d'appréciations de portefeuilles qu'il y a d'indices. À ce niveau, Roll (1978) estime que le classement des portefeuilles peut être influencé par le choix de l'indice boursier qu'on utilise à titre d'approximation du portefeuille de marché. En d'autres termes, si l'on change l'indice boursier, il est loin d'être impossible qu'un classement différent des portefeuilles en résulte (Morissette, 2002). Roll (1978) soutient aussi que le seul véritable test du CAPM consiste à prouver que le portefeuille de marché est efficient. Cependant, nous estimons qu'il est extrêmement difficile, voire même impossible d'apporter une telle preuve étant donné que le portefeuille de marché doit inclure tous les types de placements possibles (actions, obligations, œuvres d'arts, placements immobiliers, options, etc.). Et comme le choix d'un indice approprié peut influencer les résultats d'un classement, on ne peut jamais être certain si une performance supérieure à la normale est attribuable au talent du gestionnaire du portefeuille ou au choix de l'indice qui est utilisé dans l'analyse (Morissette, 2002).

Une deuxième critique importante concerne l'utilisation de données ex-post pour le calcul des rentabilités (Grandin, 1998). En effet, la théorie suppose des rentabilités ex-ante dans le but de décrire les anticipations des investisseurs. Ainsi, a posteriori et selon Grandin (1998), la rentabilité des actifs risqués est parfois inférieure à la rentabilité de l'actif sans risque, c'est-à-dire que la prime de risque est négative. Dès lors, les classements selon les ratios négatifs de Treynor et Sharpe deviennent l'objet d'interprétations délicates.

Une troisième critique vient du fait qu'il existe une asymétrie « normale » entre la performance du portefeuille et celle de l'indice, dans la mesure où le portefeuille géré donne lieu à des frais de transactions ou des coûts de réinvestissement des dividendes, ce qui n'est pas le cas de l'indice (Grandin, 1998). Ainsi, pour apprécier la performance des portefeuilles, il faudrait prendre en compte ces coûts pour tous les portefeuilles (Grandin, 1998).

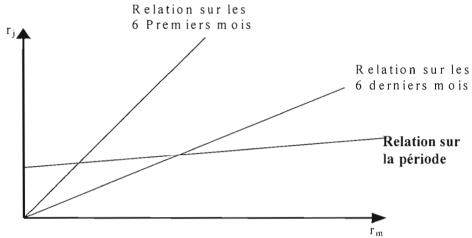
Enfin, les mesures des capacités du gestionnaire sont effectuées sur une période déterminée qui peut se révéler insuffisante pour faire la différence entre la chance et la réelle capacité de gestion (Grandin, 1998), d'où l'importance de prendre en considération l'horizon d'investissement. Pour cette raison, nous proposons dans notre étude de couvrir, d'une part, une longue période (1985-2005) et d'effectuer, d'autre part, des comparaisons de performance sur des durées de cinq, dix, quinze et vingt ans. Cette critique peut s'appliquer à toutes les mesures et concerne les limites de l'interprétation.

#### 1.4.2.2 Les critiques techniques

Les mesures de performance de Jensen et Treynor sont soumises au biais relatif à la variabilité du bêta par rapport à la longueur de la période considérée (Levy, 1984). En d'autres termes, le risque n'est pas forcément stationnaire. À titre d'illustration, Grandin (1998) a repris un exemple tiré d'Elton et Gruber (1995). Cet exemple se réfère à un portefeuille dont la performance est estimée sur une année. Le marché est à la hausse durant les six premiers mois. Durant cette période, le gestionnaire a investi dans des titres avec des bêtas élevés. Sur les six mois suivants, le marché est en baisse et le gestionnaire, qui a anticipé ce mouvement de baisse, a investi dans des titres ayant des bêtas plus faibles. Une telle gestion fait en sorte que la pente de la droite présentant les performances du portefeuille par rapport aux mouvements du marché est plus forte sur les six premiers mois (figure 1.1). Cependant, le bêta estimé a posteriori sur l'ensemble de la période n'est pas représentatif du bêta des titres du portefeuille et est inférieur à ce qu'il était quelle que soit la période (Grandin, 1998).

Figure 1.1

La mesure du bêta du portefeuille



Source : P. Grandin, 1998. « Mesure de performance des fonds d'investissement : Méthodologie et résultats »

Il existe aussi d'autres biais liés aux spécificités des FMSER. En effet, on sait que la sélection des titres peut générer une concentration qui induit une covariance positive hors marché (extramarket covariance) au niveau des rendements (Martin et al, 1982). La présence d'une telle covariance fait en sorte que le bêta, qu'utilisent les mesures de Jensen et Treynor, sous-estimera le véritable risque d'un FMSER. Par conséquent, ces indices permettront une surestimation de la performance des fonds et aboutiront à des classements erronés. Aussi, le biais de la taille n'est pas capté par le CAPM puisque divers tests empiriques ont démontré que l'ajout de la variable « taille » peut améliorer l'explication des rendements observés. Par exemple, Banz (1981) et Reinganum (1981) ont trouvé que la taille joue un rôle important. Selon ces auteurs, les compagnies de petites tailles ont procuré aux investisseurs des rendements supérieurs à ce que prévoit le CAPM.

Par ailleurs, un autre biais, concernant cette fois les trois mesures de performance, peut provenir de la déviation de la relation empirique par rapport à la relation théorique. En d'autres termes, une mesure de performance ne doit pas dépendre en théorie de sa mesure de risque estimé. Toutefois, plusieurs études empiriques, dont celles de Friend et Blume (1970) et de Klemkosky (1973), ont conclu que les mesures de performance estimées sont généralement significativement corrélées à leur mesure de risque et qu'une telle

corrélation peut produire plusieurs biais. Dans leurs travaux, Chen et Cheng (1981, 1986) estiment que les trois mesures de performance traditionnelles ne sont pas corrélées à leurs mesures de risque estimé uniquement lorsque le taux sans risque est égal au rendement moyen du portefeuille de marché ou lorsque la taille de l'échantillon est infinie. Cependant, on sait très bien dans la réalité que le taux sans risque est généralement différent du rendement moyen du portefeuille de marché et que la taille des échantillons utilisés dans les recherches empiriques ne peut être infinie. Par conséquent, Chen et Cheng (1981, 1986) soutiennent que ces trois mesures sont généralement corrélées à leurs mesures de risque et qu'il est important de déterminer les facteurs à l'origine de ces corrélations. À ce niveau, leurs recherches ont conclu que la taille de l'échantillon, l'horizon d'investissement et les conditions du marché sont généralement les facteurs qui déterminent la forte relation entre les mesures de performance ainsi que leur mesure de risque estimé. Ils ajoutent qu'un grand échantillon et un horizon d'investissement approprié peuvent diminuer cette corrélation et améliorer l'évaluation de la performance :

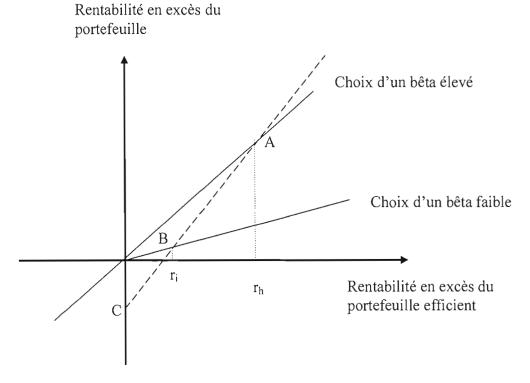
A large sample of historical observations and an appropriate investment horizon can generally be used to improve the usefulness of composite performance measures for both portfolio and mutual fund managements (Chen et Cheng, 1986).

D'autre part, l'indice de Jensen peut être considéré comme une mesure relative de la performance, donc difficilement interprétable. Les investisseurs préfèrent généralement des mesures exprimées sur la base d'une différentielle de taux de rendement (en points de base). Ce ratio ne permet pas de classifier les portefeuilles. On dit que cet indice souffre du biais du levier financier, c'est-à-dire du bêta. Nous avons vu auparavant comment nous pouvons corriger ce biais tout en gardant l'avantage de l'alpha de Jensen au niveau de la facilité d'interprétation. Il demeure aussi que la mesure de Jensen fait l'objet d'une critique spécifique parce qu'elle conduit à toujours surestimer le risque systématique des stratégies de *market-timing* et leur attribue à tort une performance négative (Grandin, 1998). Rappelons qu'une stratégie de *market-timing* consiste à modifier le risque d'un portefeuille en fonction des anticipations d'évolution du marché. Avec une telle stratégie, un gestionnaire essaye de prédire les grandes tendances du marché boursier et ajuste en conséquence le bêta de son portefeuille. Ainsi, si l'on prévoit une hausse du marché, on augmentera le bêta en détenant par exemple moins de liquidités et en prenant plus de risque. Cette critique, spécifique à la mesure de Jensen, est avancée par Jensen lui-même

(1972). Pour mieux illustrer cet argument, Grandin (1998) a repris un exemple tiré de Grinbaltt et Titman (1989). Selon Grandin (1998), cet exemple réfère à un gestionnaire de portefeuille qui a la possibilité de choisir entre deux portefeuilles selon leur niveau de bêta. Ces portefeuilles sont représentés sur la figure 1.2. Notons que le gestionnaire est bien informé et a la possibilité de recevoir un signal de hausse du marché supérieure à la moyenne r<sub>h</sub>, et un signal de hausse du marché inférieure à la moyenne r<sub>i</sub>. Lorsqu'il reçoit le premier signal, il choisit d'investir dans le portefeuille à bêta élevé tandis qu'il investit dans le portefeuille à bêta faible lorsqu'il reçoit le second signal, se situant alternativement aux points A et B sur le graphique. Grandin (1998) soutient qu'un observateur non informé de cette stratégie et voulant estimer le risque de ce portefeuille en inférerait une relation représentée par la droite en pointillés reliant ces deux points et en déduirait à tort une contre-performance du gestionnaire en allant lire l'alpha C qui est le point d'intersection de la droite hachurée avec l'axe des ordonnées et est négatif dans notre exemple.

Figure 1.2

Exemple d'alpha de Jensen négatif pour un market-timer



Source : P. Grandin, 1998. « Mesure de performance des fonds d'investissement : Méthodologie et résultats »

Ainsi, nous pouvons conclure que les mesures de performance peuvent être biaisées par la présence de différents facteurs. Il convient donc de tenir compte de ces limites et d'effectuer les ajustements nécessaires lors de l'évaluation de la performance de l'ISR. De tels ajustements seront traités plus en détail lors de la partie couvrant la méthodologie de recherche.

Dans ce chapitre couvrant la revue de littérature, nous avons pu identifier plusieurs centres d'intérêt et enjeux qui entourent le domaine de l'ISR. L'un des enjeux les plus importants, qui continue à ce jour d'être à l'origine de plusieurs controverses dans le domaine, demeure le processus de sélection des titres qui vont former les portefeuilles ou les fonds considérés comme étant socialement ou environnementalement responsables. Nous avons constaté au fil de nos lectures que les différents gestionnaires des FMSER n'utilisent pas unanimement les mêmes critères de sélection. En effet, les approches de

sélection diffèrent d'un gestionnaire à l'autre. Certaines approches sont très strictes et ont un niveau de tolérance nul. D'autres adoptent des niveaux bien définis de tolérance alors qu'une autre catégorie d'approches est beaucoup plus flexible. L'objectif de notre étude n'est pas de savoir quelle approche est la plus objective, ni d'ailleurs de choisir parmi l'une de ces approches. En fait, nous acceptons de facto le principe que tous les portefeuilles ou fonds dits socialement responsables existants dans le marché « répondent » aux exigences sociales et éthiques de l'ISR. Nous sommes conscients qu'un tel choix signifie une acceptation implicite des critères de sélection utilisés par les fonds, alors que certains auteurs estiment que les limites des études empiriques traitant de la performance financière des FMSER sont souvent liées aux différences au niveau des méthodes de sélection des titres dits socialement responsables et des compétences managerielles.

Nous estimons que l'optimisation de la phase présélection des titres peut faire l'objet d'un autre mémoire de fin d'étude. Par conséquent, notre effort se focalisera surtout sur la mesure de la performance financière des FMSER. Nous ferons en sorte aussi de contrôler la limite liée aux compétences managerielles.

Tel que mentionné dans notre revue de littérature, les principales études empiriques traitant de la performance financière des FMSER ont utilisé différentes mesures traditionnelles de performance. Cependant, dans notre étude, nous allons évaluer la performance financière selon les trois mesures traditionnelles (alpha de Jensen, indice de Treynor et indice de Sharpe) et la mesure proposée par Modigliani et Modigliani en 1997. D'un autre côté, nous avons aussi constaté la présence de différences méthodologiques entre ces recherches. Pour ce faire, notre analyse de la performance financière des FMSER sera effectuée en tenant compte des diverses limites et des ajustements proposés dans la littérature ainsi que des différences méthodologiques.

#### CHAPITRE II

# MÉTHODOLOGIE ET MODÈLE D'ANALYSE

Dans notre revue de littérature, nous avons présenté d'une manière générale le concept de l'investissement socialement responsable (ISR) ainsi que les principaux processus de sélection des titres et de formation des portefeuilles d'investissement socialement responsables. Par la suite, les principales recherches empiriques, portant sur la performance de l'ISR et plus particulièrement celle des fonds mutuels socialement et environnementalement responsables (FMSER), ont été présentées et leurs résultats discutés et analysés. De plus, une revue des méthodes de mesure de performance les plus utilisées ainsi que leurs diverses limites ont été identifiées. Il s'agit dans ce qui suit d'exposer les divers éléments de méthodologie et le modèle d'analyse retenu qui serviront de base à notre étude et qui prendront en compte les différentes limites identifiées dans notre revue de littérature.

Le présent chapitre comprend deux parties : la première présentera notre objectif de recherche, nos hypothèses de recherche ainsi que le modèle d'analyse retenu. La deuxième portera sur la description des données utilisées (sources et nature des données), le déroulement du traitement des données et les différents tests statistiques utilisés.

## 2.1 Hypothèses de recherche et modèle d'analyse

#### 2.1.1 Objectifs et modèle d'analyse de l'étude

L'objectif principal de notre recherche est d'évaluer la performance financière de l'ISR et plus particulièrement celle des FMSER américains. En d'autres termes, nous tenterons de répondre à la question suivante : est-ce que l'ISR permet d'obtenir des rendements ajustés au risque supérieurs aux rendements des investissements traditionnels?

Plusieurs études empiriques, qui traitent de cette performance, ont été présentées dans notre revue de littérature. À ce jour, leurs résultats demeurent mitigés et ne convergent pas vers une seule conclusion. Cependant, nous avons pu constater qu'il existe des différences méthodologiques entre ces recherches en plus de la présence d'un certain nombre de biais. En effet, certaines études utilisent un indice de marché (S&P500 ou DSI 400) comme point de comparaison pour évaluer la performance financière des FMSER alors que d'autres comparent directement le rendement des FMSER à celui des fonds mutuels conventionnels disponibles sur le marché. La première catégorie d'études présente certaines limites puisqu'une grande partie des investisseurs socialement responsables choisissent des fonds actifs plutôt que des fonds indexés. De plus, certains FMSER ne sont pas composés seulement d'actions, ce qui peut fausser les résultats de leur comparaison avec des indices tels que le S&P500 ou DSI 400. Par ailleurs, les deux catégories d'études, soulignées ci-haut, ne se préoccupent pas d'un élément que nous estimons important à savoir la qualité de gestion des institutions. À ce niveau, si l'institution « A », par exemple, réussit moins dans l'ensemble en comparaison avec les autres institutions, la performance financière des FMSER provenant de l'institution « A » devrait être influencée par un biais négatif et inversement. Par conséquent, il nous parait pertinent d'isoler l'effet d'un tel élément lors de l'évaluation de la performance financière des FMSER. Pour cela, les FMSER de notre échantillon seront « pairés », dans un premier temps, à des indices de marché généraux tel que le S&P500 ou le DSI 400. Ceci nous permettra de rejoindre toutes les études qui ont choisit de comparer la performance financière des FMSER avec celle du marché. Dans un deuxième temps, la comparaison sera effectuée en fonction d'indices de marché comparables ayant la même allocation d'actifs (actions, obligations ou équilibrés). Ainsi, nous pouvons garder la comparaison au marché tout en tenant compte de l'allocation des actifs. Dans un troisième temps, les FMSER seront « pairés » à des fonds conventionnels comparables (FC) disponibles sur le

marché ayant aussi la même allocation d'actifs et des tailles similaires, et finalement à des FC appartenant à la même institution.

D'un autre côté, une bonne partie des études empiriques antérieures ont couvert des durées courtes ou moyennes. À ce niveau, nous avons déjà vu que certaines périodes couvertes peuvent se révéler insuffisantes pour faire la différence entre la chance et la réelle capacité de gestion. Pour ces raisons, notre étude couvrira une longue période allant du 01/01/85 au 31/12/2005. Il s'agira aussi de tester si l'horizon d'investissement peut avoir une influence sur la performance financière des FMSER puisqu'une théorie importante (celle de la dette latente) stipule, qu'à long terme, il est profitable pour une entreprise d'être socialement et environnementalement responsable, et que l'ISR est un capital patient. Par ailleurs, afin de comparer les résultats de notre recherche aux études antérieures, nous proposons d'utiliser les trois mesures traditionnelles de performance à la fois (l'alpha de Jensen, le ratio de Treynor et celui de Sharpe) ainsi que la mesure de performance proposée par Modigliani et Modigliani (1997).

Pour faire suite au calcul du ratio de Sharpe, un test statistique de Jobson et Korkie sera effectué afin de déterminer s'il existe une différence statistiquement significative entre la performance des FMSER et celle obtenue par le marché et les FC. Aussi, dans notre analyse, nous avons procédé à des vérifications (sur une base annuelle) concernant le changement des allocations d'actifs des FMSER de notre échantillon. Ainsi lorsque 25% de l'allocation d'actifs d'un FMSER est modifiée, nous procédons au remplacement du fonds comparable correspondant, si ce dernier ne subit pas la même transformation. Un tel changement nous permettra d'éviter de continuer à comparer deux fonds (FMSER et FC) qui n'affichent plus la même allocation d'actifs. Notre modèle, ainsi développé, nous permettra d'améliorer la comparaison entre les performances des FMSER et les FC. À notre connaissance, aucune étude portant sur les FMSER n'a employé de modèle utilisant le rebalancement des fonds comparables comme outil supplémentaire d'analyse. Pour atteindre nos objectifs, notre recherche reposera sur la vérification des six hypothèses que nous allons maintenant détailler.

#### 2.1.2 Hypothèses de recherche

Notre première hypothèse consiste à vérifier si la performance financière des FMSER est statistiquement différente de la performance financière du marché. À cet effet, nous comparerons la performance financière des FMSER à celle d'indices de marché tel que le

S&P500. Signalons qu'un nombre important d'études empiriques (White, 1995, Reyes et Grieb, 1998 ...) ont utilisé le S&P500 comme indice de référence. Il reste que la seule comparaison avec le S&P500 demeure insuffisante puisqu'un tel indice est composé seulement d'actions, ce qui ne correspond pas nécessairement à l'allocation d'actifs de tous les FMSER. De plus, plusieurs études ont clairement montré que les fonds conventionnels ont moins performé que le S&P500. Par ailleurs, certains FMSER sont considérés comme des fonds obligataires et équilibrés. Par conséquent, chaque catégorie de fonds devra être comparée à un indice de marché comparable qui a la même allocation d'actifs. Ainsi, les FMSER d'actions seront comparés au S&P500, les FMSER obligataires au Lehman Brothers US Agregate et les fonds de type équilibré à un indice équilibré composé du même pourcentage en S&P500 et même pourcentage en indice d'obligations.

Hypothèse 1: Il n' y a pas de différence statistiquement significative entre la performance financière des fonds mutuels socialement ou environnementalement responsables et celle du marché mesurée par le S&P500.

Hypothèse 2 : Il n' y a pas de différence statistiquement significative entre la performance financière des fonds mutuels socialement ou environnementalement responsables et celle des indices de marché comparables ayant la même allocation d'actifs.

Par ailleurs, nous savons que les indices de marché sont gérés de façon passive. Ceci n'est pas le cas d'une bonne partie des FMSER. Par conséquent, il serait important de voir comment les FMSER performent en comparaison avec des fonds mutuels conventionnels disponibles sur le marché (FC) qui, hormis les critères sociaux, ont la même allocation d'actifs. Une telle comparaison nous amène à proposer deux hypothèses concernant les rendements des FMSER et les FC.

Hypothèse 3 : La performance des FMSER n'est pas statistiquement différente de la performance des FC (moyenne de plusieurs fonds conventionnels).

Une telle hypothèse stipule que la caractéristique « responsabilité sociale » ne représente aucune valeur aux yeux du marché.

# Hypothèse 4: La performance des FMSER est supérieure à la performance des FC.

Notre quatrième hypothèse suppose que l'ISR a un impact positif sur le prix des titres, c'est-à-dire que le marché accorde une prime aux investisseurs socialement responsables. Le rejet de cette hypothèse signifie clairement qu'il existe un coût significatif à investir de façon socialement responsable.

D'autre part, même si des tests statistiques suggèrent le rejet des hypothèses 1, 2, 3 et 4, à savoir que les FMSER performent moins bien que le marché ainsi que leurs pairs, on ne peut pas conclure que les investissements qui considèrent des critères d'ordres sociaux, éthiques ou environnementaux soient de mauvais investissements. En effet, il est possible que la gestion médiocre d'une institution puisse fausser les résultats. Par conséquent, pour prendre en considération la qualité de gestion institutionnelle, les FMSER seront aussi comparés à des fonds mutuels conventionnels ayant la même allocation d'actifs et provenant de la même institution. La cinquième hypothèse consistera donc à vérifier si :

# Hypothèse 5: Les FMSER performent aussi bien que leurs pairs qui proviennent de la même institution.

Ainsi, lorsque les tests statistiques ne permettront pas le rejet de cette hypothèse, nous pouvons conclure que la qualité de gestion est la même au sein d'une même institution et que le marché n'accorde pas de valeur aux critères sociaux d'investissement. Aussi, nous pouvons considérer qu'une mauvaise performance devra être imputable à un problème de gestion institutionnelle lorsque les FMSER obtiennent une performance inférieure à celle du marché et de leurs pairs, mais une performance égale à celle des FC provenant de la même institution. En effet, ce sera l'ensemble de l'institution qui sera à l'origine d'une mauvaise performance et non les FMSER.

D'un autre côté, si les tests statistiques permettent le rejet de cette hypothèse, ceci signifie que les FMSER affichent une performance financière plus élevée ou plus faible que celle obtenue par les FC ayant la même allocation et provenant de la même institution. Nous pouvons donc déduire que le marché accorde une valeur positive ou négative aux critères sociaux, éthiques ou environnementaux.

Parallèlement à l'hypothèse 5, il nous parait important de déterminer aussi l'impact de l'horizon d'investissement sur la performance financière des FMSER lorsqu'ils sont comparés au marché et à leurs pairs. À ce niveau, nous avons fait référence dans notre

revue de littérature à la théorie de la dette latente qui suggère qu'il est rentable, à long terme, pour une firme d'être socialement responsable. De plus, il existe plusieurs auteurs dont Bauer et al (2002) qui prétendent que les FMSER passent, lorsqu'ils ne disparaissent pas, par une phase d'apprentissage durant laquelle ces fonds performent moins que le marché et leurs pairs avant de rattraper leur retard à plus long terme.

# Hypothèse 6: L'horizon d'investissement a une influence sur la performance financière des FMSER.

Pour détecter un éventuel impact de la durée sur la performance des FMSER, il s'agira de comparer la performance des FMSER avec celle obtenue par le marché et les FC selon l'âge des fonds. Nous retiendrons dans notre analyse un horizon d'investissement de 20 ans et diviserons notre période d'étude en quatre sous-périodes de 5 ans chacune. Par la suite nous examinerons les différences entre les performances de chaque période. Si on ne trouve pas de différences statistiquement significatives, on déduira que l'horizon d'investissement n'a pas d'influence sur le rendement des FMSER.

Ainsi, les six hypothèses, qui seront testées lors de notre étude, permettront de mieux comprendre le comportement des FMSER et surtout de se prononcer sur l'impact des critères sociaux ou environnementaux sur la performance de l'investissement socialement responsable.

#### 2.2 Source et traitement des données

Le choix des FMSER provient du Social Investment Forum. Au total, 151 fonds mutuels américains socialement ou environnementalement responsables sont répertoriés par ce forum. Tous ces fonds utilisent au moins un critère de sélection social (SIF). Lors de la phase de traitement des données, il nous a été impossible d'obtenir les informations concernant tous les fonds. Ainsi, parmi les 151 fonds, 47 ont été rejetés. Les critères de rejet sont multiples. Certains FMSER n'ont pas été retenus pour absence de cotation (tous les fonds monétaires). Pour d'autres, les données obtenues ne permettent pas de calculer un ratio de performance sur une période minimale d'un an. Enfin, il nous a été impossible de trouver pour quelques FMSER des comparables qui répondent aux critères de notre analyse du point de vue de la composition et de la taille. L'appendice B présente la liste détaillée des FMSER qui ont été sélectionnés ainsi que les fonds comparables correspondants. Par ailleurs, nous avons colligé toutes les informations concernant les fonds de la base de données CRSP. Ces renseignements couvrent les cotations, la

composition des fonds, leur taille ainsi que leurs objectifs d'investissement. Ils concernent aussi le nom des institutions et des personnes qui gèrent de tels fonds. Notre évaluation débute au mois de janvier 1985 et se termine au mois de décembre 2005. Aussi, chaque fonds comparable a été choisi en fonction de sa composition et de sa taille qui devront être similaires au FMSER. Des critères de sélection des comparables, plus sévères, ont été établis en comparaison aux études antérieures. Ainsi, la marge d'écart pour la composition ne doit pas dépasser 25 %. Concernant la taille, la marge sera de l'ordre de 30 % et sera relaxée pour les fonds de très petite taille (moins de 5 millions de dollars), pour les comparables qui gardent toujours la même composition que les FMSER et pour les FC appartenant à la même institution.

Pour pouvoir calculer la performance financière selon les trois mesures de performance traditionnelles (alpha de Jensen, ratio de Treynor et ratio de Sharpe) et la mesure de Modigliani et Modigliani, nous allons procéder au traitement des cotations mensuelles des FMSER et FC de notre échantillon de façon à obtenir les ratios de base tel que le rendement, l'écart type, la moyenne des rendements, etc. Les rendements seront calculés sur des bases mensuelles et annuelles. De plus, une analyse sera effectuée sur l'ensemble de la période couverte (1985- 2005). Le calcul de l'écart-type se fera aussi sur les mêmes bases. La performance des FMSER et des FC sera évaluée sur la base de portefeuilles composés de poids égal de tous les fonds.

Afin de calculer ces ratios et mesures, une analyse de normalité devra être aussi effectuée à l'aide du test de Jarques-Bera. Une telle démarche vise à vérifier si ces mesures peuvent être utilisées puisqu'elles supposent que les rendements sont distribués normalement. Les résultats du premier test Jarques-Bera (Appendice D1) montrent qu'aucune distribution n'est normalement distribuée. Par conséquent, nous avons procédé à une transformation de ces distributions pour les normaliser. Notre procédure de normalisation est basée sur le principe de winsorisation. Une telle technique permet de réduire l'incidence des points aberrants sur la distribution originale. Elle consiste à remplacer les observations qui sont plus grandes ou plus faibles par rapport à deux seuils (fixés au préalable) par une valeur proche de ces seuils, et ensuite de réestimer le total en utilisant les observations ajustées. Dans notre étude, le principe de winsorisation a été appliqué à 2.5% des observations les plus faibles et 2.5% des observations les plus larges. Par conséquent, toutes les observations dont les valeurs sont supérieures ou inférieures aux deux seuils fixés, seront supprimées dans le but de réduire leur effet sur la distribution originale. Les résultats du

deuxième test de Jarques-Bera, effectué cette fois sur les rendements winsorisés, sont présentés dans l'appendice D2. Ainsi, suite à notre transformation, nous obtenons des rendements normalisés qui serviront au calcul de toutes nos mesures de performance. Notre analyse se basera aussi sur les résultats obtenus du test de Student qui sera effectué sur l'ensemble des années couvertes par notre recherche.

Les tests statistiques seront appliqués aux résultats obtenus pour déterminer s'il existe une différence statistiquement significative entre les performances obtenues.

Les différents éléments de notre méthodologie ainsi que nos hypothèses de recherche ont été présentés dans ce chapitre. Ainsi, il s'agira, dans un premier temps, de comparer la performance financière des FMSER à celle des indices de marchés généraux (S&P500 ou DSI 400) et des indices de marchés comparables. Par la suite, une comparaison supplémentaire sera effectuée avec des FC ayant une même allocation d'actifs et des tailles similaires. Nous prendrons en compte aussi, lors de notre analyse, la qualité de gestion institutionnelle et l'horizon d'investissement. De plus, afin de déterminer si la différence de performance financière obtenue par les FMSER est significative, deux tests statistiques seront effectués : le test de Student et le test de Jobson et Korkie. Ainsi, ces différentes étapes nous permettront d'obtenir les résultats de notre recherche qui devront être analysés et interprétés lors du prochain chapitre.

#### **CHAPITRE III**

### ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans le précédent chapitre, nous avons détaillé les divers éléments de notre méthodologie. En effet, dans un premier temps, nous avons présenté l'objectif de cette recherche ainsi que nos six hypothèses maîtresses. Par la suite, nous avons précisé la source et la nature des données qui seront utilisées au cours de notre analyse, en plus des différentes méthodes de traitement de ces données. Dans le présent chapitre, nous procédons à l'analyse et à l'interprétation des principaux résultats obtenus.

Tout d'abord, nous présenterons les résultats d'une analyse effectuée sur les rendements arithmétiques. Une telle analyse a été effectuée sur une base annuelle et aussi sur la base de toute la durée couverte (de janvier 1985 à décembre 2005). Dans un deuxième temps, nous avons mesuré la performance financière des FMSER et des FC en utilisant l'alpha de Jensen, le ratio de Treynor, de Sharpe et la mesure proposée par Modigliani et Modigliani. Finalement, nous avons testé si la durée d'investissement et la qualité de gestion institutionnelle ont un impact sur la performance financière de l'ISR.

## 3.1 Analyse sur la base des rendements arithmétiques

Tel que présenté dans notre premier chapitre, la majorité des études traitant de la performance financière des FMSER ont utilisé le rendement arithmétique comme mesure de performance financière. De ce fait, dans le but de comparer nos résultats aux précédentes études empiriques, nous avons procédé, dans un premier temps, à une analyse basée sur des rendements arithmétiques non normalisés. Une telle analyse est effectuée sur une base annuelle entre 1985 et 2005 et sur la base de toute la durée couverte (voir appendice C1, C2 et C3). Un test de Student sur l'égalité des moyennes a été effectué dans le but de déterminer s'il existe une différence significative entre les rendements obtenus par les FMSER et ceux obtenus par les indices de marché généraux (S&P500) ou

les indices comparables (Lehman Brothers US Agregate et indice équilibré) ainsi que les FC.

Lorsque tous les FMSER sont considérés, il n'existe pas de différence de rendement statistiquement significative entre les FMSER et l'indice de marché (S&P500). De plus, nous obtenons les mêmes résultats lorsque nous comparons les rendements des FMSER considérés en fonction de leur composition (actions, obligations ou équilibrés), avec ceux des indices comparables (S&P500, Lehman Brothers US Agregate et indice équilibré). Par conséquent, selon l'analyse des rendements arithmétiques, effectuée chaque année, il ne semble pas y avoir de différence significative entre les rendements des FMSER et les indices de marchés (indices généraux et comparables). Néanmoins, le test de Student, réalisé sur la base de toute la durée couverte, a révélé que seuls les FMSER obligataires obtiennent une différence de rendement négative significative par rapport à l'indice Lehman Brothers US Agregate. En effet, les FMSER obligataires ont enregistré un rendement moyen de 0,0751 % contre un rendement moyen de 0,5396 % pour l'indice Lehman Brothers (Appendice C3). Ce dernier semble surperformer par rapport aux FMSER obligataires. Cependant, ceci ne semble pas affecter les résultats obtenus pour les FMSER équilibrés.

Par ailleurs, lorsqu'on compare la performance des FMSER avec celle des FC, nous remarquons à nouveau qu'il n'existe pas de différence significative entre les FMSER et les FC sur une base annuelle et sur la base de toute la durée. Il semble aussi qu'il n'existe pas de différence significative entre les performances des FMSER et celles des FC appartenant à la même institution.

Par conséquent, les conclusions de l'analyse des rendements arithmétiques non normalisés suggèrent qu'il n'existe pas de différence significative entre les rendements des FMSER et les rendements du marché (à l'exception des FMSER obligataires). De plus, les performances enregistrées par les FMSER ne sont pas statistiquement différentes des performances des FC correspondants.

### 3.2 Analyse de la performance financière ajustée au risque selon l'indice de Jensen

Dans ce qui suit, nous allons tester nos hypothèses en mesurant la performance anormale des différents portefeuilles par l'indice de Jensen. Le tableau 1.7 présente les alphas de Jensen de tous les fonds calculés sur la base de rendements non normalisés,

 Tableau 1.7

 Alpha de Jensen mensuel (rendements non normalisés) de 1985 à 2005

	Alpha de Jensen	T- statistique	Nombre de fonds
Fonds socialement responsables	0,1043 %	(0,9577)	104
Fonds conventionnels	0,0418 %	(0,3483)	135
Fonds socialement responsables actions	0,2694 %	(1,8186)	79
Fonds comparables Actions	0,1928 %	(1,2443)	96
Fonds socialement responsables obligations	-0,165 %	(-2,736)*	17
Fonds comparables Obligations	-0,349 %	(-4,502)*	26
Fonds socialement responsables équilibrés	-0,226 %	(-2,388)*	8
Fonds comparables Équilibrés	-0,263 %	(-2,769)*	13
Fonds socialement responsables même institution	-0,3669 %	(-2,8427) *	23
Fonds comparables même institution	-0,4220 %	(-4,1627) <sup>*</sup>	23

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

Une première analyse, effectuée sur toute la durée couverte (1985-2005) et sur la base des rendements non normalisés, démontre que le portefeuille de l'ensemble des FMSER a obtenu un alpha supérieur à zéro (0.1043%) qui est statistiquement non significatif. Le même résultat s'applique lorsqu'on prend en considération les FC (toutes catégories confondues) de notre étude. Pour le portefeuille composé de FMSER actions, le rendement réalisé, pour un même niveau de risque systématique, est plus élevé que celui enregistré par le marché. Toutefois, la valeur positive de l'alpha (0.2694%) pour ce portefeuille demeure non significative. De même, le portefeuille composé de FC actions n'a pas connu de performance anormale significative.

D'un autre côté, la valeur de  $\alpha$  pour le portefeuille composé des FMSER obligataires est négative (-0.165%) et statistiquement significative. Ceci indique que ces fonds n'arrivent pas à « battre le marché » (indice Lehman Brothers US Agreagate). Les résultats obtenus pour les FMSER obligataires selon la mesure de Jensen corroborent ceux obtenus pour les mêmes fonds lors de la précédente analyse (selon les rendements arithmétiques). Ainsi, selon l'indice Jensen, il semble que les FSMER obligataires sousperforment par rapport à l'indice de marché comparable (indice Lehman Brothers US). Nous constatons aussi que la valeur de  $\alpha$  du portefeuille des FC obligataires est, elle aussi, statistiquement inférieure à zéro (-0.349%). De ce fait, les FMSER obligataires et les FC obligataires ont moins performé que le marché entre 1985 et 2005.

Aussi, selon l'indice de Jensen, les FMSER équilibrés et les FC équilibrés semblent sousperformer par rapport au marché (indice équilibré) au cours des 20 dernières années. Les mêmes conclusions s'appliquent pour les FMSER et FC appartenant à la même institution.

Les résultats obtenus sur la base de toute la durée et sur la base des rendements non normalisés indiquent que des différences de performance significatives avec le marché surviennent seulement pour les FMSER obligataires et équilibrés.

Dans ce qui suit, nous allons procéder à l'analyse des résultats selon les rendements normalisés (Tableau 1.8). Les mêmes conclusions ci-dessus s'imposent sauf pour le cas des FMSER équilibrés et FC équilibrés. En effet, Lorsqu'on choisit de calculer l'indice de Jensen de ces deux catégories de fonds selon des rendements normalisés, on obtient un alpha négatif mais non statistiquement significatif.

L'analyse sur la base des rendements normalisés montre aussi qu'il n'existe pas de différence de rendements significative entre les FMSER, FMSER actions et le marché (S&P500). Par contre, elle nous permet de conclure de nouveau que seuls les FMSER obligataires performent moins que le marché (indice Lehman Brothers US).

Tableau 1.8

Alpha de Jensen mensuel (rendements normalisés) de 1985 à 2005

	Alpha de Jensen	T- statistique	Nombre de fonds
Fonds socialement responsables	0,0768%	(0,7603)	104
Fonds conventionnels	0,0878%	(0,7539)	135
Fonds socialement responsables actions	0,2315%	(1,7198)	79
Fonds comparables Actions	0,2531%	(1,6839)	96
Fonds socialement responsables obligations	-0,3224%	(-6,0240)*	17
Fonds comparables Obligations	-0,3119%	(-4,9132)*	26
Fonds socialement responsables équilibrés	-0,0901%	(-1,0925)	8
Fonds comparables Équilibrés	-0,1156%	(-1,4955)	13
Fonds socialement responsables même institution	-0,3392%	(-3,0769)*	23
Fonds comparables même institution	-0,3669%	(-3,0562)*	23

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

Nous allons aussi vérifier si l'horizon d'investissement a un effet sur la performance financière des FMSER. Pour cela, les rendements (normalisés et non normalisés) obtenus par les FMSER et les FC sur des périodes de cinq, dix et quinze ans sont comparés à ceux obtenus par le marché.

Nous constatons, durant les cinq premières années de notre étude (Appendices E1), que seuls les FMSER (toutes catégories confondues) et les FMSER équilibrés enregistrent des performances qui ne sont pas significativement différentes de celles du marché (indice S&P500 et indice équilibré). Par contre, les FC (toutes catégories confondues), FC actions et les FMSER actions obtiennent entre 1985 et 1990 des alphas inférieurs à zéro qui sont statistiquement significatifs. Ceci indique que de tels fonds (FC, FC actions et FMSER actions) n'arrivent pas à battre le marché (S&P500).

D'un autre côté, lorsqu'on base notre analyse sur des rendements normalisés, nous obtenons des résultats contradictoires (Appendice E4). En effet, nous constatons cette fois que le portefeuille de l'ensemble des FMSER enregistre un alpha négatif significatif (-0.3952%) alors que les FC, les FC actions et FMSER actions réussissent aussi bien que le S&P500. Nous avons déjà mentionné dans notre revue de littérature que les différences méthodologiques peuvent avoir un impact sur les résultats des études, cependant nous pensons qu'il est encore prématuré de tirer des conclusions dans ce sens.

Lorsque l'horizon de placement considéré est de 10 ans, nous constatons une amélioration de la performance financière des FMSER actions (cas des rendements non normalisés) qui rattrapent la performance enregistrée par le S&P500. D'un autre côté, les FC et les FC actions obtiennent toujours des rendements anormaux négatifs et significatifs par rapport au marché (S&P500). Néanmoins, en recourant au calcul de la performance sur la base de rendements normalisés, nous obtenons à nouveau des résultats contradictoires, cette foisci pour les FC actions. En effet, ces derniers n'obtiennent pas de différence de performance significative lorsque les rendements sont normalisés alors que cette différence de performance devient significative dans le cas des rendements non normalisés.

Lorsque l'horizon de placement considéré est de quinze ans et avec des rendements non normalisés, seuls les FMSER et les FMSER actions obtiennent des performances similaires à l'indice S&P500 (Appendice E3). Les FMSER équilibrés, qui sont généralement aussi performants que le marché, obtiennent cette fois une performance (-

0,5487%) qui est significativement inférieure à celle de l'indice équilibré. Pour le même horizon de placement et lorsque les calculs sont effectués sur la base de rendements normalisés, les résultats sont différents pour les FC actions et pour les FMSER équilibrés démontrant à nouveau la présence de divergences au niveau des résultats.

Par conséquent, lorsque les quatre périodes de placement sont comparées simultanément, il est impossible de conclure quant à l'effet de la durée d'investissement sur la performance financière des FMSER. En Effet, il est vrai que les FMSER actions ont pu améliorer leur performance financière après cinq années d'existence mais ceci ne s'applique pas à aux autres catégories de FMSER (exemple des FMSER équilibrés qui ont enregistré une performance négative significative en 15 ans d'existence alors qu'ils ont mieux performé au cours des cinq et dix premières années après de leur lancement). De plus, il semble aussi que les FC ont amélioré leur performance à travers le temps alors que notre sixième hypothèse suppose que la performance financière de tels fonds devront être affectés négativement par un effet lié à une éventuelle pénalité à long terme.

Concernant la qualité de gestion, la mesure de Jensen montre que tous les FMSER et les FC appartenants à la même institution performent moins que le marché (S&P500) et ce, dans tous les cas (rendements normalisés et non normalisés) et pour toutes les périodes de placement. Par conséquent, la qualité de gestion institutionnelle ne semble avoir aucun impact sur la performance financière de l'ISR calculée selon l'indice de Jensen.

# 3.3 Analyse de la performance financière ajustée au risque selon le ratio de Treynor:

Nos six hypothèses maîtresses seront testées en utilisant les ratios de Treynor calculés sur la base des rendements normalisés et non normalisés. Un test de Student sur l'égalité des moyennes sera effectué sur l'ensemble des années couvertes par l'étude. Les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux 1.9 et 1.10

Tableau 1.9

Indices de Treynor calculés avec des rendements non normalisés (1985-2005)

	Rendement	Ratio de	T-stat
	moyen	Treynor	
Fonds socialement responsables	0,8076%	0,0065	(-2,639)*
S&P 500	0,8720%	0,0049	
Fonds conventionnels	0,7073%	-0,1457	(-5,665)
S&P 500	0,8720%	0,0049	
Fonds socialement responsables actions	1,0504%	0,0082	(-1,158)
S&P 500	0,8720%	0,0049	
Fonds socialement responsables obligations	0,0751%	-0,0258	(-1,225)
Lehman Brothers US Agregate	0,5396%	0,0015	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,2933%	-0,001	(-3,582)
Indice équilibré	0,5396%	0,0035	
Fonds socialement responsables actions	1,0504%	0,0082	(2,736)*
Fonds comparables actions	0,9083%	0,0078	
Fonds socialement responsables obligations	0,0751%	-0,0258	(-5,077)
Fonds comparables obligations	0,0717%	-0,0394	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,2933%	-0,001	(2,468)
Fonds comparables équilibrés	0,2529%	-0,002	
Fonds socialement responsables même institution	0,2644%	-0,0023	(-2,684)
Fonds comparables même institution	0,2906%	-0,0011	

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

Tableau 1.10
Indices de Treynor calculés avec des rendements normalisés (1985-2005)

	Rendement	Ratio de	T-stat
	moyen	Treynor	
Fonds socialement responsables	0,8308%	0,0069	(-2,639)*
S&P 500	0,9572%	0,0057	
Fonds conventionnels	0,7492%	0,4958	(-3,684)*
S&P 500	0,9572%	0,0057	
Fonds socialement responsables actions	1,0687%	0,0087	(-1,690)
S&P 500	0,9568%	0,0057	
Fonds socialement responsables obligations	0,0869%	-0,0200	(-13,547)*
Lehman Brothers US Agregate	0,5702%	0,0018	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,4007%	0,0004	(-4,388)*
Indice équilibré	0,5519%	0,0041	
Fonds socialement responsables actions	1,0545%	0,0109	(1,910)
Fonds comparables actions	0,9830%	0,0124	
Fonds socialement responsables obligations	0,0820%	-0,0575	(-9,586)*
Fonds comparables obligations	0,1073%	-0,0479	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,4380%	0,0017	(4,033)*
Fonds comparables équilibrés	0,4130%	0,0009	
Fonds socialement responsables même institution	0,3231%	-0,0012	(-2,648)*
Fonds comparables même institution	0,4500%	0,0013	

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

Selon la méthode de Treynor, les FMSER ont mieux performé que le marché (S&P500) dans le cas des rendements normalisés et non normalisés. Par contre, nous constatons, pour une quatrième fois, la présence de divergences au niveau des résultats lorsqu'on prend en considération les rendements normalisés au lieu des rendements non normalisés. En effet, la comparaison des indices de Treynor sur la base des rendements non normalisés (tableau 1.9) montre que les FC enregistrent une moins bonne performance que l'indice S&P500 (-0.1457 contre 0.0049), alors que cette performance devient largement supérieure à la performance obtenue par l'indice S&P500 (tableaux 1.10) une fois les rendements normalisés. Par ailleurs, les différences de résultats concernent aussi les rendements des FMSER actions lorsqu'ils sont comparés à ceux de leurs pairs. Ceci est vrai aussi lorsqu'on compare la performance des FMSER obligataires à celles de l'indice obligataire Lehman Brothers et des FC obligataires. Par conséquent, en se basant sur la mesure de Treynor, il est difficile de se prononcer sur la performance des différentes catégories de FMSER par rapport à leurs indices de marché respectifs et leurs pairs.

De plus, selon le ratio de Treynor, les résultats de nos calculs diffèrent de ceux obtenus en recourant à l'indice de Jensen. En effet, on notera que le portefeuille des FMSER a eu une meilleure performance que le portefeuille du marché (S&P500), alors que sur la base de l'indice de Jensen, nous avons conclu qu'il n'existe aucune différence de rendement entre ces deux portefeuilles.

Ainsi, en ce qui a trait à la comparaison entre l'ensemble des catégories des FMSER et leurs indices respectifs, l'analyse sur la base de l'indice de Jensen et le ratio de Treynor ne permet pas de converger vers des résultats précis.

La seule conclusion à tirer nos analyses précédentes est que, d'une part, les FMSER et les FC appartenant à la même institution sous-performent par rapport au marché et que, d'autre part, seuls les FMSER appartenant à la même institution sous-performent par rapport à leurs pairs. D'un autre côté, si on considère seulement l'indice de Treynor, on peut conclure aussi que les FMSER équilibrés enregistrent des performances supérieures significatives par rapport aux FC équilibrés (tableaux 1.9 et 1.10).

Par ailleurs, lorsque l'horizon de placement est pris en compte et dans le cadre de la mesure de Treynor, nous constatons une amélioration de la performance financière dans le temps pour les FMSER toutes catégories confondues et pour les FMSER actions

(Appendices G1, G2....G6). Par conséquent, on peut considérer que certains FMSER actions sont influencés par la présence d'un effet relié à une éventuelle dette latente. Toutefois, il est impossible d'émettre de conclusions quant à l'effet de l'horizon de placement pour les autres catégories de FMSER.

Pour étoffer davantage notre analyse, nous procéderons aussi à la mesure de la performance financière en utilisant une mesure qui tient compte du risque total et non seulement du risque systématique. De ce fait, une analyse supplémentaire de la performance financière s'effectuera à l'aide de la mesure de Sharpe et de la mesure de Modigliani et Modigliani.

# 3.4 Analyse de la performance financière ajustée au risque selon le ratio de Sharpe et la mesure de Modigliani et Modigliani

Nos six hypothèses maîtresses seront de nouveau testées en utilisant comme mesure de la performance financière les ratios de Sharpe et de Modigliani et Modigliani (M.M). Un test de Student sur l'égalité des moyennes et un test statistique de Jobson et Korkie (pour l'indice de Sharpe) seront effectués sur l'ensemble des années couvertes par l'étude. Les résultats obtenus pour une mesure de la performance financière par le ratio de Sharpe sont présentés dans les tableaux 1.11 et 1.12

Lorsque l'analyse est effectuée sur la base du ratio Sharpe (1985-2005) calculé à partir des rendements non normalisés, on constate que des différences de performance significatives surviennent uniquement lorsqu'on compare les FMSER obligataires et l'indice obligataire Lehman Brothers. Par contre, les FMSER, FC et les FMSER actions obtiennent des rendements qui ne sont pas statistiquement différents de ceux obtenus par l'indice S&P500. La même conclusion s'impose lorsqu'on compare les rendements des FMSER équilibrés et ceux enregistrés par un indice équilibré. Par ailleurs, nos calculs montrent aussi que les FMSER obtiennent des performances similaires à celles de leurs pairs. Par exemple, on notera que la valeur du ratio Sharpe des FMSER actions est de 0.157 contre 0.138 pour les FC actions (Tableau 1.11).

Tableau 1.11
ndice de Sharpe selon des rendements non normalisés (1985-2005)

	Rendement moyen	Écart-type	Ratio de Sharpe	Z-Stat*	T-stat
Fonds socialement responsables	0,8076 %	3,3284 %	0,128	1,239	(-0,185)
S&P 500	0,8720 %	4,3607 %	0,112		
Fonds conventionnels	0,7073%	3,1303%	0,104	0,642	
S&P 500	0,8720 %	4,3607 %	0,112		
Fonds socialement responsables actions	1,0504 %	4,2379 %	0,157	1,293	(-1.145)
S&P 500	0,8720 %	4,3607 %	0,112		
Fonds socialement responsables obligations	0,0751%	1,1014 %	-0,277	#NUM !^^	(-4,521)
Lehman Brothers US Agregate	0,5396 %	2,7525 %	0,057		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,2933 %	2,8239 %	-0,031	#NUM! <sup>^^</sup>	(-0,211)
Indice équilibré	0,5396 %	2,7525 %	0,096		
Fonds socialement responsables actions	1,0504 %	4,2379 %	0,157	0,196	(0,407)
Fonds comparables					
Fonds socialement responsables obligations	0,9083 % 0,0751 %	3,8151 % 1,1014 %	-0,138 -0,277	#NUM!^	(-0,568)
Fonds comparables obligations	0,0717 %	1,3242 %	-0,233		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,0717 %	2,8239 %	-0,031	#NUM !**	(0,281)
Fonds comparables équilibrés	0,2529 %	2,7658 %	-0,046		
Fonds socialement responsables même institution	0,2644 %	2,9570 %	-0,039	#NUM !^^	(-1,256)
Fonds comparables même institution	0,2906 %	3,9529 %	-0,022		

<sup>\*</sup> Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de 1 % sont : -2.326  $\!\!\!<\!\! 2.326$ 

<sup>\*\*</sup> Lorsque les ratios de Sharpe sont négatifs, le test statistique de Jobson et Korkie ne peut être appliqué

D'un autre côté, on peut constater aussi, dans le cas des rendements normalisés, qu'il n'existe pas de différence de rendement significative entre les FMSER, les FC, les FMSER actions et l'indice S&P500. Par conséquent, il est possible de conclure, en se basant sur le ratio de Sharpe et sur la base de toute la durée de l'étude, que les FMSER, FC et FMSER actions obtiennent généralement des performances financières équivalentes à celles enregistrées par l'indice S&P500. De telles conclusions corroborent celles obtenus par la mesure de Jensen et par l'analyse effectuée à partir des rendements arithmétiques.

De plus, nous notons à nouveau que les FMSER obligataires sous-performent de façon significative par rapport à l'indice obligataire Lehman Brothers (-0.329 contre 0.077 et -0.277 contre 0.057). Ceci renforce les résultats déjà obtenus par la mesure de Jensen et par les tests de différence des moyennes.

Néanmoins, de nouvelles divergences surviennent lorsqu'on choisit de normaliser les rendements des différents portefeuilles. En effet, dans le cas des FMSER obligataires et sur la base du ratio Sharpe, calculé à partir des rendements non normalisés, nous concluons qu'il n'existe pas de différences de rendements significatives entre les FMSER obligataires et leurs pairs. Par contre, sur la base de rendements normalisés, le même ratio conduit à des résultats opposés. Cette situation se présente aussi pour les FMSER et les FC appartenant à la même institution, suggérant de nouveau que des changements méthodologiques peuvent parfois avoir des impacts sur les conclusions de notre recherche.

Dans le contexte où la performance financière est mesurée par le ratio de Sharpe, nous allons aussi vérifier si l'horizon d'investissement a un effet sur la performance financière des FMSER. À ce niveau, nous pouvons noter, durant les cinq premières années, que les FMSER, FC et FMSER actions ont sous-performé de façon significative en comparaison à l'indice de marché S&P500. D'un autre côté, on constate de nouvelles contradictions au niveau des résultats obtenus par les FMSER obligataires.

En effet, lorsque les rendements des cinq premières années ne sont pas normalisés, il n'existe pas de différence de rendement significative entre les FMSER obligataires, l'indice Lehman Brothers et les FC obligataires. Une fois les rendements normalisés, on obtient, pour les FMSER obligataires, un ratio de Sharpe négatif (-0.272) qui est significativement différent des ratios Sharpe enregistrés par l'indice obligataire (0.1529)

et les FC obligataires (-0.035). Une fois la durée de notre analyse augmente, on remarque que les performances financières des FMSER actions rattrapent la performance de l'indice S&P500. Ainsi, lorsque l'horizon de placement passe de cinq à quinze ans, nous constatons que les FMSER toutes catégories confondues et les FMSER actions enregistrent des rendements qui ne sont pas statistiquement différents de ceux du marché. Le même phénomène survient lorsqu'on considère le ratio de Treynor et la mesure de Jensen, ce qui renforce nos précédentes conclusions entourant l'impact de l'horizon d'investissement sur la performance de certains FMSER actions. Toutefois, sur la base du ratio de Sharpe, il est de nouveau impossible d'émettre des conclusions quant à l'effet de l'horizon de placement pour les autres catégories de FMSER.

Tableau 1.12 Indice de Sharpe calculé avec des rendements normalisés (1985-2005

Indice de Shar	pe calculé avec		ts normalisés	(1985-200	5)
	Rendement moyen	Écart-type	Ratio de Sharpe	Z-Stat*	T-stat
Fonds socialement responsables	0,8308%	2,8841%	0,155	0,987	(-3,165)
S&P 500	0,9572%	3,7889%	0,152		
Fonds conventionnels	0,7492%	2,6600%	0,138	0,859	(-2,596)
S&P 500	0,9191%	3,7841%	0,142		
Fonds socialement responsables actions	1,0687%	3,6137%	0,190	1,106	(-2,317)
S&P 500	0,9568%	3,7810%	0,152		
Fonds socialement responsables obligations	0,0869%	0,8935%	-0,329	#NUM !**	(-14,141)
Lehman Brothers US	0.57039/	2.42770/	0.077		
Agregate Fonds socialement	0,5702%	2,4277% 2,1229%	0,077	-1,471	(-1,742)
responsables équilibrés	0,000070	2, 122070	0,000	-1,471	(-1,/42)
Indice équilibré	0,5480%	2,2151%	0,132		
Fonds socialement responsables actions	1,0545%	3,6327%	0,185	-0,168	(-0,037)
Fonds comparables actions	0,9830%	3,2821%	0,183		
Fonds socialement responsables obligations	0,0820%	0,8939%	-0,334	#NUM !^^	(-4,631)
Fonds comparables obligations	0,1073%	1,0494%	-0,261		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,4380%	2,1069%	0,026	0,188	(2,767)
Fonds comparables équilibrés	0,4130%	2,0544%	0,015		
Fonds socialement responsables même institution	0,3231%	2,3562%	-0,024	#NUM !^^	(-2,770)
Fonds comparables même institution	0,4500%	3,1661%	0,021		

<sup>\*\*</sup> Lorsque les ratios de Sharpe sont négatifs, le test statistique de Jobson et Korkie ne peut être appliqué

Finalement, notre analyse s'effectuera à l'aide de la mesure proposée par Modigliani et Modigliani (M et M) en 1997. Une première conclusion (tableau 1.13) est que cette mesure permet d'obtenir les mêmes classements de portefeuilles que ceux obtenus lorsque la performance financière est mesurée par le ratio Sharpe. La seule différence réside dans la significativité des résultats. En effet, selon la mesure de M.M, calculée sur la base des rendements normalisés, on constate que les FMSER (toute catégories confondues) obtiennent un ratio légèrement supérieur à celui du marché mais de façon significative, ce qui contredit les conclusions obtenues lorsque la performance financière est mesurée par le ratio de Sharpe. En effet, sur la base de la mesure de Sharpe, on obtient le même classement mais de façon non significative. D'un autre côté, la mesure de M.M montre qu'il existe une différence de rendement significativement négative entre l'ensemble des FC et le S&P500. Concernant les FC, toutes les mesures de performance ajustées au risque utilisées ci-haut ont montré que ces fonds sous-performent pendant un certain moment mais finissent pas rattraper leur retard. La mesure de M.M est la seule mesure qui prétend que de tels fonds sous-performent de façon significative pour les différentes durées couvertes par notre étude (cinq, dix, quinze et vingt ans).

D'un autre côté, selon la mesure de M.M, les FMSER actions ont réalisé une performance financière qui est significativement supérieure à la performance du S&P500 (0.0111 contre 0.0094). Par contre, aucune différence de rendement significative n'est observée lorsqu'on compare les FMSER actions avec leurs pairs. Une telle conclusion concorde avec les résultats obtenus lors du calcul de la mesure Sharpe (normalisé et non normalisé) et du ratio Treynor (normalisé). Ainsi, on peut considérer que les FMSER actions performent aussi bien que les fonds conventionnels de même catégorie. De plus, la mesure de M.M confirme de nouveau le fait que les FMSER obligations sous-performent par rapport au marché. (Indice Lehman Brothers).

Lorsque l'horizon de placement est considéré, on constate une autre fois que les FMSER actions améliorent leur performance au cours du temps et rattrapent la performance obtenue par l'indice S&P500.

Tableau 1.13

Mesure de Modigliani et Modigliani calculée sur la base des rendements

Normalisés (1985-2005)

Normalisé	s (1985-2005)	
<u> </u>	Rendement	T-stat
	moyen	
Fonds socialement	0,0099	(-4,502)
responsables		
0.0.0.00	0,0094	
S&P 500		(2016)
Fonds conventionnels	0,0090	(-3,916)
S&P 500	0,0094	
Fonds socialement	0,0111	(-2,873)
responsables actions		( , ,
202	0,0094	
S&P 500 Fonds socialement	-0,0034	( 22 200)
responsables	-0,0042	(-23,280)
obligations		
oongarions		
Lehman Brothers US		
Agregate	0,0054	
Fonds socialement	0,0038	(-4,579)
responsables		
équilibrés		
Indice équilibré	0,0078	
Fonds socialement	0,0108	(0,511)
responsables actions		
Danda aanuu sushiisa		
Fonds comparables actions	0,0107	
Fonds socialement	-0,0043	(-5,251)
responsables	5,5515	( 3,231)
obligations		
Fonds comparables	0.0027	
obligations Fonds socialement	-0,0027 0,0044	(2.700)
responsables	0,0044	(3,709)
équilibrés		
-44,110,00		
Fonds comparables		
équilibrés	0,0035	
Fonds socialement	0,0028	(-3,634)
responsables		
même institution		
Fonds comparables		
même institution	0,0046	

Tableau 1.14 Indices de treynor, Sharpe et M.M selon des rendements non normalisés (1985-2005)

(19	83-2003)		
Rendement moyen	Ratio de	Ratio de	M.M
		Sharpe	
0,8076 %	0,0065	0,128	0,0093
	(-2,639)*	(1,239)**	(-4,294)*
0,8720 %	0,0049	0,112	0,00871
0,7073%	-0,1457	0,104	0,0083
	(-5,665)*	(0,642)**	(-7,393)*
0,8720 %	0,0049	0,112	0,0087
1,0504 %	0,0082	0,157	0,0106
	(-1,158)	(1,293)**	(-2,987)*
0,8720 %	0,0049	0,112	0,0087
0,0751%	-0,0258	-0,277	-0,0038
	(-1,225)	(-4,521)***	(-14,188)*
0,5396 %	0,0015	0,057	0,0053
0,2933 %	-0,001	-0,031	0,0026
•	(-3,582)*		(-4,151)*
0,5396 %	0,0035	0,096	0,0073
1,0504 %	0,0082	0,157	0,0106
•	(2,736)*	(0,196)**	(1,491)
0,9083 %	0,0078	0,138	0,0098
0,0751 %	-0,0258	-0,277	-0,0038
,	(-5,077)*	(-0,568)***	(-2,326)*
0,0717 %	-0,0394	-0,233	-0,0026
0,2933 %	-0,001	-0,031	0,0026
,	,		(3,9116)*
0,2529 %	-0,002	-0,046	0,0020
0,2644 %	-0,0023	-0,039	0,0020
•	(-2,684)*	(-1,256)***	(-2,186)*
0,2906 %	-0,0011	-0,022	0,0028
	Rendement moyen  0,8076 %  0,8720 %  0,7073%  0,8720 %  1,0504 %  0,0751%  0,5396 %  0,2933 %  0,5396 %  1,0504 %  0,9083 %  0,0751 %  0,0717 %  0,2933 %  0,2529 %  0,2644 %	Treynor  0,8076 % 0,0065 (-2,639)*  0,8720 % 0,0049  0,7073% -0,1457 (-5,665)*  0,8720 % 0,0049  1,0504 % 0,0082 (-1,158)  0,8720 % 0,0049  0,0751% -0,0258 (-1,225)  0,5396 % 0,0015  0,2933 % -0,001 (-3,582)*  0,5396 % 0,0035  1,0504 % 0,0082 (2,736)* 0,9083 % 0,0078  0,0751 % -0,0258 (-5,077)*  0,0717 % -0,0394  0,2933 % -0,001 (2,468)*  0,2529 % -0,002  0,2644 % -0,0023 (-2,684)*	Rendement moyen         Ratio de Treynor         Ratio de Sharpe           0,8076 %         0,0065         0,128           (-2,639)*         (1,239)**           0,8720 %         0,0049         0,112           0,7073%         -0,1457         0,104           (-5,665)*         (0,642)**           0,8720 %         0,0049         0,112           1,0504 %         0,0082         0,157           (-1,158)         (1,293)**           0,8720 %         0,0049         0,112           0,0751%         -0,0258         -0,277           (-1,225)         (-4,521)***           0,5396 %         0,0015         0,057           0,2933 %         -0,001         -0,031           (-3,582)*         (-0,211)***           0,5396 %         0,0035         0,096           1,0504 %         0,0082         0,157           (2,736)*         (0,196)**           0,9083 %         0,0078         0,138           0,0751 %         -0,0258         -0,277           (-5,077)*         (-0,568)***           0,0717 %         -0,0394         -0,233           0,2933 %         -0,001         -0,031           (2,

Les valeurs de la statistique-t et du test de Jobson et Korkie sont rapportées entre parenthèses \* Significatif à 5% pour la statistique-t

<sup>\*\*</sup> Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de  $1\,\%$  sont  $\cdot$  -2.326<Z<2.326

<sup>\*\*\*</sup> Lorsque les ratios de Sharpe sont négatifs, le test statistique de Jobson et Korkie ne peut être appliqué. Les valeurs rapportées entre parenthèses représentent la statistique-t

Tableau 1.4 Indices de treynor, Sharpe et M.M selon des rendements normalisés (1985-2005)

	(1985-200	05)		
	Rendement moyen	Ratio de	Ratio de	M.M
		Treynor	Sharpe	
FMSER	0,8308%	0,0069	0,155	0,0099
		(-2,639)*	(0,987)**	(-4,502)*
S&P 500	0,9572%	0,0057	0,152	0,0094
FC	0,7492%	0,4958	0,138	0,0090
		(-3,684)*	(0,859)**	(-3,916)*
S&P 500	0,9191%	0,0057	0,142	0,0094
FMSER actions	1,0687%	0,0087	0,190	0,0111
		(-1,690)	(1,106)**	(-2,873)*
S&P 500	0,9568%	0,0057	0,152	0,0094
FMSER obligations	0,0869%	-0,0200	-0,329	-0,0042
· ·		(-13,547)*	(-14,141)***	(-23,280)*
Lehman Brothers US	0,5702%	0,0018	0,077	0,0054
Agregate				
FMSER équilibrés	0,3990%	0,0004	0,008	0,0038
·		(-4,388)*	(-1,471)**	(-4,579)*
Indice équilibré	0,5480%	0,0041	0,132	0,0078
FMSER actions	1,0545%	0,0109	0,185	0,0108
	,	(1,910)	(-0,168)	(0,511)
FC actions	0,9830%	0,0124	0,183	0,0107
FMSER obligations	0,0820%	-0,0575	-0,334	-0,0043
		(-9,586)*	(-4,631)***	(-5,251)*
FC obligations	0,1073%	-0,0479	-0,261	-0,0027
FMSER équilibrés	0,4380%	0,0017	0,026	0,0044
•	•	(4,033)*	(0,188)**	(3,709)*
FC équilibrés	0,4130%	0,0009	0,015	0,0035
FMSER même institution	0,3231%	-0,0012	-0,024	0,0028
	•	(-2,648)*	(-2,770)***	(-3,634)*
FC même institution	0,4500%	0,0013	0,021	0,0046
	<u>-</u>			

Les valeurs de la statistique-t et du test de Jobson et Korkie sont rapportées entre parenthèses \* Significatif à 5% pour la statistique-t

<sup>\*\*</sup> Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de 1 % sont : -2.326<Z<2.326

<sup>\*\*\*</sup> Lorsque les ratios de Sharpe sont négatifs, le test statistique de Jobson et Korkie ne peut être appliqué. Les valeurs rapportées entre parenthèses représentent la statistique-t

#### 3.5 Conclusion

Notre étude examine la performance financière de l'ISR et plus particulièrement celle des FMSER américains. Lors de notre analyse, nous avons tenu compte de plusieurs éléments à la fois. En effet, pour évaluer la performance financière des FMSER, nous avons procédé à des comparaisons avec des indices de marché/FC et utilisé en même temps plusieurs filtres lors de ces comparaisons (taille, allocation d'actifs, différentes mesures de performance, qualité de gestion, horizon de placement...). Les résultats obtenus démontrent, dans certains cas, que la méthodologie de recherche ainsi que la base de comparaison peuvent influencer les conclusions de nos analyses. À ce niveau, nous avons constaté que des divergences peuvent survenir une fois la méthodologie de recherche modifiée (utilisation de rendements normalisés au lieu de rendements non normalisés, recours à l'indice de Treynor au lieu de la mesure de Jensen....). Toutefois, malgré la présence de résultats contradictoires, nous pouvons, au terme de ce travail de recherche, énoncer certaines conclusions sur la performance financière des FMSER entre 1985 et 2005.

Lorsque tous les FMSER sont considérés, il n'existe pas de différences de rendement statistiquement significatives entre les FMSER et l'indice de marché S&P500. De plus, nous obtenons le même résultat lorsque nous comparons les rendements des FMSER actions et ceux de l'Indice S&P500. Par ailleurs, notre recherche a révélé aussi que les FMSER obligataires obtiennent une différence de rendement négative significative par rapport à l'indice obligataire Lehman Brothers.

D'un autre côté, si l'on choisit de comparer les rendements des FMSER avec ceux de leurs pairs, on note que les FMSER actions performent aussi bien que les FC actions. Cependant, aucune conclusion ne peut être émise pour les autres catégories de FMSER (obligataires et équilibrés).

Finalement, lorsque l'horizon de placement est pris en compte, on a remarqué que la performance des FMSER actions connaît une amélioration avec le temps.

Ces résultats corroborent les conclusions de plusieurs études empiriques effectuées dans ce domaine (Hamilton, Jo et Statman, 1993 ; Grieb et Reyes, 1998 et Bauer et al, 2002).

Par conséquent, même si aucun constat général ne peut ressortir de nos résultats. On peut considérer néanmoins que le marché n'accorde pas de prime de rendement lorsque l'investissement est effectué en appliquant des critères socialement ou environnementalement responsables, mais aussi que les investisseurs dits sociaux n'ont donc rien à perdre lors qu'ils décident d'investir selon leurs valeurs et croyances.

APPENDICE A

Liste détaillée des principales études empiriques couvrant la performance financière de l'Investissement Socialement Responsable.

Auteurs	Période couverte	Analyse des critères sociaux	Méthodologie	Marchés couverts	Échantillon	Base de données	Domaine couvert	Résultas
Statman et al (1993)	1981- 1990	Oui · les auteurs donnent seulement un aperçu des principaux critères sans déterminer ceux qu'ils vont utiliser pour former leur FMSR	* Comparaison entre les rendements des FMSR et des fonds conventionnels * Pas de comparaison selon les objectifs d'investissements * alpha de Jensen	USA	* 32 FMSR * 320 Fonds conventionnels	Lipper Analytical services	Responsabilité sociale	Pas de différence significative entre le R des FMSR et des FC
Grieb et al (1998)	1986- 1995	Non	* Comparaison entre les rendements des FMSR et des fonds conventionnels (fonds indiciels) *Comparaison selon les objectifs d'investissements (4 objectifs) * Mesure de Sharpe	USA	* 15 FMSR * 4 Fonds conventionnels indiciels	Wilson Associaltes Capital Asset Management Data Base	Responsabilité sociale	Pas de différence significative entre le R des FMSR et des FC
Bauer et al (2002)	1990-2001	Non	* Comparaison entre les rendements des FMSR et des fonds conventionnels * alpha de Jensen * Utilisation d'un modèle multi-factoriel qui prend en considération la taille, le ratio valeur comptable /valeur marchande, le momentum, la variation du bêta dans le temps. * L'analyse considère aussi le style d'investissement et la durée d'investissement	USA Germany UK	* 103 FMSR * 4384 Fonds conventionnels	Morningstar EIRIS (UK) Ecoreporter	Responsabilité sociale	Pas de différence significative entre le R des FMSR et des FC
Guerard (1997)	1987- 1996	Oui : l'auteur utilise les critères suivants :	* Former des portefeuilles composés de titres	USA	* 1200 titres conventionnels	Compustat	Responsabilité sociale	Pas de différence

Stone et al (2002)	1984- 1997	1) environnement 2) alcool, tabac, jeux 3) militaire 4) nucléaire II se base sur les critères du DSI  Oui : les auteurs utilisent les critères de	socialement responsables et des portefeuilles composés de titres traditionnels ou conventionnels * Comparer les performances entre les deux types de portefeuilles * Utilisation d'un modèle de sélection des titres dans un univers socialement responsable et un autre non socialement responsable * Ce modèle, utilisant des facteurs de valeurs et de croissance, permet de sélectionner des titres (dans les 2 univers) qui ont un rendement supérieur à celui du marché. * utiliser les critères de sélections selon KLD pour créer un univers de titres socialement responsables à partir des 1200 titres non SR *formation de portefeuilles conventionnels et socialement	USA	* 950 titres socialement responsables	Vantage Global Advisors	Responsabilité sociale	significative entre le R des FMSR et des FC
		choix selon KLD  Cette étude se limite aux critères d'exclusion (alcool, tabac, jeux, environnement, militaire et nucléaire) et ne considère pas les critères positifs (d'inclusion) qui favorisent une approche proactive en investissant dans des compagnies qui sont engagées dans des activités sociales.	responsable å partir d'un univers d'actions.			Compustat  I/B/E/S		

Hichman et al (1999)	1991- 1995	Les auteurs soulèvent la problématique du choix des critères de sélection  Ils estiment que l'examen de la performance des fonds permet d'éviter les problèmes de mesure de la performance sociale corporative  Il considère, par contre, qu'un tel choix signifie une acceptation implicite des critères de sélection utilisés par les fonds pour différencier entre un ISR et un investissement traditionnel	* au lieu de faire des comparaisons entre les performances de FMSR et des fonds conventionnels, les auteurs évaluent les conséquences de l'ajout de Fonds socialement responsables dans des portefeuilles traditionnels (actifs ou indiciels) et vice versa.  * l'objectif est de voir si une politique de diversification qui utilise à la fois des critères sociaux dans un univers d'investissement traditionnel peut améliorer le trade off rendement/risque  * l'objectif est aussi de savoir si le choix d'investir seulement de façon socialement responsable peut avoir un impact négatif sur le	USA	* 6 FISR * 200 Fonds traditionnels	Floppy	Responsabilité sociale	Les avantages de la diversification sont réels pour les investisseurs qui choisissent d'inclure dans leurs portefeuilles des fonds sociaux.  Ceci est vrai aussi pour les investisseurs sociaux qui incluent certains fonds traditionnels (indiciels) dans leur portefeuille.
Edwards et al (2003)	1991-2000	Oui · les auteurs donnent seulement un aperçu des principaux critères de selection utilisés par les différents gestionnaires de FISR.	trade off rendement/risque  * Les auteurs utilisent une nouvelle mesure de la performance ajustée au risque en se basant sur une méthodologie développée par deux lauréats du prix Nobel (Franco Modigliani et Leah Modigliani, 1997)  * Cette méthodologie (M Squared) tend à ajuster le risque d'investissement dans un fonds mutuel au niveau du risque d'un indice de référence de marché qui est	USA	* 23 FISR * S&P500	Social Investment Forum	Responsabilité sociale	* Les résultats empiriques démontrent que certains FISR qui enregistrent des rendements moyens (non ajustés au risque selon la méthode du M Square) élevés peuvent ne pas être attrayants pour les investisseurs une fois

géré de façon passive; et ce avant de mesurer la performance des 2 fonds  * Cette méthode ne relie pas seulement le niveau du risque au niveau du rendement, mais permet aussi d'exprimer les rendements en pourcentage plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.    Catte méthode a un autre atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.	
Performance des 2 fonds  * Cette méthode ne relie pas seulement le niveau du risque au niveau du rendement, mais permet aussi d'exprimer les rendements permet aussi d'exprimer les rendements en pourcentage plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effèt de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  * D'un autre côté, les FISI qui ont des levier nécessaire pau methode you interessaire sur moyen faile (non ajustés selon la méthode M Squared)  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effèt de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.	
* Cette méthode ne relie pas seulement le niveau du risque au niveau du rendement, mais permet aussi d'exprimer les rendements en pourcentage plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  * D'un autre coté, les FISI qui ont des rendements pui ont des rendements moyens faibl (non ajustés selon la méthode M Squared) méthode M Squared) peuvent deve intéressants u fois l'ajustement effectué.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.	
* Cette méthode ne relie pas seulement le niveau du risque au niveau du rendement, mais permet aussi d'exprimer les rendements en pourcentage plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  * Cette méthode ne relie pas seulement est moyens faible (non ajustés selon la méthode M Squared) peuvent deve intéressants u fois l'ajustement est méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.	
seulement le niveau du risque au niveau du rendement, mais permet aussi d'exprimer les rendements en pourcentage plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  seulement le niveau du risque qui ont des rendements moyens faibl (non ajustés selon la méthode M Squared) peuvent deve intéressants u fois l'ajustement effectué.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.	
seulement le niveau du risque au niveau du rendement, mais permet aussi d'exprimer les rendements en pourcentage plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage. Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  seulement le niveau du risque qui ont des rendements moyens faibli (non ajustés selon la méthode M squared) peuvent deve intéressants u fois l'ajustement deve intéressants u fois l'ajustement effectué.  * Cette méthode a un autre avantage. Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.	
au niveau du rendement, mais permet aussi d'exprimer les rendements en pourcentage plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendements le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  * Les auteurs concluent aux que les investisseurs intéressés par intére	
permet aussi d'exprimer les rendements en pourcentage plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  * Les auteurs concluent aux el risque.  moyens faibl (non ajustés selon la moyens faibl (non ajustés selon la méthode M Squared)  peuvent deve intéressants u fois l'ajustement el rajustement effectué.  * Cette méthode a un autre peuvent deve intéressants u fois l'ajustement effectué.  * Les auteurs concluent aux que les investisseurs intéressés par intéressés par inves	
rendements en pourcentage plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  (non ajustés selon la méthode M Squared) peuvent deve intéressants u fois l'ajustement effectué.  * Les auteurs concluent aus que les investisseurs intéressés pai	
plutôt que sur une base absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  selon la méthode M Squared) peuvent deve intéressants u fois l'ajustement effectué.  * Les auteurs concluent aus que les investisseurs intéressés pai	
absolue. Ceci les rend plus facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  méthode M Squared) peuvent deve intéressants u fois l'ajustement el réfectué.  * Les auteurs concluent aux que les investisseurs intéressés par	
facile à comprendre par le commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  Squared)  Peuvent deve intéressants u fois example de l'ajustement effectué.  * Les auteurs concluent aux effectué de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus elevé possible pour un certain niveau de risque.	
commun des investisseurs.  * Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  peuvent deve intéressants u fois l'ajustement effectué.  * Les auteurs concluent aus que les investisseurs intéressés pai	
* Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  intéressants u fois l'ajustement effectué.  * Les auteurs concluent aus que les investisseurs intéressés pai	
* Cette méthode a un autre avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  * Les auteurs concluent aus que les investisseurs intéressés pai	
avantage Elle permet aux investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  1 'ajustement effectué.  * Les auteurs concluent aux due les investisseurs intéressés par investisseurs intéressés par	
investisseurs de calculer le degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  effectué.  * Les auteurs concluent aus que les investisseurs intéressés par	
degré optimal d'effet de levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  * Les auteurs concluent aus que les investisseurs intéressés par	
levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  * Les auteurs concluent aus que les investisseurs intéressés par	
levier nécessaire pour atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  * Les auteurs concluent aus que les investisseurs intéressés par	
atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  atteindre le rendement le plus élevé possible pour un certain niveau de risque.  concluent aux que les investisseurs intéressés par	
élevé possible pour un certain niveau de risque.  que les investisseurs intéressés par	
niveau de risque. investisseurs intéressés par	
intéressés par	
* L'étude compare seulement L'ISR ont la	
o dade compare sourcement	
in periodical control in the control	
115(40) 405 1151 4100 14	
performance moyenne du de levier pou	
marché (S&P500). Elle augmenter le	
n'effectue donc aucune rendements d	
comparaison avec la certains FISF	
performance des fonds qui risque faible.	
n'utilisent pas des critères	
sociaux.	
* Puisque toutes les études de	
performance à long terme des	
fonds mutuels sont affectées	
par le biais de survie des	
fonds (survivor biais), seuls	
les fonds qui ont survécu	
durant toute la période de	
l'étude (1991-2000) seront	
inclus.	

			obligations des firmes composant le DSI400 offrent un univers permettant la construction d'un indice de référence d'obligations SR.  * Cet indice de référence devra être comparé à un indice de marché.  * L'indice d'obligations Lehman Brothers Corporate (LBC) est choisi par les auteurs comme indice de marché puisqu'il couvre une large partie du marché et a une grande acceptabilité chez les fixed-income money managers.  * Les mesures de durée (duration measure) et les rendements mensuels des 2 portefeuilles seront calculés.  * La mesure de durée représente la sensibilité de chaque obligation aux changements des taux d'intérêts.					portefeuille SR provient de la prime liée à son risque élevé.  * En conclusion, les auteurs estiment qu'il n'existe aucun coût significatif en investissant en obligations SR donc en investissant de façon socialement responsable.
Travers (1997)	1992- 1997	Oui : l'auteur analyse les différents critères de sélection (négatifs et positifs) de l'ISR.	* L'auteur souhaite traiter la performance de l'ISR sur une base globale (locale et internationale).      * Il cherche à vérifier si l'ISR au niveau international permet de bénéficier des avantages de la diversification, de la mondialisation des marchés et de l'habilité de tirer profit de	USA Marché Internati	Un portefeuille international SR Un portefeuille international non SR MSCI EAFE	Morgan Stanley	Responsabilité sociale	* les portefeuilles internationaux SR offrent des rendements compétitifs  * Les rendements du portefeuille international SR sont

			la faible efficience des marchés autres que le marché US  * La méthodologie consiste à comparer entre les performances d'un portefeuille international SR, d'un portefeuille international qui n'applique pas des critères sociaux et de l'indice Morgan Stanley Capital International Europe, Australia, and the Far East (MSCI EAFE)					supérieurs au rendements du MSCI EAFE  * Toutefois, ces rendements ne sont pas différents des rendements du portefeuille international
Bauer et al (2005)	Juillet 1995 à Décembre 03	Oui : Les auteurs analysent surtout les critères de sélection environnementaux et basent leur recherche sur la notation proposée par la base de donnée Innovest	* La méthodologie des auteurs tente d'éviter les limites des études empiriques qui comparent les performances des FISR avec les performances des fonds conventionnels ou des indices de marché.  * Ces limites sont souvent liées aux différences au niveau des compétences managerielles et des méthodes de sélection des titres dits SR  * Pour ce faire, les auteurs proposent d'utiliser le concept de «l'éco efficience». Un tel concept, permet d'effectuer une évaluation de la phase sélection des titres dits SR  * Les auteurs ont utilisé la base de données «The Innovest Strategic Value Advisors rating» qui propose	USA	1 PSE 1 PSF 1 Portefeuille de marché	The Innovest Strategic Value Advisors rating database  CRSP Stock Database  Kenneth French Data Library  Carhart	Responsabilité environnementa le	Les résultats démontrent que le rendement moyen (ajusté au risque) du PSE est supérieur au rendement moyen du PSF et du Portefeuille de marché  Aussi, le ratio Sharpe du PSE est supérieur au ratio Sharpe du PSE est supérieur au ratio Sharpe du PSF et du Portefeuille de marché  Le calcul de la performance selon l'alpha de Jensen (basé sur le CAPM) démontre aussi

une notation des compagnies sur la base de leur performance environnementale * En fait, les auteurs utiliseront la notation suggérée par cette base de données pour former deux portefeuilles avec des scores d'«éco efficience» différents.		que le PSE a un alpha de 1,29% contre un alpha de -1,76% pour le PSF. Cependant, cette différence de performance n'est pas significative.
* Un portefeuille avec un score élevé (PSE) et un portefeuille avec un score faible (PSF)  * Les auteurs utiliseront aussi un modèle multifactoriel de calcul de la performance financière qui permet de contrôler plusieurs facteurs (non environnementaux) connus pour avoir un impact sur la performance des titres (Biais liés au secteur industriel, taille, BV/MV et le momentum).		En appliquant un modèle multifactoriel, les auteurs ont trouvé à nouveau des différences de performance en faveur du PSE. Contrairement au modèle à un seul facteur (CAPM), cette différence de performance est significative.  Les résultats de cette étude démontrent que l'investissement selon des critères sociaux procure des bénéfices aux

## APPENDICE B

Liste détaillée des fonds mutuels socialement responsables ainsi que les fonds mutuels comparables qui ont été sélectionnés

Année	Nom du fonds	Cote Nasdaq	Туре	Date début d'offre	Institution
1985	Pioneer Fund/A	PIODX	Actions	19280213	Pioneer Investment Management Inc
Comparable (85-05)	Price (T. Rowe) Growth Stock Fund	PRGFX		19500101	
1985	Stratton Growth Fund	STRGX	Actions	19720929	Stratton Management Co.
Comparable (85-96)	State Bond Diversified Fund	STDFX		19640101	
Comparable (96-05)	Dreyfus Premier Value Fund/A	DRSIX		19861016	Dreyfus Corporation
1985	Stratton Monthly Dividend REIT Shares	STMDX	Actions	19800530	Stratton Management Co.
Comparable (85-91)	Neuwirth Fund	NEUFX		19670101	
Comparable (92-05)	State Street Research Capital Fund/D	SCFDX		19930101	STATE STREET RESEARCH & MGMT. CO.
1985	Pax World Balanced Fund	PAXWX	Équilibré	19710810	Pax World Management Co.
Comparable (85-92)	Sigma Trust Shares	SGTRX		19310101	
Comparable (93-01)	Stagecoach MasterWorks:Asset Allocation Fund	WFAAX		19930101	WELLS FARGO BANK
Comparable (01-05)	MFS 1 otal Return Fund/C	MTRCX		19940801	MFS Investment Management
1990	Scudder Capital Growth Fund/AARP	ACGFX	Actions	19841101	Deutsche Asset Management
Comparable (90-97)	FundValue Series	RYVFX		19830101	
Comparable (98-05)	Iwentieth Century Inv Giffrust lawestors	TWGTX		19830101	TWENTIETH CENTURY INVESTOR:
1992	Scudder GNMA Fund/AARP	AGNMX	Obligations	19850130	Deutsche Asset Management
Comparable (92-05)	Franklin NY Tax free Income Fund	FNYTX		19820101	FRANKLIN DISTRIBUTORS INC

1992	AHA Inv Funds: Balanced/Ins	AHBPX	Équilibré	19881020	CCM Advisors
Comparable (92-05)	SunAmerica Equity Port.Balanced Assets Fd/A	SBAAX		19930101	SUNAMERICA ASSET MANAGEMENT CORP
1992	AHA Inv Funds:Diversified Equity/Instl	AHDEX	Actions	19881022	CCM Advisors
Comparable (92-01)	SWRW Growth Plus Fund	GATGX		19860101	GATEWAY INVESTMENT ADVISERS INC
Comparable (02-05)	BT Investment Funds Capital Appreciation	BTCAX		19930101	BANKERS TRUST COMPANY
1992	AHA Inv Funds:Ltd Maturity Fxd Inc Portfolio	AHLFX	Obligations	19881222	CCM Advisors
Comparable (92-05)	RBB Fund BEA Strategic Fixed Income Port	RBSFX		19930101	PROVIDENT FINANCIAL PROCESSING CORP
1992	Amana Mutual Fund Trust—Income	AMANX	Actions	19860623	Saturna Capital Corporation
Comparable (92-05)	Old Dominion Investors Trust	ODIFX		19510101	INVESTORS SECURITY CO.
1990	Ariel Fund	ARGFX	Actions	19860929	Ariel Capital Management Inc.
Comparable (90-05)	Putnam Emerging Growth	POEGX		19820101	
1992	Baron Asset Fund	BARAX	Actions	19870612	BAMCO Inc.
Comparable (92-00)	Lexington Global Fund	EXGLX		1987(11)1	LEXINGTON MANAGEMENT CORP.
Comparable (01-05)	Seligman Frontier Fund/A	SLFRX		1984(1)()1	SELIGMAN FINANCIAL SERVICES
1992	Citizens Funds:Money Market/Retail	WKAXX	Monétaire	19830831	Citizens Trust
Comparable (92-02)	Regis Fund: DSI Money Market Portfolio	DSMXX		19890101	FIDUCIARY MANAGEMENT ASSOCIATES INC
Comparable (02-05)	Federated: NC Municipal Cash Trust	NCMXX		19930101	FEDERATED SECURITIES CORP
1988	Flex-fund:Growth Fund	FLCGX		19850325	R. Meeder & Associates

Comparable (88-91)	Investors Research Fund	INREX		19590101	
Comparable (88-91)	Laton Vance Investors Fund	EVIFX		19320101	
Comparable (92-94)	Hilhard-Lyons Growth Fund Inc.	HI GRX		19920101	HILLIARD LYONS INVESTMENT ADVISORS
Comparable (95-97)	Flagship Utility Income Fund: A	LUIAX		19920101	FLAGSHIP FINANCIAL INC
Comparable (98-05)	Principal International Fund/B	PRBWX		19940101	PRINCIPAL FINANCIAL GROUP (THE)
1992	Parnassus Fund	PARNX	Actions	19841231	Parnassus Investments
Comparables (92-99)	Wright Junior Blue Chip Equities	WJBEX		19850101	WRIGHT INVESTORS SERVICE
Comparables (00-05)	Gabelli ABC	GABCX		19930514	GAMCO Investors Inc
1990	New Alternatives Fund	NALFX	Actions	19820903	New Alternatives Fund Inc.
Comparable (90-02)	Farmont Fund	FAIMX		19810101	
Comparable (02-05)	Westcore Eds Mid Cap Value Fund	WTMCX		19981001	Denver Investment Advisors LLC
1992	Calvert Social Invstmnt Fd:Bond Portfolio/A	CSIBX	Obligations	19870824	Calvert Asset Management Company
Comparable (92-99)	Prudential MuniModified B	PMMTX		19870101	PRUDENTIAL SECURITIES INCORPORATED
Comparable (00-05)	Goldman Sachs Mumcipal Income/A	GSMIX		19930720	Goldman Sachs Asset Management
1990	Calvert Social Invstmnt Fd:Equity/A	CSIEX	Actions	19870824	Calvert Asset Management Company
Comparable (90-05)	Methife-State St Equity Invest	MSSIX		19860101	

1992	Calvert Social Invstmnt Fd:Balanced/A	CSIFX	Équilibré	19821022	Calvert Asset Management
Comparable (92-05)	National Income & Growth Fund A	NAINX		19400101	NATIONAL SECURITIES & RESEARCH CORP.
1992	Calvert Social Invstmnt Fd:Money Market	CSIXX	Monétaire	19821001	Calvert Asset Management
Comparable (92-05)	GABELLI U.S. TREASURY MONEY MARKET FUND	GABXX		19920101	GABELLI & COMPANY INC.
1995	Amana Mutual Funds Trust:Growth Fund	AMAGX	Actions	19940203	Saturna Capital Corporation
Comparable (95-99)	Principal Pres Port Select Value Portfolio	PSVPX		1994(11)1	B.C. ZILGLER & COMPANY
Comparable (00-05)	BlackRock Small Cap Value Equity/Inv A	PSUIX		19920410	BlackRock Institutional Mgmt Corp
1995	Aquinas Growth Fund	AQEGX	Actions	19931230	Aquinas Investment Advisers Inc
Comparable (95-05)	FIRST INVESTORS MADE IN THE U.S.A. FUND	FIUSX		19920101	FIRST INVESTORS MANAGEMENT CO.
Comparable (95-05)	Phoenix Multi-Port Fd-Real Estate Sec Port/A	PURAX		19950101	PHOENIX EQUITY PLANNING CORP
1995	Aquinas Fixed Income Fund	AQFIX	Obligations	19940101	Aquinas Investment Advisers Inc
Comparable (95-98)	Virginia Municipal Bond Fund/Trust	VAMTX		19900101	FEDERATED SECURITIES CORP.
Comparable (98-05)	Earnest Partners Fixed Income Trust	IVETX		19911115	Nottingham Company
1995	Aquinas Small Cap Fund	AQBLX	Équilibré	19940103	Aquinas Investment Advisers Inc
Comparable (95-00)	Pacific Horizon Eds:Asset Allocation Fund	РПААХ		19940101	BANK OF AMERICA
Comparable (00-05)	Evergreen Emerging Markets Growth Fund/A	FMGAX		19940101	Evergreen Asset Management Corp
1995	Aquinas Value Fund	AQEIX	Actions	19940103	Aquinas Investment Advisers Inc
Comparable (95-05)	Accessor Funds:Growth Portfolio	AGROX		19920101	BENNINGTON CAPITAL MANAGEMENT
1995	Bridgeway Fund:Ultra Small Company Fund	BRUSX	Actions	19940805	Bridgeway Capital Management Inc.
Comparable (95-05)	Enterprise Grp.Capital Appreciation Port B	ECABX	_	19950101	ENTERPRISE CAPITAL MANAGEMENT

1995	MFS Union Standard Equity Fund	MUSEX	Actions	19940114	MFS Investment Management		
Comparable (95-05)	Casteliff Growth Fund	EASGX		19950101	FIDUCIARY MANAGEMENT INC.		
1997	MMA Praxis Core Stock Fund/B	MMPGX	Actions	19940103	BISYS FUND SERVICES INC.		
('omparable (97-01)	Nations Ed:Equity Income Fund/Inv N	NEIFX		19930101	NationsBank		
Comparable (02-05)	STI Classic Fds Capital Appreciation A	STCIX		19920609	Trusco Capital Management Inc.		
1995	SB Growth and Income Fund B	GRIBX	Actions	19940503	COMMON SENSE INVESTMENT ADVISERS		
Comparable (95-05)	Hilliard Lyons Growth Fund	HLGRX		1992(1101	HILLIARD LYONS INVESTMENT ADVISORS		
1992	Parnassus Income Trust Equity Income Fund	PRBLX	Équilibré	19920901	Parnassus Investments		
Comparable (92-99)	GT GLOBAL GROWTH & INCOME FUND:B	GBGIX		19920101	GT CAPITAL MANAGEMENT INC		
Comparable (00-02)	ARK Funds:Capital Growth Port Retail A	ARGAX		19940101	First National Bank of Maryland		
Comparable (02-05)	CGM Mutual Fund	LOMMX		19900301	Capital Growth Management		
1992	Parnassus Income Trust CA Tax- Exempt Fund	PRCLX	Obligations	19920901	Parnassus Investments		
Comparable (92-05)	AMERICAN CAPITAL CORPORATE BOND FUND/B	ACCDX		19920101	AMERICAN CAPITAL ASSET MANAGEMENT		
1992	Parnassus Income Trust Fixed Income Fund	PRFIX	Obligations	19920901	Parnassus Investments		
Comparable (92-93)	OPPENHEIMER STRAHLGIC INVESTMENT GRADE BOND/B	OSSBX		19920101	OPPENHEIMER MANAGEMENT CORPORATION		
Comparable (93-98)	Placents Asser Reserve/B	PBARX		19920101	PHOENIX EQUITY PLANNING CORP		
Comparable (98-02)	Delaware Group, Fax Free MN Fund B	DMOBX		19950101	Delaware Management Co.		
Comparable (03-05)	Smith Barney Massaged Governments Fund 13	MGVBX		19921109	Smith Barney Asset Management		
1995	Neuberger Berman Socially Responsive/Investor	NBSRX	Actions	19940316	Neuberger Berman Management Inc.		

Comparable (95-05)	One Group:Equity Index Fund Investor	OGEAX		19920101	BANC ONE INVESTMENT ADVISORS		
1992	Pioneer Equity Income Fund/A	PEQIX	Actions	19900725	Pioneer Investment Management Inc		
Comparable (92-01)	Nomura Pacific Basin Fund	NPBFX		19850101	NOMURA CAPITAL MANAGEMENT INC		
Comparable (02-05)	Preferred Large Cap Growth Fund	PFGRX		19920101	Caterpillar Investment Management Ltd.		
1993	Smith Barney Social Awareness Fund/A	SSIAX	Équilibré	19921109	SHEARSON LEHMAN BROTHERS		
Comparable (93-00)	Nations Fd.Balanced Assets Fundslov A	NBAIX		19920101	NationsBank		
Comparable (00-05)	Alliance Balanced Shares:A	CABNX		19320101	Alliance Capital Management Corp		
1992	Thornburg Income Tr:Limited Term Income/A	THIFX	Obligations	19921001	Thornburg Management Company Inc.		
Comparable (92-01)	Merrill Lynch Ohio Muni A	MLOHX		19920101	MERRILL LYNCH FUNDS DISTRIBUTOR INC.		
Comparable (01-05)	Nations Intermediate Bond/Inv A	PHBAX		19940101	Bank of America		
1992	Shepherd Large Cap Growth Fund	DOIGX	Actions	19921027	Nye Parnell & Emerson Capital Mgmt		
Comparable (92-05)	SHEARSON LEHMAN BROTHERS AGGRESSIVE GROWTH-B	SAGBX		19920101	SHEARSON I EHMAN BROTHERS		
1999	Morgan Stanley Dean Witter Small Cap Growth/B	SMPBX	Actions	19930101	Morgan Stanley Asset Management Inc.		
Comparable (99-05)	Preferred Growth Fund	PIGRX		19910101	Caterpillar Investment Management Ltd		
1993	Stratton Small Cap Value Fund	STSCX	Actions	19930412	Stratton Management Co.		
Comparable (93-05)	HomeState Group:Pennsylvania Growth Fund	HSPGX		19920101	EMERALD ADVISERS INC		
1993	Third Avenue Value Fund	TAVFX	Actions	19901101	EQSF ADVISERS INC.		
Comparable (93-00)	l egg Mason Total Return Trust	LMTRX		19850101	LEGG MASON FUND ADVISER		
Comparable (01-05)	Vanguard Balanced Index:Inv	VBINX		19920101	Vanguard Group Investment Co.		
1992	Citizens Funds Income/Retail	WAIMX	Obligations	19920611	WORKING ASSETS CAPITAL MANAGEMENT		

Comparable (92-05)	STAGLCOACH FUNDS- CA TAX FREE INCOME FUND	SFCIX		19920101	WELLS FARGO INVESTMENT ADVISORS
1995	Citizens Funds Emerging Growth/Retail	WAEGX	Actions	19940208	Citizens Trust
Comparable (95-05)	State Street Research Small Cap Growth Fund/A	SCGAX		19940101	STATE STREET RESEARCH & MGMT, CO.
1995	Citizens Funds Global Equity/Retail	WAGEX	Actions	19940208	Citizens Trust
Comparable (95-05)	One Group Equity Index Fund/Investor	OGFAX		19920101	BANC ONE INVESTMENT ADVISORS
1992	DOMINI SOCIAL INDEX TRUST	DSEFX	Actions	19900101	KINDER LYDENBERG DOMINI & CO.
Comparable (92-02)	MetLife-State St. Int'l Equity Fund	MIEPX		19920101	METLIFE-STATE STREET INVEST SERVICES
Comparable (03-05)	ICM Small Company Portfolio	ICSCX		19890419	Investment Counselors of MD LLC
1993	Green Century Balanced Fund	GCBLX	Équilibré	19920101	GREEN CENTURY CAPITAL MANAGEMENT INC.
Comparable (93-05)	Alger Fund Balariced Portfolio	ALGBX		19920101	FRED ALGER MANAGEMENT INC
1992	Calvert World Value Fd:International Eq	CWVGX	Actions	19920629	Calvert Asset Management
Comparable (92-05)	AMFRICAN CAPITAL PACE FUND/B	АСРВХ		19920101	AMERICAN CAPITAL ASSET MANAGEMENT
1995	Womens Equity Mutual Fund	FEMMX	Actions	19931001	Pro-Conscience Funds Inc
Comparable (95-05)	Phoenix Multi-Port Fd.Real Estate Sec Port/B	PHRBX		19950101	PHOENIX FQUITY PLANNING CORP.
1995	Calvert Capital Accumulation Fund/A	CCAFX	Actions	19941031	Calvert Asset Management
Comparable (95-05)	Compass Capital Grp Small Cap Value Eq/Inv A	PSFIX		19920101	PROVIDENT INSTITUTIONAL MGMT. CORP
1997	Scudder Small Company Stock Fund/AARP	ASCSX	Actions	19970203	Deutsche Asset Management
Comparable (97-05)	Kemper Contrarian Fund/B	KDCBX		19950101	ZURICH KEMPER INVESTMENTS INC
1997	American Trust Allegiance Fund	ATAFX	Actions	19970311	American Trust Funds

Comparable (97-05)	Bear Steams Large Cap Value Portfolio/C	BLCCX		19950101	BEAR STEARNS FUNDS MANAGEMENT INC		
1999	Baron Growth Fund	BGRFX	Actions	19950103	BAMCO Inc.		
Comparable (99-05)	Preferred International Fund	PFIFX		19910101	CATERPILLAR INVESTMENT MANAGEMENT LTD.		
1997	Baron Small Cap Fund	BSCFX	Actions	19971001	BAMCO Inc.		
Comparable (97-05)	Preferred International Fund	PFIFX		19910101	CATERPILLAR INVESTMENT MANAGEMENT L'ID.		
1998	Bridgeway Fund:Micro-Cap Limited Fund	BRMCX	Actions	19980630	Bridgeway Capital Management Inc		
Comparable (98-05)	UAM Eds Tr CAM Value Contrarian Port/Instl	CAMEX		19940101	UAM Fund Distributors Inc.		
1999	Bridgeway Fund: Ultra Large 35 Index	BRLIX	Actions	19970101	Bridgeway Capital Management Inc.		
Comparable (99-05)	STI Classic Eds.Intl Equity Index Fund/Inv	SIIIX		19940101	SEI Financial Management Corp.		
1999	Bridgeway Fund: Ultra Small Index	BRSIX	Actions	19970101	Bridgeway Capital Management Inc.		
Comparable (99-05)	Quant Emerging Markets Fund/Instl	QFMAX		19960101	Quantitative Advisors Inc		
1997	Builders ProLoan Fund	PRLNX	Obligations	19970101	CAPITAL MORTGAGE MANAGEMENT INC.		
Comparable (97-05)	Nations Ed Government Securities Fund/Prim A	NGOVX		19910101	NATIONSBANK		
1999	Capstone Social Ethics & Relgs Val:Bond/C	CSBFX	Obligations	19980101	Capstone Asset Management Company		
Comparable (99-05)	Eaton Vance Alabama Municipals Fund/B	EVALX		19920101	EATON VANCE MANAGEMENT INC		
2000	Capstone Social Ethics & Relgs Val:Bond/A	CBDAX	Obligations	19981001	Capstone Funds		
Comparable (00-05)	Fidelity Advisor Municipal Income Fund/Instl	FMPIX		19950101	Fidelity Management Research		
2000	Capstone Social Ethics & Relgs Val Lg Cp Eq/A	CSEAX	Actions	19981001	Capstone Asset Management Company		

Comparable (00-05)	Bear Stearns Small Cap Value Portfolio <sub>2</sub> C	BSVCX		19950101	Bear Stearns Funds Management Inc.		
1996	Citizens Funds:Money Market/Instl	WAIXX	Monétaire	19960201	Citizens Trust		
Comparable (96-05)	Compass Capital Grp:New Jersey Mum MM/Inv A	CNJXX		1996(11)1	PROVIDENT INSTITUTIONAL MGMT CORP.		
1997	Delaware Social Awareness Fund/B	DEQBX	Actions	19970225	Delaware Management Co.		
Comparable (97-05)	Nicholas-Applegate Worldwide Growth Fund/B	NAWBX		19950101	NICHOLAS-APPLEGATE CAPITAL MGMT		
1997	Delaware Social Awareness Fund/C	DEQCX	Actions	19970224	Delaware Management Co.		
Comparable (97-05)	Pegasus Small Cap Opportunity Fund/B	PSOBX		19950101	FIRST CHICAGO NBD INV MGMT CO		
1997	Delaware Social Awareness Fund/Institutional	DEQNX	Actions	19970225	Delaware Management Co.		
Comparable (97-05)	Pegasus Small Cap Opportunity Fund/B	PSOBX		19950101	FIRST CHICAGO NBD INV MGM' CO.		
1999	Dreyfus Premier Third Century A	DTCAX	Actions	19990901	Dreyfus Corporation		
Comparable (99-05)	BlackRock Small Cap Value Equity:Inv B	CCVBX		19941003	BlackRock Institutional Mgmt Corp		
1999	Dreyfus Premier Third Century B	DTCBX	Actions	19990901	Dreyfus Corporation		
Comparable (99-05)	Bear Steams Large Cap Value Portfolio/C	BLCCX		19950101	Bear Stearns Funds Management Inc.		
1999	Dreyfus Premier Third Century Fund/C	DTCCX	Actions	19990101	Dreyfus Service Corp.		
Comparable (99-05)	Quant Emerging Markets Fund/Instl	QEMAX		19960101	Quantitative Advisors Inc.		
1999	Dreyfus Premier Third Century R	DRTCX	Actions	19990101	Dreyfus Service Corp.		
Comparable (99-05)	Warburg Pincus Emerging Markets/Advisor	WPEAX		19940101	Warburg Pincus Counsellors Inc		
1995	Flex-fund:Total Return Utilities Fund	FLRUX	Actions	19950101	R. MEEDER & ASSOCIATES		
Comparable (95-05)	Principal Pres Port;Select Value Portfolio	PSVPX		19940101	B.C. ZIEGLER & COMPANY		
1995	IPS Millennium Fund	IPSMX	Actions	19950103	IPS Advisory Inc.		

Comparable (95-05)	Principal Pres PortiSelect Value Portfolio	PSVPX		[9940101	B.C. ZIEGLER & COMPANY		
1998	IPS New Frontier Fund	IPSFX	Actions	19980804	IPS Advisory Inc.		
Comparable (98-05)	Lvy Fund:China Region Fund C	ICRCX		19960101	MACKENZIE INVESTMENT MANAGEMENT INC		
1999	Pax World Money Market Fund	PWPXX	Monétaire	19991012	Pax World Management Co.		
Comparable (99-05)	PIMCO Funds Money Market Fund/Admin	PMAXX		19950101	PIMC() Funds		
1998	PIMCO Funds: Total Return III/Adm	PRFAX	Obligations	19970411	Allianz Dresdner Mgmt of America LP		
Comparable (98-02)	Munder Funds Trust.Bond Fund/B	MUCBY		19950101	R Meeder & Associates		
Comparable (03-05)	Nations Strategic Income Inv C	NDVSX		19921109	Banc of America Advisors LLC		
1999	Noah Fund	NOAHX	Actions	19960101	Polestar Management Company		
Comparable (99-05)	Phoenix-Duff & Phelps:Real Estate Sec B	PHRBX		19950101	Phoenix Equity Planning Corp.		
1997	Third Avenue Small- Cap Value Fund TASCX	TASCX	Actions	19970101	FIRST DATA INVESTORS SERVICES GRP INC.		
Comparable (97-05)	Delaware Group International Equity Fund/A	DEGIX		19910101	DELAWARE MANAGEMENT CO.		
2002	SSgA IAM Shares Fund	SIAMX	Actions	19990101	Frank Russell Investment Mgmt Co.		
Comparable (02-05)	First Investors Series Special Situations/A	FISSX		19900101	First Investors Management Co.		
1998	USAA First Start Growth Fund	UFSGX	Actions	19970101	USAA Investment Management Co.		
Comparable (98-05)	Enterprise Grp.Small Company Value Port/B	ESCBX		19950101	ENTERPRISE CAPITAL MANAGEMENT		
1999	Calvert Social Investment Fund:Managed Idx/A	CMIFX	Actions	19980101	Calvert Asset Management Co		
Comparable (99-05)	Phoenix-Duff & Phelps:Real Estate Sec/A	PHRAX		19950101	Phoenix Equity Planning Corp		
1995	Citizens Trust:Index Portfolio/Retail	WAIDX	Actions	19950101	CITIZENS TRUST		
Comparable (95-05)	isusi Investors Series/Special Situations Srs	FISSX		19900101	LIRST INVESTORS MANAGEMENT CO.		

1997	Green Century Equity Fund	GCEQX	Monétaire	19950101	GREEN CENTURY CAPITAL MANAGEMENT INC.
Comparable (97-99)	Pegasus Managed Assets Balanced Fund/B	PMBLX		19960101	FIRST CHICAGO NBD INV. MGMT CO.
Comparable (00-05)	Principal Capital Value Fund:B	PCCBX		19940101	Principal Management Corp
2001	Citizens Funds:Small Cap Core Growth Fund/R	CSCSX	Actions	20000101	Citizens Trust
Comparable (01-05)	BlackRock Small Cap Value f-quity/Inv B	CCVBX		19940101	Provident Institutional Mgmt, Corp.
2003	Catholic Financial Services Equity Fund/A	СТНОХ	Actions	19990503	Catholic Financial Services Corp.
Comparable (03-05)	Exeter Fund: Iax Managed/A	LXTAX		19951101	Manning & Napier Advisors Inc
1998	Meyers Pride Value Fund	MYPVX	Actions	19960101	BISYS Fund Services Inc.
Comparable (98-05)	Pegasus Small Cap Opportunity Fund/B	PSOBX		19950101	FIRS I CHICAGO NBD INV. MGMT CO.
1997	Pax World Growth Fund	PXWGX	Actions	19970101	PAX WORLD MANAGEMENT CO.
Comparable (97-05)	Bear Stearns Large Cap Value Portfolio/C	BLCCX		19950101	BEAR STEARNS FUNDS MANAGEMENT INC
2000	MMA Praxis Intermediate Income Fund/A	MIIAX	Obligations	19990101	MMA Capital Management
Comparable (00-05)	Principal Bond Fund/B	PROBX		19940101	Principal Management Corp
2000	MMA Praxis Growth Fund/A	MMPAX	Actions	19990101	MMA Capital Management
Comparable (00-05)	BlackRock Small Cap Value Equity/Inv B	CCVBX		19940101	PROVIDENT INSTITUTIONAL MGMT CORP
2000	MMA Praxis International Fund/A	MPIAX	Actions	19990101	MMA Capital Management
Comparable (00-05)	BlackRock Small Cap Value Equity. Inv. A	PSFIX		19920101	PROVIDENT INSTITUTIONAL MGMT CORP.
2000	Pax World High Yield Fund	PAXHX	Obligations	19990101	Pax World Management Co.
Comparable (00-05)	Delaware Group: Tax Free ID Fund/B	DVTIX		19950101	Delaware Management Co.

1999	Calvert New Vision Small Cap Fund/A	CNVAX	Actions	19970101	Calvert Asset Management Co Inc.		
Comparable (99-05)	Hartford Global Health Fund A	HGHAX		20000101	Hartford Life Insurance Companies		
2000	Walden Social Equity	WSEFX	Actions	19990101	Walden Asset Management		
Comparable (00-05)	Salomon Brothers Sis Fds Investors Value/II	SINOX		19950101	Salomon Brothers Asset Management		
2000	Walden Social Balanced	WSBFX	Équilibré	19990101	Walden Asset Management		
Comparable (00-05)	Phoenix-Goodwin:Strategic Allocation Fund/B	PTRBX		1994()1()1	Phoenix Equity Planning Corp.		
2000	Scudder Growth & Income Fund/AARP	ACDGX	Actions	20000101	Scudder Kemper Investments Inc.		
Comparable (00-05)	American Century Income and Growth	SCDGX		19290101	Scudder Keinper Investments Inc.		
2001	Alger Retirement Fds:Socially Resp Growth	ASRGX	Actions	20000101	Fred Alger Management Inc		
Comparable (01-05)	Quant Emerging Markets Fund Instl	QFMAX		19960101	Quantitative Advisors Inc		
2000	American Mutual Fund/B	AMFBX	Actions	20000101	Capital Research & Management Co.		
Comparable (00-05)	Heritage Income Growth Trust:C	HIGCX		19950101	HERITAGE ASSET MANAGEMENT INC		
2002	Washington Mutual Investors Fund/R5	RWMFX	Actions	20020101	Capital Research & Management Co.		
Comparable (02-05)	Scudder Dreman Small Cap Value Lund/A	KDSAX		19920101	Soudder Kemper Investments Inc.		
2003	Schwartz Ave Maria Catholic Values Fund	AVEMX	Actions	20010501	Schwartz Investment Counse Inc.		
Comparable (00-05)	PIMCO Funds:CCM Mid Cap/Admin	PMCGX		19941130	Allianz Dresdner Asset Mgmt of America LP		
2000	Baron iOpportunity Fund	BIOPX	Actions	20000101	BAMCO Inc.		
Comparable (00-05)	First Investors Series II:Mid- Cap Opport/A	FIUSX		19920101	First Investors Management Co.		
2001	Domini Social Bond Fund	DSBFX	Obligations	20000101	Domini Social Investments LLC		
Comparable (01-05)	Dreyfus Premier Ltd Term Income Fund/R	PLTIX	_	19910101	Dreyfus Service Corp.		

2001	Enterprise Grp Global Socially Resp Fund/Y	EGCYX	Actions	20000101	Enterprise Capital Management
Comparable (01-05)	Warburg Pincus Emerging Markets: Advisor	WPEAX		19940101	Credit Suisse Asset Management
2001	Enterprise Grp Global Socially Resp Fund/B	EGSBX	Actions	20000101	Enterprise Capital Management
Comparable (01-05)	Credit Suisse Emerging Markets/Adv	WPEAX		19940101	Credit Suisse Asset Management
2001	Enterprise Grp Global Socially Resp Fund/C	EGCCX	Actions	20000101	Enterprise Capital Management
Comparable (01-05)	Warburg Pincus Emerging Markets: Advisor	WPEAX		19940101	Credit Suisse Asset Management
2001	Enterprise Grp Global Socially Resp Fund/A	EGSAX	Actions	20000101	Enterprise Capital Management
Comparable (01-05)	Evergreen Emerging Markets Growth Fund B	FMGBX		19940101	Evergreen Asset Management Corp
2003	GMO Tr Tobacco Free Core Fund/IV	GMTFX	Actions	20010702	Grantham Mayo Van Otterloo & Co.
Comparable (03-05)	Bear Stearns S&P STARS Portfolio/C	BSPCX		19950403	Bear Stearns Funds Management Inc.
2002	Morgan Stanley KLD Social Index/A	SIXAX	Actions	20010101	Morgan Stanley Asset Management Inc.
Comparable (02-05)	Credit Suisse Emerging Markets/Adv	WPEAX		19950101	Credit Suisse Asset Management
2000	Smith Barney Growth and Income Fund/A	GRIAX	Actions	19940101	Smith Barney Asset Management
Comparable (00-05)	Century Shares Trust	CI-NSX		19280101	Century Shares Trust
2001	Summit Total Social Impact Fund	SATSX	Actions	20000101	Summit Investment Partners Inc
Comparable (01-05)	STI Classic Eds Intl Equity Index Fund/Inv	SIIIX		19940101	Trusco Capital Management Inc
2000	TIAA-CREF Social Choice Equity Fund	TCSCX	Actions	20000101	State Street Bank
Comparable (00-05)	Principal Capital Value Fund/B	PCCBX		1994@101	Principal Management Corp

2001	Calvert Social Index Fund/A	CSXAX	Actions	20000101	Calvert Asset Management Company		
Comparable (01-05)	Soligman Emerging Markets Growth Fund-A	SHFMX		19960101	Soligman Financial Services		
2000	Vanguard Calvert Social Index Fund	VCSIX	Actions	20000101	Vanguard Group Investmen Co.		
Comparable (00-05)	Hilliard-Lyons Growth Fund/A	HLGRX		19920101	Hilliard Lyons Investment Advisors		
2001	Domini Social Bond Fund	DSBFX	Obligations	20000101	Domini Social Investments LLC		
Comparable (01-05)	Dreyfus Premier Ltd Term Income Fund/R	PLTIX		19910101	Dreyfus Service Corp		

### TESTS DE STUDENT SUR L'ÉGALITÉ DES MOYENNES EFFECTUÉS SUR LES RENDEMENTS MENSUELS MOYENS ARITHMÉTIQUES PAR ANNÉE (1985-1994)

FMSR S&P 500	1985 0,652% (-0,632) 1,531%	1986 0,518% (0,402) 1,265%	1987 0,554% (-0,241) 1,265%	1988 0,767% (-0,240) 1,019%	1989 1,330% (-0,632) 2,087%	1990 -0,697% (-0,141) -0,437%	1991 1,452% (-0,404) 2,058%	1992 0,356% (-0,042) 0,386%	1993 0,514% (-0,108) 0,583%	1994 0,823% (0,622) -0,086%
FMSR actions S&P500	0,434% (-0,702) 1,531%	0,576% (0,352) 1,265%	-0,131% (-0,204) 0,554%	1,014% (-0,004) 1,019%	1,354% (-0,569) 2,087%	-1,031% (-0,290) -0,437%	1,7580% (-0,187) 2,0576%	0,553% (0,225) 0,386%	0,756% (0,244) 0,583%	1,518% (0,870) -0,086%
FMSR obligations	0,563%	0,134%	-0,771%	0,031%	0,238%	0,267%	0,424%	-0,017%	0,170%	-0,676%
	(-0,282)	(-0,334)	(-0,181)	(0,278)	(-0,367)	(0,588)	(-0,277)	(0,230)	(0,021)	(0,464)
	0,764%	0,321%	-0,609%	-0,129%	0,409%	-0,026%	0,519%	-0,116%	0,162%	-0,887%
FMSR équilibrés	1,377%	0,581%	-0,462%	0,448%	1,121%	-0,418%	1,178%	0,049%	0,134%	-0,502%
	(0,137)	(-0,200)	(-0,274)	(-0,119)	(-0,349)	(-0,108)	(-0,254)	(-0,236)	(-0,478)	(-0,119)
	1,224%	0,886%	0,089%	0,560%	1,416%	-0,273%	1,442%	0,185%	0,415%	-0,406%
FMSR actions FC actions	0,434%	0,576%	-0,132%	1,014%	1,354%	-1,031%	1,758%	0,553%	0,756%	1,518%
	(-0,663)	(0,051)	(0,0286)	(0,662)	(0,414)	(-0,066)	(0,107)	(0,313)	(-0,056)	(1,093)
	1,454%	0,479%	-0,218%	0,409%	0,634%	-0,909%	1,899%	0,337%	0,796%	-0,384%
FMSR obligations FC obligations	0,563%	0,134%	-0,771%	0,031%	0,238%	0,267%	0,424%	-0,017%	0,170%	-0,676%
	(-0,257)	(-0,616)	(0,211)	(-0,341)	(0,253)	(0,924)	(-0,051)	(-0,45)	(-0,595)	(0,231)
	0,747%	0,555%	-1,001%	0,212%	0,150%	-0,114%	0,439%	0,152%	0,371%	-0,770%
FMSR équilibrés  FC équilibré	1,3774%	0,581%	-0,462%	0,448%	1,121%	-0,418%	1,178%	0,049%	0,134%	-0,502%
	(0,740)	(-0,277)	(0,235)	(0,100)	(0,705)	(-0,080)	(0,021)	(-0,494)	(-0,884)	(0,345)
	0,2086%	1,017%	-0,898%	0,362%	0,479%	-0,323%	1,158%	0,305%	0,625%	-0,742%
FMSR  FC équilibrés (même institution)	0,713%	0,019%	-0,438%	-0,345%	0,129%	0,263%	0,182%	0,283%	-0,382%	0,323%
	(-1,349)	(-0,383)	(0,560)	(-1,267)	(0,220)	(-0,314)	(-0,357)	(-0,446)	(-0,265)	(0,092)
	1,967%	0,483%	-1,290%	0,518%	-0,103%	0,606%	0,507%	0,581%	-0,125%	0,225%

### TESTS DE STUDENT SUR L'ÉGALITÉ DES MOYENNES EFFECTUÉS SUR LES RENDEMENTS MENSUELS MOYENS ARITHMÉTIQUES PAR ANNÉE (1995-2005)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
FMSR	3,582% (0,959)	1,743% (0,118)	1,763% (-0,388)	1,732% (-0,200)	1,274% (-0,211)	0,379% (0,2434)	-1,006% (-0,365)	-1,070% (0,462)	2,039% (0,017)	0,876% (0,167)	0,461% (0,220)
S&P 500.	2,486%	1,594%	2,373%	2,175%	1,563%	-0,135%	-0,135%	-2,029%	2,018%	0,740%	0,270%
FMSR actions	4,675% (1,394)	2,435% (0,568)	2,198% (-0,104)	2,283% (-0,043)	2,029% (-0,071)	-0,676% (0,051)	-0,647% (0,163)	-1,277% (0,335)	2,466% (0,338)	1,089% (0,392)	0,634% (0,385)
S&P500	2,486%	1,594%	2,373%	2,373%	2,175%	-0,776%	-1,006%	-2,029%	2,018%	0,740%	0,270%
FMSR obligations	0,731% (-0,301)	0,050% (0,811)	0,456% (0,407)	0,150% (0,061)	-0,322% (1,213)	0,059%	0,012% (-0,225)	0,074% (-0,803)	0,167% (0,620)	0,006% (0,278)	-0,151% (0,187)
Indice obligations	0,846%	-0,316%	0.174%	0,131%	-0,674%	0,360%	0,104%	0,006%	-0,146%	-0,104%	-0,209%
FMSR équilibrés	1,309%	0,250% (-0,577)	0,665%	0,212%	0,898% (0,259)	-0,273% (-0,163)	-0,547% (0,010)	-1,479% (-0,292)	1,832% (0,843)	(0,105)	0,051%
Indice équilibré	1,830%	0,830%	1,493%	1,358%	0,668%	0,000%	-0,562%	-1,078%	1,153%	0,403%	0,078%
FMSR actions	4,675% (2,056)	2,435% (1,289)	2,198% (0,907)	2,283% (1,085)	2,029% (-0,271)	0,2652% (-0,775)	-0,647% (-0,655)	-1,277% (-0,636)	2,466% (-0,870)	1,089% (-0,843)	0,634% (-0,665)
FC actions	1,403%	0,657%	0,840%	-0,083%	2,382%	1,5279%	0,669%	0,092%	3,680%	2,223%	1,550%
FMSR obligations	0,731% (0,026)	0,050% (0,412)	0,456% (0,232)	0,150% (0,567)	-0,322% (1,628)	0,019% (-0,218)	0,074%	0,012% (0,137)	0,167% (-0,050)	0,006%	-0,151% (-0,026)
FC obligations	0,723%	-0,098%	0,301%	0,004%	-0,727%	0,109%	0,107%	-0.034%	0,189%	0,045%	-0,133%
FMSR équilibrés	1,309% (0,406)	0,250% (-0,088)	0,665% (0,204)	0,178% (-0,205)	0,898% (0,432)	-0,273% (0,448)	-0,547% (-0,093)	-1,479% (-0,272)	1,832% (0,155)	1,832% (0,155)	0,465% (-0,157)
FC équilibré	1,074%	0,348%	0,381%	0,519%	0,544%	-0,951%	-0,413%	-1,120%	1,703%	1,703%	0,587%
FMSR	1,912% (0,754)	-0,128% (-0,157)	2,240% (0,795)	1,162% (0,359)	0,843% (-0,487)	-0,911% (0,1712)	-0,907% (-0,025)	-1,893% (-0,138)	1,988% (-0,415)	0,722% (-0,126)	0,210% (-0,393)
FC équilibrés	1,373%	0,125%	0,355%	0,265%	1.529%	-1,230%	-0,847%	-1,613%	2,509%	0,843%	0,604%
(même institution)											

TESTS DE STUDENT SUR L'ÉGALITÉ DES MOYENNES EFFECTUÉS SUR LES RENDEMENTS MENSUELS MOYENS ARITHMÉTIQUES COUVRANT TOUTE LA DURÉE (1985-2005)

	(1985-2005)
FMSR	0,807%
	(-0,185)
S&P 500	0,872%
FMSR actions	1,050%
	(0,464)
S&P500	0,872%
FMSR obligations	0,075%
	(-2,482)
Indice obligations	0,539%
FMSR équilibrés	0,293%
	(-0,989)
Indice équilibré	0,540%
FMSR actions	1,050%
	(0,394)
FC actions	0,908%
FMSR obligations	0,075%
	(0,031)
FC obligations	0,072%
FMSR équilibrés	0,293%
	(0,161)
FC équilibré	0,253%
FMSR	0,264%
	(-0,084)
FC équilibrés	0,291%
(même institution)	0,20170

#### TEST DE JARQUE ET BERA (1984)

Le test de Jarque-Bera est un test de normalité fondé sur les propriétés de symétrie et d'aplatissement de la loi normale. Il est fondé sur les notions de Skewness (asymétrie) et de Kurtosis (aplatissement). Plus la valeur du Khi² est importante, moins l'hypothèse nulle de normalité des données est vraisemblable.

Le logiciel E-Views permet d'effectuer ce test et fournit une probabilité statistique. Cette probabilité permet de constater si la statistique de Jarque-Bera est supérieure à la valeur observée sous l'hypothèse nulle (en valeur absolue). Ainsi, une très faible probabilité indique le rejet de l'hypothèse nulle de normalité de la distribution. Les résultats obtenus pour les différents portefeuilles de notre recherche se présentent comme suit :

	Skewnwess	Kurtosis	Jarque-Bera	Probability
Tous les FMSR	-0.584253	5.769205	94.4795	0.000000
Indice S&P500	-0.816471	5.824884	111.3407	0.000000
Indice Lehman Brothers	-0.265142	3.700115	8.067158	0.017711
Indice équilibré	-0.520092	4.443962	33.12163	0.000000
FMSR actions	-0.592095	5.062138	59.13894	0.000000
FC actions	-0.808497	6.638326	165.7864	0.000000
FMSR obligations	-0.742360	10.42566	599.7315	0.000000
FC obligations	-0.551634	8.306742	307.2523	0.000000
FMSR équilibrés	-0.863311	4.790399	64.70310	0.000000
FC équilibrés	-0.837946	4.777893	62.43118	0.000000
FMSR (même institution)	-0.702158	5.581722	89.25302	0.000000
FC (même institution)	-0.740291	4.285518	39.72835	0.000000

Ici, la probabilité fournie, qui correspond à la probabilité de se tromper en rejetant l'hypothèse nulle, est proche de 0.01. Avec un seuil de signification alpha=0.05, on doit donc rejeter l'hypothèse nulle.

#### TEST DE JARQUE ET BERA (1984)

Le test de Jarque-Bera est un test de normalité fondé sur les propriétés de symétrie et d'aplatissement de la loi normale. Il est fondé sur les notions de Skewness (asymétrie) et de Kurtosis (aplatissement). Plus la valeur du Khi² est importante, moins l'hypothèse nulle de normalité des données est vraisemblable.

Le logiciel E-Views permet d'effectuer ce test et fournit une probabilité statistique. Cette probabilité permet de constater si la statistique de Jarque-Bera est supérieure à la valeur observée sous l'hypothèse nulle (en valeur absolue). Ainsi, une très faible probabilité indique le rejet de l'hypothèse nulle de normalité de la distribution. Les résultats obtenus pour les différents portefeuilles de notre recherche se présentent comme suit :

	Skewnwess	Kurtosis	Jarque-Bera	Probability
Tous les FMSR	-0.192166	2.828751	1.799878	0.406595
Indice S&P500	-0.326391	2.880722	4.495252	0.105650
Indice Lehman Brothers	-0.237579	2.711077	3.156945	0.206290
Indice équilibré	-0.237579	2.711077	3.156945	0.206290
FMSR actions	-0164570	2.996011	1.106059	0.575204
FC actions	-0.053680	2.767349	0.670208	0.715264
FMSR obligations	-0.145389	3.048914	0.887553	0.641609
FC obligations	-0.221138	3.540817	4.982591	0.082803
FMSR équilibrés	-0.272680	2.391644	6.313686	0.042560
FC équilibrés	-0.375768	2.750672	6.243573	0.044078
FMSR (même institution)	-0.125315	3.495277	3.068311	0.21568
FC (même institution)	-0.327247	2.638937	5.563998	0.061915
Tous les FC	-0.146007	2.696223	1.812524	0.404032

Ici, la probabilité fournie, qui correspond à la probabilité de se tromper en rejetant l'hypothèse nulle, est supérieur de 0.05. Avec un seuil de signification alpha=0.05, on doit donc accepter l'hypothèse nulle.

Alpha de Jensen mensuel (rendements non normalisés) de 1985 à 1990

	Alpha de Jensen mensuel (rendeme Rendement excédentaire moyen mensuel		Nombre de fonds
Fonds socialement responsables	-0,4729%	(0,0069)	104
Fonds conventionnels	-0,5586%	(-2,6052)*	135
Fonds socialement responsables actions	-0,5470%	(-2,4927)*	79
Fonds comparables Actions	-0,5712%	(-2,1874)	96
Fonds socialement responsables obligations	-0,5298%	(-2,7979)*	17
Fonds comparables Obligations	-0,4966%	(-2,3681)*	26
Fonds socialement responsables équilibrés	-0,1858%	(-1,0711)	8
Fonds comparables Équilibrés	-0,5487%	(-2,0843)*	13
Fonds socialement responsables même institution	-0,5197%	(-3,2142)*	23
Fonds comparables même institution	-0,5273%	(-2,0918)*	23

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

Alpha de Jensen mensuel (rendements non normalisés) de 1985 à 1995				
	Rendement excédentaire moyen mensuel	T- statistique	Nombre de fonds	
Fonds socialement responsables	-0,1688%	(-1,1820)	104	
Fonds conventionnels	-0,3612%	(-2,8982)*	135	
Fonds socialement responsables actions	-0,0912%	(-0,4579)	79	
Fonds comparables Actions	-0,3308%	(-2,1619)*	96	
Fonds socialement responsables obligations	-0,4149%	(3,7635)*	17	
Fonds comparables Obligations	-0,4076%	(-3,5131)*	26	
Fonds socialement responsables équilibrés	-0,1869%	(-1,7057)	8	
Fonds comparables Équilibrés	-0,3315%	(-2,2844)*	13	
Fonds socialement responsables même institution	-0,4337%	(-3,7236)*	23	
Fonds comparables même institution	-0,4115%	(-2,6564)*	23	

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

	en mensuel (rendement Rendement	T- statistique	Nombre de fonds
	excédentaire moyen mensuel		
Fonds socialement responsables	0,1013%	(0,7199)	104
Fonds conventionnels	-0,3777%	(-3,2565)*	135
Fonds socialement responsables actions	0,2903%	(1,4915)	79
Fonds comparables Actions	-0,3256%	(-2,2435)*	96
Fonds socialement responsables obligations	-0,3949%	(-4,5330)*	17
Fonds comparables Obligations	-0,4605%	(-5,3398)*	26
Fonds socialement responsables équilibrés	-0,5487%	(-2,0843)*	8
Fonds comparables Équilibrés	-0,3615%	(-3,0272)*	13
Fonds socialement responsables même institution	-0,3017%	(-2,0575)*	23
Fonds comparables même institution	-0,5226%	(-3,3166)*	23

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

Alpha de Jensen mensuel (rendements normalisés) de 1985 à 1990

	Rendement	T- statistique	Nombre de fonds
	excédentaire moyen mensuel	· 	
Fonds socialement responsables	-0,3952%	(-2,2152)*	104
Fonds conventionnels	-0,3622%	(-1,8605)	135
Fonds socialement responsables actions	-0,3979%	(-1,7807)	79
Fonds comparables Actions	-0,2834%	(-1,2514)	96
Fonds socialement responsables obligations	-0,5018%	(-3,9989)*	17
Fonds comparables Obligations	-0,3646%	(-2,1571) <sup>*</sup>	26
Fonds socialement responsables équilibrés	-0,0738%	(-0,4191)	8
Fonds comparables Équilibrés	-0,3296%	(-1,6384)	13
Fonds socialement responsables même institution	-0,6005%	(-3,8862)*	23
Fonds comparables même institution	-0,6306%	(-2,5500)*	23

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

Alpha de Jensen mensuel (rendements normalisés) de 1985 à 1995

	nsen mensuel (rendeme Rendement	T- statistique	Nombre de fonds
	excédentaire moyen mensuel		
Fonds socialement responsables	-0,2154%	(-1,7334)	104
Fonds conventionnels	-0,2650%	(-2,3140)*	135
Fonds socialement responsables actions	-0,1475%	(-0,8749)	79
Fonds comparables Actions	-0,2018%	(-1,4599)	96
Fonds socialement responsables obligations	-0,3801%	(-4,6099)*	17
Fonds comparables Obligations	-0,3221%	(-3,4097)*	26
Fonds socialement responsables équilibrés	-0,1348%	(-1,2455)	8
Fonds comparables Équilibrés	-0,2277%	(-2,0037)*	13
Fonds socialement responsables même institution	-0,4834%	(-4,3443)*	23
Fonds comparables même institution	-0,4700%	(-3,0912)*	23

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

Alpha de Jensen mensuel (rendements normalisés) de 1985 à 2000

Alpha de Jel	nsen mensuel (rendeme		
	Rendement	T- statistique	Nombre de fonds
	excédentaire moyen		
	mensuel		
Fonds socialement responsables	0,0633%	(0,4903)	104
Fonds conventionnels	-0,2701%	(-2,4085)*	135
Fonds socialement responsables actions	0,2073%	(1,1921)	79
Fonds comparables Actions	-0,1938%	(-1,3927)	96
Fonds socialement responsables obligations	-0,4004%	(-5,9340)*	17
Fonds comparables Obligations	-0,3963%	(-5,4331) <sup>*</sup>	26
Fonds socialement responsables équilibrés	-0,0945%	(-0,9588)	8
Fonds comparables Équilibrés	-0,1985%	(-2,1947)*	13
Fonds socialement responsables même institution	-0,3647%	(-2,9139)*	23
Fonds comparables même institution	-0,5289%	(-3,7814)*	23

<sup>\*</sup> significativement différent de zéro au seuil de 5 %

Indice de Sharpe selon des rendements non normalisés (1985-1990)

Indice de Shar		endements no	n normalisé	s (1985-199	90)
	Rendement	Écart-type	Ratio de	Z-Stat	T-stat
	moyen		Sharpe		_
Fonds socialement responsables	0,4743%	3,6585%	0,025	-3,650	
S&P 500	1,1461%	5,1102%	0,149		
Fonds conventionnels	0,3936%	3,8362%	0,003	-3,978	
S&P 500	1,1461%	5,1102%	0,149		
Fonds socialement responsables actions	0,5013%	4,5977%	0,026	-4,311	
S&P 500	1,1461%	5,1102%	0,149		
Fonds socialement responsables obligations	0,0261%	1,4990%	-0,236	#NUM!^^	(-1,076)
Lehman Brothers US Agregate	0,7258%	3,2972%	0,104		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,5204%	3,2377%	0,042	-2,025	(-0,111)
Indice équilibré	0,7258%	3,2972%	0,104		
Fonds socialement responsables actions	0,5013%	4,5977%	0,026	0,370	(-0,017)
Fonds comparables	0.407/0/				
actions	0,4276%	4,3500%	0,010	//N.TW.T.N.W. + ^ ^	(0.126)
Fonds socialement responsables obligations	0,0261%	1,4990%	-0,236	#NUM!^^	(-0,136)
Fonds comparables obligations	0,1516%	1,9558%	0.117		
Fonds socialement responsables	0,5204%	3,2377%	-0,117 0,042	#NUM !^^	(0,047)
équilibrés Fonds comparables	0.14-50-		0.045		
équilibrés	0,1456%	3,3995%	-0,069	JUNITED # AAA	(1015)
Fonds socialement responsables même institution	0,0438%	1,2268%	-0,275	#NUM !^^	(-1,345)
Fonds comparables même institution	0,0930%	3,9129%	-0,073		

<sup>\*</sup> Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de 1 % sont : -2.326  $\!\!\!<\!\!Z\!<\!\!2.326$ 

Indice de Sharpe selon des rendements non normalisés (1985-1995)

	Rendement moyen	Écart-type	Ratio de Sharpe	Z-Stat*	T-stat
Fonds socialement responsables	0,5971%	3,2544%	0,066	-0,881	(-0,695)
S&P 500	0,9257%	4,3677%	0,124		
Fonds conventionnels	0,4056%	3,1741%	0,007	-2,893	
S&P 500	0,9257%	4,3677%	0,124		
Fonds socialement responsables actions	0,7543%	4,2024%	0,088	-0,928	(-0,484)
S&P 500	0,9257%	4,3677%	0,124		
Fonds socialement responsables obligations	0,0571%	1,2552%	-0,258	#NUM !^	(-3,243)
Lehman Brothers US Agregate	0,5798%	2,8810%	0,068		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,3719%	2,6671%	-0,003	#NUM!``	(-1,193
Indice équilibré	0,5798%	2,8810%	0,068		
Fonds socialement responsables actions	0,7543%	4,2024%	0,088	1,329	(0,224)
Fonds comparables actions	0.4760%	3,6455%	0,025		
Fonds socialement responsables obligations	0,4760% 0,0571%	1,2552%	-0,258	#NUM !**	(-0,280
Fonds comparables	0,1114%	1,5466%	-0,174		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,3719%	2,6671%	-0,003	#NUM !*^	(0,129)
Fonds comparables équilibrés_	0,2234%	2,7719%	-0,056		
Fonds socialement responsables nême institution	0,0700%	1,3327%	-0,233	#NUM !**	(0,262)
Fonds comparables même institution	0,2013%	3,4127%	-0,052		

<sup>\*</sup> Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de 1 % sont : -2.326  $\!<$  2.326

Indice de Sharpe selon des rendements non normalisés (1985-2000)

	Rendement	Écart-type	Ratio de	Z-Stat*	T-stat
	moyen	0.004004	Sharpe	0.500	10
Fonds socialement esponsables	1,0452%	3,3260%	0,199	0,799	(0,288)
S&P 500	1,2219%	4,3057%	0,195		
Fonds conventionnels	0,5394%	3,0290%	0,052	-3,078	
S&P 500	1,2219%	4,3057%	0,195		
Fonds socialement esponsables actions	1,3580%	4,2934%	0,227	0,791	(-0,786)
S&P 500	1,2219%	4,3057%	0,195		
Fonds socialement responsables obligations	0,0863%	1,2255%	-0,240	#NUM !**	(-3,538)
Lehman Brothers US Agregate	0,7461%	2,8017%	0,130		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,4691%	2,6882%	0,032	-2,528	
Indice équilibré	0,7461%	2,8017%	0,130		
Fonds socialement responsables actions	1,3580%	4,2934%	0,227	2,984	
Fonds comparables actions	0.66410/	2 57070/	0.0703		
Fonds socialement responsables obligations	0,6641%	3,5707% 1,2255%	0,0792 -0,240	#NUM!**	(-0,403)
Fonds comparables obligations	0,0739%	1,3532%	-0,227		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,4691%	2,6882%	0,032	#NUM !**	(0,403)
Fonds comparables équilibrés	0,3272%	2,7665%	-0,019		
Fonds socialement responsables nême institution	0,3967%	2,3968%	0,006	1,275	(-1,467
Fonds comparables même institution	0,3854%	3,8245%	0,001		

<sup>\*</sup> Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de 1 % sont : -2.326  $\!\!\!<\!\!Z<\!\!2.326$ 

	e calculé avec des rendements norm				
	Rendement moyen	Écart-type	Ratio de Sharpe	Z-Stat*	T-stat
Fonds socialement esponsables	0,6276%	2,9503%	0,083	-3,872	(-2,068)
S&P 500	1,3384%	3,9627%	0,241		
Fonds conventionnels	0,7022%	2,7193%	0,118	-2,692	(-0,112
S&P 500	1,4021%	3,9240%	0,260		
Fonds socialement responsables actions	0,7103%	3,5434%	0,092	-4,086	(-2,386
S&P 500	1,3304%	3,9289%	0,2415		
Fonds socialement responsables obligations	0,1080%	1,0021%	-0,272	#NUM !^^	(-7,582
Lehman Brothers US Agregate	0,7989%	2,7311%	0,1529		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,6201%	2,3225%	0,102	-1,330	(0,449)
Indice équilibré	0,7527%	2,3703%	0,156		
Fonds socialement responsables actions	0,8173%	3,4768%	0,125	-0,908	(-2,099
Fonds comparables actions	0,8026%	2,9834%	0,141		
Fonds socialement responsables obligations	0,0960%	1,0055%	-0,283	#NUM !^^	(-3,774
Fonds comparables obligations	0,3302%	1,4378%	-0,035		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,6499%	2,3349%	0,115	#NUM !^^	(1,690
Fonds comparables équilibrés	0,3523%	2,0874%	-0,013		
Fonds socialement responsables même institution	0,0325%	1,2393%	-0,281	#NUM !**	(-1,144
Fonds comparables même institution	0,4016%	3,0077%	0,006		

<sup>\*</sup> Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de 1 % sont : -2.326  $\!\!\!<\!\!Z<\!\!2.326$ 

Indice de Sharpe calculé avec des rendements normalisés (1985-1995)

naice de onarpe	calcule avec	des rendemer	us normans	és (1985-19	993)
	Rendement moyen	Écart-type	Ratio de Sharpe	Z-Stat	T-stat
Fonds socialement responsables	0,5003%	2,6686%	0,044	-1,639	(-3,318)
S&P 500	0,8800%	3,6324%	0,137		
Fonds conventionnels	0,5238%	2,5158%	0,056	-1,818	(-1,147)
S&P 500	0,9596%	3,6024%	0,160		
Fonds socialement responsables actions	0,6242%	3,3445%	0,072	-1,549	(-3,327)
S&P 500	0,8799%	3,6165%	0,137		
Fonds socialement responsables obligations	0,1171%	0,9619%	-0,274	#NUM !^^	(-7,582)
Lehman Brothers US Agregate	0,5976%	2,3219%	0,093		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,3895%	2,0191%	0,004	-1,445	(-0,161)
Indice équilibré	0,5297%	2,1466%	0,069		
Fonds socialement responsables actions	0,7219%	3,3296%	0,102	0,048	(-1,650)
Fonds comparables actions	0,6197%	2,8843%	0,0826		
Fonds socialement responsables obligations	0,0960%	1,0055%	-0,283	#NUM !^^	(-4,890)
Fonds comparables obligations	0,3302%	1,4378%	-0,035		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,4246%	2,0294%	0,021	#NUM !^^	(2,257)
Fonds comparables équilibrés	0,3212%	1,9236%	-0,0312		
Fonds socialement responsables même institution	0,0651%	1,3410%	-0,235	#NUM !^^	(-2,413)
Fonds comparables même institution	0,3558%	2,9139%	-0,008		

<sup>\*</sup> Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de 1 % sont : -2.326  $\!\!\!<\!\! 2.326$ 

<sup>\*\*</sup> Lorsque les ratios de Sharpe sont négatifs, le test statistique de Jobson et Korkie ne peut être appliqué

Indice de Sharpe calculé avec des rendements normalisés (1985-2000)

Indice de Sharp		des rendemer	<u>its normalis</u>		000)
	Rendement	Écart-type	Ratio de	Z-Stat*	T-stat
	moyen		Sharpe		
Fonds socialement responsables	1,0124%	2,7953%	0,225	0,251	(-3,238)
S&P 500	1,2878%	3,6595%	0,247		
Fonds conventionnels	0,6842%	2,4461%	0,123	-2,267	(-2,470)
S&P 500	1,2758%	3,6241%	0,264		
Fonds socialement responsables actions	1,2993%	3,5424%	0,259	0,329	(-2,685)
S&P 500	1,2854%	3,6491%	0,247		
Fonds socialement responsables obligations	0,1037%	0,9666%	-0,287	#NUM !**	(-11,584)
Lehman Brothers US Agregate	0,8040%	2,3372%	0,180		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,5159%	2,0237%	0,066	-1,714	(-1,1956)
Indice équilibré	0,7258%	2,1901%	0,157		
Fonds socialement responsables actions	1,3644%	3,5208%	0,279	1,992	(-0,226)
Fonds comparables actions	0,8361%	2,8885%	0,279		
Fonds socialement responsables obligations	0,0960%	1,0055%	-0,283	#NUM !^^	(-4,739)
Fonds comparables obligations	0,3302%	1,4378%	-0,035		
Fonds socialement responsables équilibrés	0,5700%	1,9966%	0,094	1,105	(2,644)
Fonds comparables équilibrés	0,4684%	1,9395%	0,044		
Fonds socialement responsables même institution	0,3443%	2,0139%	-0,018	#NUM !^	(-2,598)
Fonds comparables même institution	0,4606%	3,0940%	0,025		

<sup>\*</sup> Pour le test de Jobson et Korkie, les régions d'acceptation pour un test de performance équivalente de 1 % sont : -2.326<Z<2.326

<sup>\*\*</sup> Lorsque les ratios de Sharpe sont négatifs, le test statistique de Jobson et Korkie ne peut être appliqué

Indice de Treynor calculé avec des rendements non normalisés (1985-1990)

_	Rendement	Ratio de	(1983-1990) T-stat
	moyen	Treynor	
Fonds socialement responsables	0,4743%	0,0014	(-6,490)
S&P 500	1,1461%	0,0076	
Fonds conventionnels	0,3936%	0,0001	(-1,640)
S&P 500	1,1461%	0,0076	
Fonds socialement responsables actions	0,5013%	0,0014	(-7,082)
S&P 500	1,1461%	0,0076	
Fonds socialement responsables obligations	0,0261%	-0,0524	(-1,065)
Lehman Brothers US Agregate	0,7258%	0,0034	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,5204%	0,0015	(-0,514)
Indice équilibré	0,7258%	0,0034	
Fonds socialement responsables actions	0,5013%	0,0014	(-1,709)
Fonds comparables actions	0,4276%	0,0006	
Fonds socialement responsables obligations	0,0261%	-0,0524	(-1,700)
Fonds comparables obligations	0,1516%	-0,014	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,5204%	0,0015	(1,959)
Fonds comparables équilibrés	0,1456%	-0,0045	
Fonds socialement responsables même institution	0,0438%	-0,0698	(-1,034)
Fonds comparables même institution	0,0930%	-0,0046	

Indice de Treynor calculé avec des rendements non normalisés (1985-1995)

maice de Treynor	calcule avec des reno	dements non normalisés	(1985-1995)
_	Rendement	Ratio de	T-stat
	moyen	Treynor	
Fonds socialement responsables	0,5971%	0,0033	(-6,651)
S&P 500	0,9257%	0,0054	
Fonds conventionnels	0,4056%	0,0003	(-3,530)
S&P 500	0,9257%	0,0054	
Fonds socialement responsables actions	0,7543%	0,0045	(-5,914)
S&P 500	0,9257%	0,0054	
Fonds socialement responsables obligations	0,0571%	-0,0311	(-1,131)
Lehman Brothers US Agregate	0,5798%	0,00198	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,3719%	-0,0001	(-1,275)
Indice équilibré	0,5798%	0,00198	
Fonds socialement responsables actions	0,7543%	0,0045	(-0,727)
Fonds comparables actions	0,7543%	0,00456	
Fonds socialement responsables obligations	0,0571%	-0,0311	(-3,087)
Fonds comparables obligations	0,1114%	-0,01687	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,3719%	-0,0001	(2,237)
Fonds comparables équilibrés	0,2234%	-0,0030	
Fonds socialement responsables même institution	0,0700%	-0,0296	(-2,764)
Fonds comparables même institution	0,2013%	-0,0027	

Indice de Treynor calculé avec des rendements non normalisés (1985-2000)

maice de Treynor	calcule avec des ren	dements non normalisés	(1985-2000)
	Rendement	Ratio de	T-stat
	moyen	Treynor	
Fonds socialement responsables	1,0452%	0,0104	(-3,545)
S&P 500	1,2219%	0,0084	
Fonds conventionnels	0,5394%	0,0026	(-5,341)
S&P 500	1,2219%	0,0084	
Fonds socialement responsables actions	1,3580%	0,0122	(-2,375)
S&P 500	1,2219%	0,0084	
Fonds socialement responsables obligations	0,0863%	-0,0233	(-1,225)
Lehman Brothers US Agregate	0,7461%	0,0036	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,4691%	0,0010	(-2,308)
Indice équilibré	0,7461%	0,0036	
Fonds socialement responsables actions	1,3580%	0,0122	(1,396)
Fonds comparables actions	0,6641%	0,0040	
Fonds socialement responsables obligations	0,0863%	-0,0233	(-4,003)
Fonds comparables obligations	0,0739%	-0,02453	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,4691%	0,0010	(2,451)
Fonds comparables équilibrés	0,3272%	-0,0010	
Fonds socialement responsables même institution	0,3967%	0,0004	(-2,777)
Fonds comparables même institution	0,3854%	0,00005	

Indice de Treynor calculé avec des rendements normalisés (1985-1990)

	Rendement	Ratio de	T-stat
	moyen	Treynor	
Fonds socialement responsables	0,6276%	0,00376	(-10,011)
S&P 500	1,3384%	0,00957	
Fonds conventionnels	0,7022%	0,0055	(0,156)
S&P 500	1,4021%	0,0102	
Fonds socialement responsables actions	0,7103%	0,0042	(-6,228)
S&P 500	1,3304%	0,0094	
Fonds socialement responsables obligations	0,1080%	-0,018	(-4,087)
Lehman Brothers US Agregate	0,7989%	0,0041	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,6320%	0,0030	(-0,599)
Indice équilibré	0,7733%	0,0039	
Fonds socialement responsables actions	0,8173%	0,0096	(-3,071)
Fonds comparables actions	0,8026%	0,0115	
Fonds socialement responsables obligations	0,0960%	-0,0683	(-10,918)
Fonds comparables obligations	0,3302%	-0,0049	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,6499%	0,0109	(2,486)
Fonds comparables équilibrés	0,3523%	-0,0014	
Fonds socialement responsables même institution	0,0325%	-0,0520	(-0,604)
Fonds comparables même institution	0,4016%	0,0005	

Indice de Treynor calculé avec des rendements normalisés (1985-1995)

	_		85-1995)
	Rendement	Ratio de	T-stat
Fonds socialement	0,5003%	7reynor 0,0018	( ( 511)
responsables	0,300370	0,0016	(-6,511)
S&P 500	0,8800%	0,0049	
Fonds conventionnels	0,5238%	0,0023	(-1,034)
S&P 500	0,9596%	0,0057	
Fonds socialement responsables actions	0,6242%	0,0031	(-5,903)
S&P 500	0,8799%	0,0049	
Fonds socialement responsables obligations	0,1171%	-0,0144	(-6,886)
Lehman Brothers US Agregate	0,5976%	0,0021	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,3930%	0,0001	(-1,452)
Indice équilibré	0,5374%	0,00156	
Fonds socialement responsables actions	0,7219%	0,0062	(-1,805)
Fonds comparables actions	0,6197%	0,00495	
Fonds socialement responsables obligations	0,1134%	-0,0522	(-8,650)
Fonds comparables obligations	0,2217%	-0,0147	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,4246%	0,0015	(3,094)
Fonds comparables équilibrés	0,3212%	-0,0023	
Fonds socialement responsables même institution	0,0651%	-0,0267	(-2,098)
Fonds comparables même institution	0,3558%	-0,0005	

Indice de Treynor calculé avec des rendements normalisés (1985-2000)

	Rendement	Ratio de	T-stat
	moyen	Treynor	
Fonds socialement responsables	1,0124%	0,0102	(-4,840)
S&P 500	1,2878%	0,0090	
Fonds conventionnels	0,6842%	0,0055	(-2,120)
S&P 500	1,3409%	0,0095	
Fonds socialement responsables actions	1,2993%	0,0122	(-3,317)
S&P 500	1,2854%	0,0136	
Fonds socialement responsables obligations	0,1037%	-0,0159	(-9,785)
Lehman Brothers US Agregate	0,8040%	0,0042	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,5191%	0,0019	(-2,913
Indice équilibré	0,7322%	0,0035	
Fonds socialement responsables actions	1,3644%	0,0181	(0,284)
Fonds comparables actions	0,8361%	0,0100	
Fonds socialement responsables obligations	0,0955%	-0,0485	(-8,667
Fonds comparables obligations	0,1386%	-0,026	
Fonds socialement responsables équilibrés	0,5700%	0,0068	(3,831)
Fonds comparables équilibrés	0,4684%	0,0030	
Fonds socialement responsables même institution	0,3443%	-0,0018	(-2,486
Fonds comparables même institution	0,4606%	0,0016	

Mesure de Modigliani et Modigliani calculée sur la base des rendements Normalisés (1985-1990)

Normalisé	s (1985-1990)	1
_	Rendement	T-stat
	moyen	
Fonds socialement	0,0084	(-8,411)
responsables		, , ,
	0.0422	
S&P 500	0,0133	
Fonds conventionnels	0,0084	(-1,871)
S&P 500	0,0140	
Fonds socialement	0,0088	(-5,960)
responsables actions	-,	(0,,,,,,
ı		
S&P 500	0,0133	
Fonds socialement	-0,0031	(-10,475)
responsables		
obligations		
Lehman Brothers US		
Agregate	0,0079	
Fonds socialement	0,0059	(-0,725)
responsables		
équilibrés		
Indice équilibré	0,0071	
Fonds socialement	0,0077	(3,895)
responsables actions	,	(0,000)
•		
Fonds comparables		
actions	0,0076	
Fonds socialement	-0,0004	(4,802)
responsables		
obligations		
Fonds comparables		
obligations		
	0,0023	(4.005)
Fonds socialement	0,0056	(1,896)
responsables équilibrés		
equilibres		
Fonds comparables		
équilibrés	0,0028	
Fonds socialement	-0,0046	(-1,725)
responsables		
même institution		
Fonds comparables		
même institution	0,0043	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Mesure de Modigliani et Modigliani calculée sur la base des rendements Normalisés (1985-1995)

	Rendement	T-stat
	moyen	
Fonds socialement	0,0066	(-5,874)
responsables		
000 500	0,0092	
S&P 500		
Fonds conventionnels	0,0058	(-2,316)
S&P 500	0,0095	
Fonds socialement	0,0076	(-4,923)
responsables actions		
S&P 500	0,0092	
Fonds socialement	-0,0026	(-14,560)
responsables	-0,0020	(-14,500)
obligations		
oon. Sucroins		
Lehman Brothers US	0.0054	
Agregate	0,0054	( 4 = 4 5)
Fonds socialement	0,0038	(-1,711)
responsables		
équilibrés		
Indice équilibré	0,0048	
Fonds socialement	0,0067	(2,484)
responsables actions		
Fonds comparables		
actions	0,0058	
Fonds socialement	0,0003	(-6,287)
responsables		
obligations		
Fonds comparables		
obligations	0,0014	
Fonds socialement	0,0039	(2,556)
responsables		
équilibrés		
Fonds comparables		
équilibrés	0,0028	
Fonds socialement	-0,0030	(-3,309)
responsables	-	( - ; )
même institution		
Fonds comparables		
même institution	0,0032	
meme institution		

Mesure de Modigliani et Modigliani calculée sur la base des rendements Normalisés (1985-2000)

Normalisés	s (1985-2000)	)
	Rendement	T-stat
	moyen	
Fonds socialement	0,0125	(-5,091)
responsables		
S&P 500	0,0131	
Fonds conventionnels	0,0084	(3,814)
S&P 500	0,0134	
Fonds socialement	0,0138	(-3,714)
responsables actions		
S&P 500	0,0131	
Fonds socialement	-0,0029	(-20,899)
responsables		
obligations		
Lehman Brothers US		
Agregate	0,0076	
Fonds socialement	0,0050	(-3,407)
responsables		
équilibrés		
Indice équilibré	0,0066	
Fonds socialement	0,0118	(0,835)
responsables actions		
Fonds comparables		
actions	0,0075	
Fonds socialement	0,0005	(-5,534)
responsables		
obligations		
Fonds comparables		
obligations	0,0008	
Fonds socialement	0,0052	(3,288)
responsables		
équilibrés		
Fonds comparables		
équilibrés	0,00418	
Fonds socialement	0,0032	(-3,465)
responsables		
même institution		
Fonds comparables		
même institution	0,0050	

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- Admati, A. et S. Ross. 1985. « Measuring Investment Performance in a Rational Expectations Model ». *Journal of Business*, vol.58, p.1-26
- Anderson, D. 1996. « What has "Ethical investment" to do with Ethics? ». Social Affairs Unit Research Report 21, nº 65. Great Britain: St Edmundsbury Press, 35 p.
- Angel, J., et P. Rivoli. 1997. « Does Ethical Investing Impose a Cost Upon The Firm? A Theorical Perspective ». *Journal of Investing*, vol. 6, p. 57-61.
- Aupperle, K. E., A. B. Carroll et J. D. Hatfield. 1985. « An Empirical Examination of the Relationship between Corporate Social Responsibility and Profitability ». *Academy of Management Journal*, vol. 28, p. 446-463.
- Banz, R. W. 1981. « The Relationship between Securities Yields and Yield-Surrogates ». *Journal of Financial Economics*, vol. 6, p. 103-126.
- Bauer, R., K. Koedijk, et R. Otten. « International Evidence on Ethical Mutual Fund Performance and Investment Style ». Document de travail, janvier 2002.
- Bauer, R., K. Koedijk, et N. Guenster. 2005. « The Eco-Efficiency Premium Puzzle ». *Financial Analysts Journal*, vol 61, p51-63.
- Bourque, G. 2004. «Faire du capital un outil au service du travail et du développement». In Responsabilité sociale d'entreprise et finance responsable: Quels enjeux? (Montréal ,2004), sous la dir. De Diane Gabrielle Tremblay et David Rolland, p 169-177. Presses de l'Université du Québec
- Burke, L., J. M. Logsdon, W. Mitchell, M. Reiner et D. Vogel. 1986. « Corporate Community Involvement in the San Francisco Bay Area ». *California Management Review*, vol. 28, n° 3, p. 122-141.
- Carroll, A. 1979. « A Three-Dimensional Conceptual Model of Corporate Social Performance ». *Academy of Management Review*, vol. 4, n° 4, p. 497-505.
- Chauveau, A. 2003. *L'entreprise Responsable*. Paris : Éditions d'Organisation, 362 p.
- Chen, K. H, et R. W. Metcalf. 1980. « The Relationship between Pollution Control Record and Financial Indicators Revisited ». *Accounting Review*, vol. 55, n° 1, p. 168-177.
- Chen, S., et L. F. Cheng. 1981. « The Sampling Relationship between Sharpe's Performance Measure and its Risk Proxy: Sample Size, Investment Horizon and Market Conditions ». *Management Science*, vol. 27, n° 6, p. 607-618.

.

- Chen, S., et L. F. Cheng. 1986. « The Effects of the Sample Size, the Investment Horizon and Market Conditions on the Validity of Composite Performance Measures: A Generalisation ». *Management Science*, vol. 32, p. 1410-1421.
- Cochran, P. L., et R. A. Wood. 1984. « Corporate Social Responsibility and Financial Performance ». *Academy of Management Journal*, vol. 27, n° 1, p. 42-56.
- Davis, K. 1973. « The Case for and against Business Assumption of Social Responsibilities ». *Academy of Management Journal*, vol. 16, n° 2, p. 312-322.
- Davis, K. 1975. « Five propositions for Social-Responsibility », *Business Horizons*, Vol.18, p. 19
- De Serres, A. 2004. «La responsabilité fiduciaire des gestionnaires de portefeuilles». In *Responsabilité sociale d'entreprise et finance responsable*: *Quels enjeux?* (Montréal ,2004), sous la dir. De Diane-Gabrielle Tremblay et David Rolland, p 109-126. Presses de l'Université du Québec
- Desrochers, J. 2002. « L'investissement socialement responsable : une application concrète de l'évaluation de la performance organisationnelle ». Mémoire de maîtrise en administration des affaires, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Domini, A. L., P. D. Kinder et D. Lydenberg. 1993. *Investing for Good. Making Money While Being Socially Responsible*. New York: HarperCollins Publishers. 269 p.
- Domini, A. L., et P. D. Kinder. 1997. « Social Screening: Paradigms Old and New ». *The Journal of Investing*, vol. 6, n° 4, p. 12-19.
- Ed, E. et A. Samant. 2003. « Investing with a conscience: An evaluation of the Risk-adjusted performance of socially responsible mutual funds ». *American Journal of Business*, vol. 18, p. 51-61
- Epstein, E. M. 1987. « The Corporate Social Policy Process and the Process of Corporate Governance ». American Business Law Journal, vol. 25, p. 361-384.
- Fama, E. F., et K. R. French. 1995. « Size and book-to-market factors in earnings and returns ». The Journal of Finance, vol. 50, p. 131-156.
- Feldman, S. J., P. A. Soyka et P. G. Ameer. 1997. « Does Improving a Firm's Environmental Management System and Environmental Performance Results in a Higer Stock Price? ». *Journal of Investing*, vol. 6, n° 4, p. 87-98.
- Freeman, R. E. 1984. *Strategic Management: A Stakeholder Approach*. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, NJ.

- Friedman, M. 1970. « The Social Responsibility of Business Is to Increase Its Profits ». *New York Times Magazine*, 13 septembre, p. 122-126.
- Friend, I., et M. E. Blume. 1970. « Measurement of Portfolio Performance under Uncertainty ». *American Economic Review*, vol. 60, p. 561-575.
- Grandin, P. 1998. Mesure de performance des fonds d'investissement: Méthodologies et résultats. Paris: Ed. Économica, 109 p.
- Grieb, T., et M. G. Reyes. 1998. « The External Performance of Socially Responsible Mutual Funds», *American Business Review*, vol. 16, p. 1-7.
- Griffin, J. J., et J. F. Mahon. 1997. « The Corporate Social Performance and Corporate Financial Performance Debate: Twenty-five Years of Incomparable Research ». *Business & Society*, vol. 36, n° 1, p. 5-31.
- Guerard, J. B. 1997. « Additional Evidence on the Cost of Being Socially Responsible in Investing ». *Journal of Investing*, vol. 6, p. 31-35.
- Gunthorpe, D. L. 1997. « A Quantitative Analysis of the Impact of Unethical Behavior by Publicly Traded Corporations ». *Journal of Business Ethics*, vol. 16, n° 5, p. 537-544.
- Hamel, J. 1999. *Revue de littérature*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Hamilton, S., H. Jo et M. Statman. 1993. « Doing Well While Doing Good? The Investment Performance of Socially Responsible Mutual Funds ». *Financial Analysts Journal*, vol.49, p. 62-66.
- Hutton, B. R., L. D'Antonio et T. Johnsen. 1998. « Socially Responsible Investing : Growing Issues and New Opportunities », *Business and Society*, vol. 37, p. 281-306.
- Jensen, M. 1968. « The performance of Mutual Funds in the Period 1945-1964 », *Journal of Finance*, vol. 23, p. 389-416.
- Jobson, J.D., et B.M. Korkie. 1981. « Performance Hypothesis Testing with the Sharpe and Treynor Measures », *Journal of Finance*, vol. 36, p. 889-908.
- Kent, A. H., W. R. Teets et J. J. Kohls. 1999. « Social Investing and Modern Portfolio Theory », *American Business Review*, vol. 17, p.72-79.
- Kinder, P. D., et A. L. Domini. 1997. « Social Screening: Paradigms Old and New ». *The Journal of Investing*, hiver, p. 12-19.
- Klassen, R. D., et C. P. McLaughlin. 1996. « The Impact of Environmental Management on Firm Performance ». *Management Science*, vol. 42, n° 8, p. 1199-1215.

- Klemkosky, R. C. 1973. « The Bias in Composite Performance Measures ». Journal of Financial Quantitative Analysis, vol. 8, p. 505-514.
- Kurtz, L. 1997. « No effect or No Net Effect? Studies on Socially Responsible Investing ». *Journal of Finance*, vol. 6, p. 37-49.
- Laprun, S. 2000. « Étude exploratoire des caractéristiques des fonds éthiques français ». Mémoire de maîtrise en administration des affaires, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Leckey, A. 1995. « Investing for the 21st century ». The Futurist, vol. 29, 8 pgs.
- Levy, H. 1984. « Measuring Risk and Performance over Alternative Investment Horizons ». *Financial Analysts Journal*, vol. 40, p. 61-68.
- Litvak, L. 1992. « Do social Screens Harm Performance » *Values*, US Trust Company of Boston, vol. 1, p.5.
- Lowry, R.P. 1991. « Good Money: A Guide to Profitable Social Investing in the 90s ». *Library Journal*. New York, vol. 116.
- Lowry, R. P. 1996. « Does Clean Always Mean Green? (As in Money That Is): When Environmental Investing Worked, and When it Does not ». Site web: www.goodmoney.com.
- Luck, C., et N. Pilotte. 1993. « Domini Social Index Performance ». *The Journal of Investing*, vol. 2, p. 60-62.
- Martin, J., A. Keown et J. Farrell. 1982. « Do Fund Objectives Affect Diversification Policies? ». *The Journal of Portfolio Management*, vol. 8, p. 19-28.
- McGuire, J. B., A. S., et T. Schneeweis. 1988. « Corporate Social Responsibility and Firm Financial Performance ». *Academy of Management Journal*, vol. 31, no 4, p. 854-872
- Modigliani, F., et Modigliani, L. 1997. « Risk-adjusted performance ». Journal of Portfolio Management, vol. 23, p. 45-55.
- Morissette, D. 2002. *Valeurs mobilières et gestion de portefeuille*, 3<sup>e</sup> éd. Trois-Rivières: Les éditions SMG, 647 p.
- Moskowitz, M. 1972. « Choosing Socially Responsible Stocks ». *Business & Society Review*, vol. 1, p. 71-75.
- Mueller, H. 1969. « The Policy of the European Coal and Steel Community Toward Mergers and Agreements by Steel Companies ». *Antitrust Bulletin*, Vol. 14, p. 413-448.

- M'Zali, B., et M. F. Turcotte. 1997. « Étude des portefeuilles d'investissement "environnementaux" au Canada et en Italie ». Document de travail no 05-97, Montréal, Université du Québec à Montréal, 38 p.
- Orlitzky, M. 2001. « Does Firm Size Confound the Relationship between Corporate Social Performance and Firm Financial Performance? ». *Journal of Business Ethics*, vol. 33, p. 167-181.
- Papmehl. 2002. « Sustainable Development and Your Portfolio». *Benefits Canada*, vol. 26, p. 49-62.
- Parent, L. 2004. « Responsabilité sociale des entreprises : voir les limites de l'autorégulation ». In *Responsabilité sociale d'entreprise et finance responsable : Quels enjeux?* (Montréal ,2004), sous la dir. De Diane Gabrielle Tremblay et David Rolland, p 169-177. Presses de l'Université du Québec
- Pasquero, J. 2002. « Les défis de la gestion responsable », dans Michel Kalika (dir.), Les défis du management, Paris, Éditions Liaisons, coll. « Entreprises et carrières », p. 31-48
- Pfeffer, J., et G. R. Salancik. 1978. *The External Control of Organizations*. New York: Harper & Row, 300 p.
- Pinkston, T. S., et A. B. Carroll. 1993. « An Investigation of the Relationship between Organizational Size and Corporate Social Performance ». *IABS Proceedings*, vol. 13, p. 109-114.
- Price, J. L., et C. W. Mueller. 1986. *Handbook of Organizational Measurement*, 2<sup>e</sup> éd. Marshfield, MA: Pitman, 210 p.
- Reinganum, M. R. 1981. « Abnormal Returns in Small Firm Portfolios ». *Financial Analysts Journal*, vol. 37, p. 52-56.
- Rockness, J., et P. F. Williams. 1988. « A Descriptive Study of Social Responsibility Mutual Funds ». Accounting Organizations and Society, vol. 13, p. 397-411.
- Roll, R. 1978. « Ambiguity When Performance is Measured by the Securities Market Line ». *Journal of Finance*, vol. 33, p. 1051-1069.
- Rudd, A. 1979. « Divestment of South African Equities: How risky? ». The Journal of Portfolio Management, vol. 5, n° 3, p.5.
- Sauer, D. A. 1997. « The Impact of Socially-Responsibility Screens on Investment Performance: Evidence from the Domini 400 Social Index and Domini Equity Mutual Fund ». *Review of Financial Economics*, vol. 6, n° 2, p. 137-149.

- Sharpe, W., et B. R. Grossman. 1986. « Financial Implications of South Africa Divestment ». *Financial Analysts Journal*, vol. 42, p. 15-29.
- Social Investment Forum. 1998. « 1998 Report on Socially Responsible Investing Trends ». Site web: www.socialinvest.org.
- Social Investment Forum. 2005. « 2005 Report on Socially Responsible Investing Trends ». Site web: <a href="www.socialinvest.org">www.socialinvest.org</a>.
- Sodeman, W. 1994. « Social Investing: The Role of Corporate Social Performance in Investment Decisions ». *Business and Society*, vol. 33, no 2, p. 222-225.
- Spicer, B. H. 1978. « Investor, Corporate Social Performance and Information Disclosure: An Empirical Study ». *The Accounting Review*, vol. 53, p. 95-111.
- Stanford, R. E. 1980. « The Effects of Promotion by Seniority in Growth-Constrained Organizations ». *Management Science*, vol. 26, p. 680-693.
- Stone, B., J.B. Guerard et G. Adams. « Socially Responsible Investment Screening: Strong Evidence of No Significant Cost for Actively Managed Portfolios ». Document de travail. Octobre 2002.
- Stone, B. A. 2001. « Corporate Social Responsibility and Institutional Investment : A Content Analysis-Based Portfolio Screening Model for Socially Responsible Mutual Funds ». *Business and Society*, vol. 40, n° 1, p. 112-117.
- Tepper, J. A. 1993. « Evaluating the Cost of Socially Responsible Investing ». In *The Social Investment Almanac*, sous la dir. de P. D. Kinder, S. D. Lydenberg et A. L. Domini, p. 340-349. New York: Henry Holt and Company.
- Thompson, J. D. 1967. Organizations in Action. New York: McGraw-Hill, 192 p.
- Travers, F. 1997. « Socially Responsible Investing on a Global Basis: Mixing Money and Morality Outside the U.S. ». *Journal of Investing*, vol. 6, n° 4, p. 50-56.
- Treynor, J. L. 1966. « How to Rate Management Investment Funds », *Harvard Business Review*, vol 43.
- Ullman, A. 1985. « Data in Search of a Theory: A Critical Examination of the Relationships among Social Performance, Social Disclosure, and Economic Performance of U.S. Firms ». Academy of Management, vol. 10, no 3, p. 540-557.
- Waddock, S. A. et S. B. Graves. 1997. « The Corporate Social Performance-financial Performance Link ». Strategic Management Journal, vol. 18, p. 303-319.

- Wagner, W. H., A Emkin et R. L. Dixon. 1984. « South African Divestment: The Investment Issues ». *Financial Analysts Journal*, vol. 40, p. 14-21.
- Watrick, S. L., et P. Cochran. 1985. « The Evolution of the Corporate Social Performance Model ». *Academy of Management Review*, vol. 10, no 4, p. 758-769.
- Weigand, E. M., K. R. Brown et M. Wilhem. 1996. « Socially Principled Investing: Caring about Ethics and Profitabilty ». *Trusts & Estates*, vol. 135, p. 36-42.
- White, M. A. 1995. « The Performance of Environmental Mutual Funds in the United States and Germany: Is There Economics Hope for "Green" Investors? ». In Research in Corporate Social Performance and Policy: Sustaining the Natural Environment Studies on the Interface between Nature and Organizations, supplement I, sous la dir. de Denis Collins et Mark Starik, p. 323-345.
- Williamson, O. E. 1975. Markets and Hierarchies: Analysis and Antitrust Implications. New York: Free Press, 286 p.
- Wood, D. 1991. « Corporate Social Performance Revisited ». Academy of Management Review, vol. 16, n° 4, p. 691-718.
- Wood, D. 2004. « Trois questions sur la performance sociale des entreprises ». In Responsabilité sociale d'entreprise et finance responsable : Quels enjeux? (Montréal ,2004), sous la dir. De Diane Gabrielle Tremblay et David Rolland, p 169-177. Presses de l'Université du Québec